



LA SÉCURITÉ URBAINE À BUNIA

*Diagnostic local de sécurité
Commune de Mbunya*





LA SÉCURITÉ URBAINE À BUNIA

*Diagnostic local de sécurité
Commune de Mbunya*



COGINTA répond à toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction partielle ou intégrale du présent ouvrage.

Les demandes doivent être adressées par écrit à :
Association COGINTA, Maison Internationale de l'Environnement (MIE2)
7 chemin de Balexert, Châtelaine, CH-1219 Genève – Suisse
ou par email à l'adresse suivante : admin@coginta.org

Auteurs :
Dr. Dominique Wisler et Prof. Dr. Ildephonse Tshinyama Kadima

Contributions :
Rafael Avila Coya, Sosthène Safari

Enquêteurs :
Rafael Avila Coya (chef terrain), Alice Kyomuhendo Kabarole, Aline Sandra Asele, Augustin Alinoti Rehani, Bofi Kakule Sakaymba, Christophe Krikaidja Tibamwenda, Fanny Birungi Basimaki, Grace Safi Kisanga, Guy Borauzima Lusse, Héritier Muhindo Kalumeki, Justin Kambale Kasilongo, Schadrack Kwete Mbaya, Serge Kamanzi Mugisa, Valentin Kyanga Tabu, Sifa Kayeni Parwoth, Idriss Emenga Djuma, Gabriel Mehuma Atuaama, Jasmine Dheve Ngona, Toussaint Olela Risasi, Rodriguez Boloyo Bayango, Souviens Yambasi Bomongo

Cartographie :
Rafael Avila Coya

Directeur de la publication :
Sébastien Gouraud

Conception et mise en pages :
Services Concept – Graphic Design, Genève & Valais

Crédits photo :
© Coginta

Imprimé à Kinshasa, République démocratique du Congo

Le présent ouvrage peut également être consulté et téléchargé sur le site internet :
<http://www.coginta.org>

© Coginta 2023



Projet financé par
l'UNION EUROPÉENNE

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du Projet d'appui à la réforme de la police III (PARP III). Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Association COGINTA et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



TABLE DES MATIÈRES

Résumé exécutif	vii	I
Introduction : La police de proximité et le DLS	xi	II
PARTIE I : CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA COMMUNE	1	III
CHAPITRE I : Un contexte de conflits armés dans la province	3	
CHAPITRE II : La commune de Mbunya	9	IV
CHAPITRE III : Le dispositif policier et l'expérience avec la police de proximité	23	
PARTIE II. LA SÉCURITÉ EN CHIFFRES	29	
CHAPITRE IV : La sécurité	30	
CHAPITRE V : Perception de la sécurité	40	
CHAPITRE VI : Les comportements en matière de sécurité	50	
CHAPITRE VII : Les interactions avec la police	55	
CHAPITRE VIII : La perception de la police	66	
CHAPITRE IX : Les priorités en matière de sécurité	76	
CHAPITRE X : Premières conclusions	81	
PARTIE III. CINQ THÉMATIQUES DE SÉCURITÉ	85	
CHAPITRE XI : Les enfants de la rue de Bunia	86	
CHAPITRE XII : Le grand banditisme : « Bases », fils de militaires et miliciens	93	
CHAPITRE XIII : Traite de femmes et violences sexuelles	101	
CHAPITRE XIV : Les groupes de veille : Le cas de Ngezi	107	
CHAPITRE XV : La police de proximité entre mythe et réalité	111	
PARTIE IV : RECOMMANDATIONS	117	
Annexe méthodologique	121	

SIGLES ET ACRONYMES

ACLED	Armed Conflict Location & Event Data Project
ADF	Forces démocratiques alliées
ANR	Agence nationale de renseignement
CDJ	Comité des jeunes
CLGP	Comités locaux de gouvernance participative
CLSP	Conseil local de sécurité de proximité
CODECO	Coopérative pour le développement économique au Congo
CSRP	Comité de suivi de la réforme de la police
DAECH	Etat islamique
DCAF	Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité
DDR	Démobilisation, désarmement et réintégration
DLS	Diagnostic local de sécurité
ETD	Entité territoriale décentralisée
FARDC	Forces armées de République démocratique du Congo
FNI	Front nationaliste et intégrationniste
FPIC	Force patriotique et intégrationniste du Congo
FRPI	Force de résistance patriotique d'Ituri
GMI	Groupe mobile d'intervention
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RD Congo
ONG	Organisation non-gouvernementale
OPJ	Officier de police judiciaire
PARP	Projet d'appui à la réforme de la police
PCR	Police de la circulation routière
PIC	Police d'investigation criminelle
PM	Police militaire
PNC	Police nationale congolaise
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PUSIC	Parti pour l'unité et la sauvegarde de l'intégrité du Congo
RDC	République démocratique du Congo
SOFEPADI	Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral
GPS	Global Positioning System
OSM	OpenStreetMap
POI	Point d'intérêt
UNPOL	Police des Nations unies
UPC	Union des patriotes congolais
URDPC	L'Union des révolutionnaires pour la défense du peuple congolais

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

LE DLS, SA MÉTHODOLOGIE ET SES OBJECTIFS

Ce Diagnostic local de sécurité, ou DLS, a été réalisé pour la commune de Mbunya, l'une des trois communes de la ville de Bunia. Son objectif est de documenter la problématique de sécurité à laquelle la commune est confrontée et de formuler des recommandations à l'intention du Conseil local de sécurité de proximité (CLSP) de la commune. Celui-ci doit formuler ensuite un plan local de prévention de la délinquance. Le DLS est conçu comme un outil permettant d'orienter les services de police de proximité qu'appuie le *Projet d'appui à la réforme de la police* (PARP III). Le PARP III est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par un consortium regroupant Enabel, Coginta et le DCAF. Le DLS de Mbunya recueille la demande sociale en matière de sécurité et de police de proximité à travers 1) un sondage de la population réalisé du 20 septembre au 5 octobre 2022 auprès d'un échantillon de 1 491 résidents de la commune, 2) une quinzaine d'entretiens semi-dirigés, individuels ou en groupe, avec des experts locaux et des représentants d'institutions ainsi que 3) une exploitation des bases de données disponibles et une revue de la littérature pertinente sur la sécurité dans la province d'Ituri et la ville de Bunia.

Le DLS comprend quatre parties. La première est consacrée au contexte particulier de la ville de Bunia en décrivant brièvement la nature de contexte de conflit armé dans la province et en rappelant que Bunia a été l'une des premières villes de la République démocratique du Congo (RDC) à introduire les principes de la police de proximité sous forme de projet pilote au début des années 2010 avec l'appui notamment du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Le réseau de postes de police est présenté dans cette partie. Suit une partie quantitative documentant une série d'indicateurs clefs de sécurité à partir des données de sondage qui sont systématiquement présentées de manière désagrégée en fonction du genre, des communautés ethniques, du type de quartier et par quartier. La troisième partie présente 5 thématiques prioritaires pour la commune de Mbunya – les enfants de la rue, les gangs et miliciens, la traite des femmes et les violences sexuelles, les groupes de vigilance et enfin la police de proxi-

mité – qui exploitent les données quantitatives et les entretiens d'experts réalisés à Bunia. La quatrième et dernière partie formule des recommandations programmatiques à l'intention du Conseil local de sécurité de proximité de la commune en vue de la formulation d'un plan local de sécurité.

UNE COHÉSION SOCIALE MISE À MAL PAR LE CONFLIT ARMÉ DANS LA PROVINCE

Il y a tout d'abord la question ethnique ou communautaire. Dans le contexte iturien d'affrontements armés et la mémoire encore vive de la « bataille de Bunia », le vivre-ensemble des communautés à Mbunya est un véritable défi. Ces communautés vivent jusqu'à un certain point de manière ségréguée dans des espaces territoriaux propres dans la commune. Les quartiers nord sont dominés par la communauté Hema, ceux du sud le sont par la communauté Bira et l'entre-deux est majoritairement peuplé de Lendu Ngiti ou Lendu du sud. Le conflit dans la province tend à façonner leurs rapports entre eux et comment ils interagissent avec, et perçoivent, la police nationale. Les relations de la communauté Bira avec la police sont plus compliquées que celles qu'entretient la communauté Hema avec elle tandis que les Lendu Ngiti se situent entre les deux extrêmes. Cette situation entraîne la nécessité de soutenir des activités de promotion de la cohésion sociale entre communautés et d'améliorer significativement les relations de la police avec les communautés qui se sentent marginalisées notamment en assurant une meilleure protection que cela ne se fait aujourd'hui et en privilégiant la qualité de ces relations.

UNE CRIMINALITÉ GALOPANTE DANS LES QUARTIERS DU CENTRE

Une autre ligne de force qui se dégage est la problématique de sécurité particulière que rencontrent les résidents des quartiers appelés « quartiers du centre » dans ce DLS. Ces quartiers font face à une insécurité galopante sous forme d'incivilités, de cambriolages, de vols et d'agressions. A titre d'exemple, 35 % des résidents des quartiers centraux ont fait l'expérience d'un cambriolage sur trois ans contre 26 % dans

I

II

III

IV

les quartiers de la périphérie de la commune. Les points chauds se multiplient dans cette zone centrale. Ngezi, Lumumba et Yambi Yaya sont les quartiers les plus affectés par l'insécurité. La criminalité sérieuse étant un phénomène nocturne, le sentiment d'insécurité dans ces territoires centraux y est plus élevé de nuit qu'ailleurs. 71.6% des résidents des quartiers du centre se déclarent insécurisés dans la rue après la tombée de la nuit contre 65.3% dans les quartiers de la périphérie. Les activités commerciales se concentrent dans cette zone urbaine centrale du fait de la présence des plus grands marchés de la ville et de l'essentiel de ses opérateurs économiques. Ces quartiers font donc face à une criminalité d'opportunité. Les enfants en situation de rue harcèlent les marchandes durant la journée tandis qu'après la tombée de la nuit des gangs de jeunes, des Kuluna, s'y affrontent et commettent des cambriolages en série. La proximité de cette zone avec les quartiers militaires n'arrange rien. Les résidents du centre-ville appellent de leurs vœux une action plus décidée pour lutter contre cette délinquance et des patrouilles de police de proximité plus fréquentes pour y mettre fin.

UNE POLICE DE PROXIMITÉ EN PERTE DE VITESSE

Cela nous amène à la police de proximité. Avec le soutien du PNUD, d'ONGs et de la MONUSCO, la police de proximité a fait ses débuts à Bunia dans la première moitié des années 2010 en réponse à une criminalité galopante et l'image ternie des forces de sécurité d'alors. Entre 2011 et 2013, en effet, les Nations unies ont pu documenter la complicité avec des groupes de criminels du colonel Willy Bonane Habarugira, le commandant en second à Bunia, et l'insécurité extrême dans la ville qui en résulta. Après le départ de l'indélicat colonel, la police de proximité eut la lourde tâche de rétablir la confiance et améliorer la sécurité dans la ville. Les résultats furent largement positifs, et aujourd'hui l'héritage de ce travail est visible à travers des indicateurs de confiance dans la police qui sont supérieurs à la moyenne constatée dans d'autres villes du Congo et des taux de criminalité également plus bas qu'ailleurs. Les observateurs constatent cependant un relâchement dans les pratiques, le retour de la tracasserie dans les patrouilles nocturnes de la police, et des unités comme la Police d'investigation criminelle qui ne se tiennent pas aux principes de la police de proximité. Le sondage

confirme l'existence d'un taux particulièrement élevé de résidents ayant fait l'objet de tracasseries et le mécontentement généralisé lors d'un contact avec la police ou lors du dépôt de plainte. Les chiffres sont parlants. Une forte proportion de 20.2% de l'ensemble des résidents interrogés déclarent avoir fait l'objet d'abus de la part de la police ces 3 dernières années, essentiellement sous forme de tracasseries. Le contact, l'accueil au sein du commissariat et le traitement des plaintes restent des expériences insatisfaisantes aux yeux des résidents. Seuls 35.6% de celles et ceux qui sont entrés en contact avec la police ces derniers 12 mois se sont déclarés satisfaits de celui-ci. L'insatisfaction domine lors de la plainte: 24.1% seulement des victimes se sont déclarées satisfaites du traitement d'une plainte pour cambriolage et 12.5% pour le traitement d'une plainte pour agression. Des commentateurs avertis estiment que tant que les fondamentaux resteront inchangés, l'agenda de la police de proximité restera superficiel. Le cœur du problème résiderait dans les pratiques économiques de l'institution qui génèrent des revenus pour ses membres illicitement. La redevabilité sur les questions d'intégrité combinée avec des salaires adéquats pour les policiers constitue le socle indispensable de la police de proximité. Les résidents en sont aussi convaincus que les experts et, selon les données de sondage, privilégient tout effort qui permettra à la police d'être mieux rémunérée et la discipline de se renforcer.

L'AUTORITÉ DE LA RUE : DES GROUPES COMMUNAUTAIRES DE VEILLE DANS LES QUARTIERS

Une des réactions aux carences policières est la constitution de groupes d'autodéfense appelés des « groupes de veille » dans le DLS et documentée à partir d'entretiens avec celui de Ngezi dans un chapitre dédié. Le groupe de Ngezi s'est constitué pour mettre fin aux dérives des militaires stationnés dans les quartiers d'OPAS et de Bankoko dans la commune et les violences des Kuluna venus des quartiers voisins. Le groupe dénonce l'absence d'un sous-CIAT dans le quartier et la passivité de la police, voire sa complicité parfois avec des éléments militaires qui sont perçus comme des auteurs de trouble. Il a mis en place un système de patrouilles aux heures

nocturnes pour sécuriser le quartier. Très populaires, ils bénéficient d'appui des ménages, de commerçants et de patrons d'entreprise qui les financent. Ils collaborent avec les chefs de quartier. Ces groupes de veille ne s'embarrassent pas de codes de conduite, sont partisans de l'action directe et remettent rarement un délinquant interpellé aux chefs de quartier sans l'avoir brutalisé au préalable. Si le groupe de Ngezi est sans nul doute le plus organisé de la commune, des groupes similaires sont présents dans d'autres quartiers de la ville. Ils symbolisent une forme de « critique » de la police avec laquelle, à Bunia, ils ne collaborent guère, et peuvent stimuler un repositionnement des acteurs politiques locaux pour chercher des solutions plus durables à l'insécurité.

L'ÉCART DU GENRE DANS L'ACCÈS AUX SERVICES DE POLICE

Une autre ligne de force du DLS est le constat d'un large « écart du genre » dans l'accès à la sécurité. 49.4 % des femmes contre 37.2 % des hommes placent l'insécurité en tête de leurs préoccupations quotidiennes. Les chiffres de la victimisation en matière de violences sexuelles obtenus par le sondage sont bas mais s'avèrent très probablement sous-évalués en raison du silence des femmes sur les violences sexuelles et le fait que ces violences touchent souvent de mineurs (qui n'ont pas été interrogés dans le sondage). En raison de leur vulnérabilité face aux agressions, les femmes sont plus insécurisées de nuit dans les rues que les hommes. 47.8 % des femmes redoutent d'être victimes d'un crime sur 12 mois contre 37.2 % des hommes. Insécurisées, les femmes ne paraissent pourtant pas trouver de services de police à la hauteur de leurs attentes. Elles font moins confiance dans la police que les hommes et sont plus sceptiques que ces derniers sur la capacité de la police à résoudre les conflits intercommunautaires ou interpersonnels. Elles ont un avis encore plus négatif que les hommes sur la déontologie policière. 85.2 % des femmes pensent que la police n'applique pas le principe de l'égalité de traitement entre tous contre 76.4 % des hommes. 24.5 % des femmes sceptiques estiment que la police discrimine en fonction du genre. Ces vues négatives impactent sur le recours des femmes à la police lorsqu'elles sont confrontées à la criminalité. 13 % des femmes victimes de cambrio-

lage ont dénoncé le cas à la police contre 32.1 % des hommes. Lorsqu'elles sont victimes de traçasseries policières (ce qu'elles sont moins que les hommes), elles dénoncent très rarement à la police (4.9 % des cas contre 24.7 % pour les hommes). Elles évitent le contact avec la police qui, dans la majorité des cas, est une expérience insatisfaisante pour elles : 70.6 % des femmes se déclarent en effet insatisfaites du contact avec la police contre 61.8 % des hommes. Sur la base de ces chiffres, des mesures pour rendre la police de Bunia plus sensible à la dimension du genre devraient figurer dans un plan local de sécurité.

UNE FILIÈRE DE TRAITE DES FEMMES DANS LE MILIEU DES QG

Il s'agirait également de tenir compte d'un sérieux problème de traite des femmes, notamment de mineurs, que dévoile un chapitre du DLS. Les maisons de tolérance appelées « QG » recourent souvent à des mineurs via une filière de traite d'êtres humains depuis le Nord-Kivu où des femmes vulnérables sont trompées sur les offres d'emploi à Bunia et se voient contraintes de se prostituer une fois rentrées dans l'engrenage. Le proxénétisme est interdit en RDC mais bénéficie de toute évidence d'une tolérance des autorités qui ne font pas suffisamment de contrôles. Le travail de la brigade de protection de la femme et de l'enfance joue un rôle clef dans la lutte contre ces phénomènes. Il doit être soutenu pour renforcer son efficacité dans la lutte contre la traite et les violences sexuelles et se combiner avec des formations des commandants de CIAT et sous-CIAT qui, à l'expérience, se révèlent être des points de blocage dans le processus de qualification des affaires de violences basées sur le genre.

DÉRIVES DE MILICIENS DANS LES FAUBOURGS DE BUNIA

Les quartiers de la périphérie, mais surtout Dele et Hoho, font face à une problématique particulière liée aux miliciens massés dans les faubourgs de la ville et qui vivent parfois dans des familles d'accueil dans les quartiers sud de Bunia. A la suite de divers accords séparés de cessation des hostilités avec des milices, ces miliciens sont en attente d'un processus formel de DDR. Ils sont peu contrôlés, restent armés, et se rendent res-

I

II

III

IV

ponsables de braquages en série dans ces quartiers qui, comme c'est le cas surtout de Dele avec son contingent de trois policiers, n'ont pas de dispositif de police adéquat pour faire face à cette situation très délicate. La situation pose des problèmes de compétences. Jugeant que c'est aux autorités nationales de lancer un programme DDR et de traiter le problème de ces miliciens, la police de Bunia n'est plus autorisée à mener des opérations policières de bouclage consistant à chercher et confisquer des armes dans cette zone. Entre-temps, ce sont les quartiers périphériques qui absorbent le choc avec son lot de tracasseries supplémentaires, des braquages et des violences sexuelles.

L'OMBRE DE MILITAIRES SUR DES GANGS DE KULUNA

A l'instar d'autres villes comme Kinshasa, Mbandaka ou Bukavu, il existe un phénomène de «Kuluna», de gangs de jeunes violents, à Bunia qui se double d'une problématique particulière dans les quartiers militaires d'OPAS et de Bankoko : la coopération de ces gangs avec des militaires indécents qui les arment et avec lesquels ils partagent les butins. Des militaires, d'anciens militaires ou des veuves de militaires sont également impliqués dans le financement et la tenue d'établissements, des *nganda*, où se vendent de l'alcool et de la drogue depuis des années. Certains de ces établissements sont des lieux de rendez-vous des gangs qui, bien souvent, opèrent après s'être intoxiqués. Ces situations sont également délicates à gérer par la police urbaine et relèvent en partie de la police militaire. Un dialogue avec la hiérarchie militaire pourrait sans doute permettre d'apporter des correctifs.

LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE : ENTRE DÉBROUILLE ET PETITE DÉLINQUANCE

Finalement, Bunia connaît une situation alarmante avec l'accroissement du phénomène des enfants de la rue lié aux conflits armés dans la province et le déplacement massif des populations. L'Ituri compte quelque 1.7 million de déplacés internes dont plus de la moitié sont des enfants. Ces derniers seraient plus de 2 000 à se retrouver en situation de rue à Bunia. Déscolarisés, certains rentrent chez eux, souvent dans un camp de déplacés internes ou alors dans une famille d'accueil ; d'autres dorment dans la rue. Ils survivent de la mendicité, de petits boulots dans une économie de la débrouille, de restes qu'ils ramassent sur les marchés et de menus larcins qui vont de l'«arrachage» de téléphones portables au vol d'habits sur les étals des marchés. Les butins sont revendus au marché Coopox bien souvent via des veuves de militaires qui font le commerce d'objets de seconde main. Ces enfants peuvent aussi être instrumentalisés par les Kuluna pour des repérages d'objets de valeurs qui seront ensuite dérobés par ces derniers. L'offre en matière d'encadrement et de suivi de ces enfants est encore trop maigre à Bunia et des mesures d'accompagnement méritent de figurer dans un plan de prévention de la délinquance.

INTRODUCTION : LA POLICE DE PROXIMITÉ ET LE DLS

Sous l'impulsion des travaux du Comité de suivi de la réforme de la police (CSRП), la Police nationale du Congo (PNC) s'est dotée en 2010 d'une doctrine de police de proximité promouvant pour l'intégralité de ses services les principes du service aux communautés, de la résolution de problème et de la déontologie et les droits de l'homme.¹ Deux ans plus tard, en septembre 2013, le gouvernement renforçait le dispositif en adoptant en conseil des ministres un décret mettant en place des conseils locaux de sécurité de proximité (CLSP) à l'échelon des entités territoriales décentralisées (ETD).² Sous la présidence de l'autorité civile des ETD, ces CLSP se sont vus confier la tâche d'organiser localement une concertation régulière des communautés locales sous forme de forums de quartier et le dialogue entre les services étatiques, la justice et la société civile pour fixer l'agenda des services de police de proximité.³ La mise en œuvre de cette nouvelle architecture a été appuyée ponctuellement par la communauté internationale dans plusieurs villes du pays ces dix dernières années : Bunia (PNUD), Kinshasa (Coopération belge), de Matadi, Bukavu et Kananga (DFID), Lubumbashi et Mbuji mayi (OIM) ainsi que Tshikapa (OIM et PNUD). En 2019, le nouveau gouvernement national a affiché sa volonté de prolonger cette dynamique et même de la renforcer. A l'est du Congo, le gouvernement provincial du Sud-Kivu a déclaré vouloir mettre en place des CLSP dans l'ensemble de la province. Des CLSP ont ainsi été installés dans des villes comme Uvira⁴ mais également dans certaines chefferies de la province⁵.

Le projet d'Appui à la réforme de la police (PARP III) financé par l'Union européenne poursuit ces efforts avec un volet dédié de soutien au renforcement de la police de proximité dans trois muni-

cipalités de République démocratique du Congo (RDC) : la commune de Mabondo à Tshikapa (province du Kasai), la commune de Mbunya à Bunia (province de l'Ituri) et la commune de Wangata à Mbandaka (province de l'Equateur). En collaboration avec les CLSPs installés dans chacune de ces communes, le projet réalise des diagnostics locaux de sécurité (DLS) à l'issue desquels des recommandations doivent être émises pour permettre aux CLSPs d'élaborer des plans locaux de sécurité de proximité. Le PARP III prévoit également la construction d'infrastructures policières dans ces communes, la fourniture d'équipements, des formations de la police judiciaire et des personnels déployés dans les commissariats ainsi que des appuis à des mesures de prévention des partenaires locaux qui s'inspireront des recommandations des DLSs.

Les DLSs sont un outil standardisé d'analyse des questions de sécurité locale fondé sur une consultation des résidents. Leur ambition est de recueillir et d'analyser la demande sociale locale en matière de sécurité et de police avec pour objectif final de soutenir la décision et la planification stratégique en matière de sécurité locale. Tel qu'il est conçu dans ce rapport, le DLS de la commune de Mbunya mobilise deux approches méthodologiques complémentaires se déroulant selon un processus en deux temps. La première étape consiste à effectuer un sondage auprès d'un échantillon représentatif de résidents de la commune sur un ensemble de thématiques sécuritaires comme les préoccupations sécuritaires principales des résidents, la prévalence de la victimisation face à différents types de criminalité, le niveau des incivilités par type dans les quartiers, l'expérience du contact avec la police dans différents contextes comme celui de la plainte,

1 La doctrine rédigée au sein d'un groupe de travail du CSRП en juin 2009 fonde l'action de la police sur 6 principes appelés les 3 « P » et les 3 « R » de la police de proximité : 1. Proximité, accessibilité et disponibilité du service public, 2. Partenariat et concertation, 3. Prévention, accueil et prise en charge des victimes, 4. Résolution de problèmes, 5. Redevabilité et transparence, 6. Respect des droits de l'homme.

2 Les Entités territoriales décentralisées sont les communes urbaines et rurales, les secteurs et les chefferies.

3 Décret n° 13/041 portant création, organisation et fonctionnement des conseils locaux pour la sécurité de proximité.

4 Voir par exemple Monusco, « Lutte contre l'insécurité à Uvira : les Conseils locaux pour la sécurité de proximité mis en avant, 5 juin 2020 » (Vu le 1 janvier 2023 : <https://monusco.unmissions.org/lutte-contre-l%E2%80%99ins%C3%A9curit%C3%A9-de-proximit%C3%A9-mis-en-avant>.)

5 Thill, Michel et Abel Cimanuka, *La gouvernance de la sécurité locale à l'est du Congo. Décentralisation, réforme de la police et interventions dans la chefferie de Buhavu*, Rift Valley Institute. 2022.

ou encore la perception de la police et de la manière dont elle exerce son mandat ainsi que les attentes en matière de services de police et de sécurité. Les problématiques repérées à l'aide de l'analyse des données de sondage sont ensuite approfondies dans une seconde étape par l'exploitation des études existantes sur ces thématiques, l'analyse de bases de données pertinentes et par des entretiens qualitatifs originaux avec des experts et les acteurs locaux que sont la police, les autorités, la justice, des ONGs, ou encore des groupes de résidents vulnérables.

Pour la commune de Mbunya qui fait l'objet de ce rapport, le sondage a été réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 1 491 résidents entre les 20 et 30 septembre 2022 selon une méthodologie détaillée en annexe. Le sondage a été complété par une série d'entretiens menés avec les acteurs locaux de la ville de Bunia lors de la mission d'un expert de l'École de criminologie de Lubumbashi co-auteur de ce rapport. Sachant que la sécurité s'organise à l'échelon des quartiers où sont installés non seulement des commissariats ou sous-commissariats mais aussi les chefs de quartier et des acteurs non étatiques comme des groupements de jeunes assurant des services de veille sécuritaire, le projet s'est également attaché à améliorer la cartographie de la commune de Mbunya en traçant les périmètres des quartiers en cartographiant (et nommant) les avenues manquantes sur la base d'images satellitaires et en collectant de multiples points d'intérêt – des écoles, des centres de santé, les postes de police, les bureaux de chefs de quartier, ou encore des églises – durant la phase de terrain. Ces points d'intérêt ont été ensuite cartographiés sur OpenStreetMap, sont accessibles publiquement et sont exploités pour les besoins de l'analyse sécuritaire du DLS.

Le DLS comprend quatre parties. La première est consacrée au contexte particulier de la ville de Bunia en décrivant brièvement la nature de contexte de conflit armé dans la province et en rappelant que Bunia a été l'une des premières villes de la République démocratique du Congo (RDC) à introduire les principes de la police de proximité sous forme de projet pilote au début des années 2010 avec l'appui notamment du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Le réseau de postes de police est documenté dans cette partie. Suit une partie quantitative documentant une série d'indicateurs clefs de sécurité à partir des données de sondage. Les données sont systématiquement présentées de manière désagrégée en fonction du genre, des communautés ethniques, du type de quartier et du quartier. La partie suivante présente 5 thématiques prioritaires pour la commune de Mbunya: les enfants de la rue, les gangs et miliciens, la traite des femmes et les violences sexuelles, les groupes de vigilance et enfin la police de proximité. Ces chapitres sont rédigés à partir des données de sondage et, surtout, des entretiens d'experts réalisés à Bunia. La dernière partie formule des recommandations programmatiques à l'intention du Conseil local de sécurité de proximité de la commune en vue de la formulation d'un plan local de sécurité.

PARTIE I CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA COMMUNE



PARTIE I

CHAPITRE I

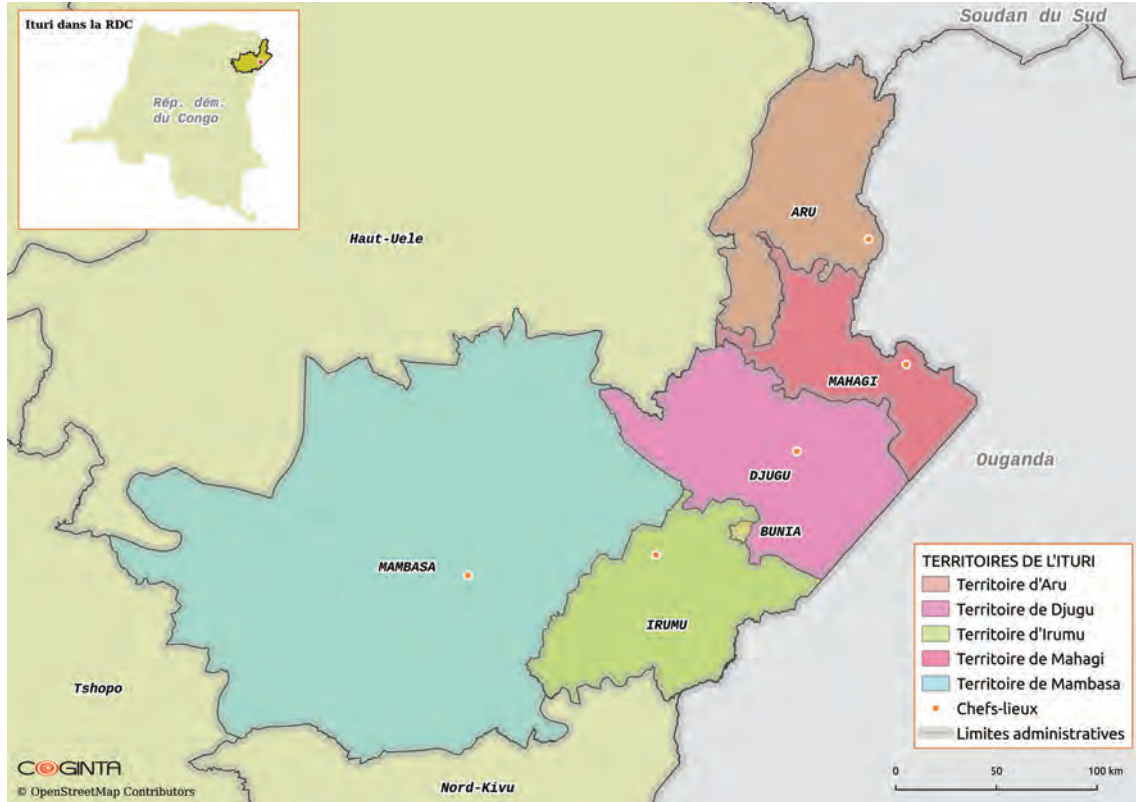
UN CONTEXTE DE CONFLITS ARMÉS DANS LA PROVINCE

Avec les deux Kivu, l'Ituri est une zone de conflits armés de l'est du Congo.⁶ La compétition entre communautés de la province – mais avant tout entre cultivateurs Lendu de souche soudanaise s'estimant dépouillés de leurs terres ancestrales et éleveurs Hema aux racines nilotiques qui ont dominé pendant plus d'un siècle les autres communautés d'Ituri⁷ – pour l'accès à la terre, aux opportunités économiques (d'une zone aurifère) et au pouvoir politique⁸ se déroule sur un fond d'implication de l'Ouganda et du Rwanda.⁹ Durant la « guerre de l'Ituri » qui a ensanglanté la province de 1999 à 2003, des massacres ont été perpétrés autour de lignes ethniques impliquant des groupes armés comme le RCD-ML-K, l'UPC¹⁰ (Hema du Nord), le PUSIC¹¹ (Hema du Sud), le FRPI¹² (Lendu du Sud, appelés aussi Ngiti, ainsi que les Bira)¹³ et le FNI¹⁴ (Lendu du Nord).¹⁵

Malgré une série d'accords (dont les accords de Luanda avec l'Ouganda, les accords de Sun City avec le Rwanda), une nouvelle constitution (entrée en vigueur en 2006), l'intervention militaire de l'Union européenne avec l'Opération Artémis, la mission de maintien de la paix des Nations unies avec la MONUSCO et des opérations successives de démobilisation, de désarmement et de réintégration débutées en 2004, les tensions sont restées vives dans la province. Des groupes armés comme le FRPI n'ont pas désarmé.¹⁶ La prise de Goma par le M-23 en 2012 a provoqué des troubles majeurs dans la ville de Bunia dirigés contre les organisations humanitaires et la MONUSCO. En 2015, une étude identifiait plus de 70 groupes armés toujours actifs à l'est du Congo dans les seuls Kivu voisins de l'Ituri.¹⁷

-
- 6 Les violences entre communautés Hema et Lendu de l'Ituri remontent loin dans l'histoire avec des épisodes dont on date le premier en 1885 et qui fut suivi d'autres en 1911, 1921, 1975, 1982, 1994 jusqu'au conflit de 1999-2003 (Voir Alphonse Maindo Monga Ngonga, « La républiquette de l'Ituri » en République démocratique du Congo : un Far West ougandais, *Politique africaine* 2003/1 (N° 89), pages 181 à 192).
- 7 Voir Alphonse Maindo Monga Ngonga, « La républiquette de l'Ituri » en République démocratique du Congo : un Far West ougandais, *Politique africaine* 2003/1 (N° 89), pages 181 à 192.
- 8 L'article « L'Ituri ou la guerre au pluriel » de Thierry Vircoulon retrace l'origine du conflit qui éclate en 1999 « à la « zaïrianisation » de l'économie, les propriétaires belges conservant des intérêts dans l'ancien Congo devenu Zaïre ont confié leurs exploitations agricoles à des gérants hema dans l'espoir d'en reprendre possession une fois cette lubie mobutiste passée de mode. Or, la « zaïrianisation » a duré et les Hema ont fait enregistrer ces propriétés – dont les ouvriers agricoles étaient le plus souvent des Lendu – en leur nom. Les concessionnaires hema ont mené une politique d'accaparement des terres en soudoyant les autorités locales. En effet, selon la législation congolaise, un titre de propriété non contestée pendant deux ans devient incontestable. Le service du cadastre et le tribunal de grande instance de Bunia étant au service du plus offrant, de nombreuses malversations foncières ont eu lieu dans les années 1990, permettant aux concessionnaires hema d'agrandir leurs propriétés aux dépens des Lendu Pitsi du territoire de Djugu. Cet accaparement était, du reste, facilité par le fait que la plupart des paysans lendu étaient illettrés et n'avaient les moyens ni financiers ni intellectuels de contester les titres fonciers qui leur étaient opposés. La police et le reste de l'administration dominées par les Hema n'ont pas joué le rôle d'arbitre impartial qui aurait dû être le leur et les quelques contestations foncières parvenues devant le tribunal local ont tourné à l'avantage des propriétaires. » (Thierry Vircoulon, « L'Ituri ou la guerre au pluriel », *Afrique contemporaine*, 2005/3, numéro 2015, pp 129-246.
- 9 Cf. Hoffmann, Kasper, Vlassenroot, Koen, et Karen Büscher, « Multi-Layered Security as Quick Fix? The Challenges of Donor-Supported Bottom-up Security Provision », *Working Paper*, JSRP Paper 33, Juillet 2016. Voir également Jogien Bakker et Joost van Puijnenbroek. *L'analyse de conflit et évaluation de besoin effectuée dans le cadre de l'opérationnalisation de la deuxième phase du STAREC/ISSSS*, Octobre 2014.
- 10 Union des patriotes congolais.
- 11 Parti pour l'unité et la sauvegarde de l'intégrité du Congo.
- 12 Force de résistance patriotique d'Ituri.
- 13 Le FRPI a pour base la chefferie des Walendu Bindi dont le chef-lieu est Gety ; sa zone d'activité est une portion du territoire de l'Irumu ; le groupe a résisté à toutes les tentatives de démobilisation (cf. p. 8, Vircoulon, Thierry, *Ituri. Résurgence du conflit et échec de la politique de consolidation de la paix*, IFRI, juin 2021).
- 14 Front nationaliste et intégrationniste.
- 15 P. 18, Henning Tamm, Rift Valley Institute, UPC in Ituri, *Understanding Congolese Armed Groups*, Nairobi 2013.
- 16 P. 32. Adolphe Agenonga Chober, Georges Berghezan. *La CODECO, au cœur de l'insécurité en Ituri*. Les rapports du GRIP, 2021/3
- 17 Jason K. Stearns and Christoph Vogel, *The Landscape of Armed Groups in the Eastern Congo*, Center on International Cooperation, décembre 2015.

CARTE 1 : CARTE DE L'ITURI



Après une période d'accalmie, les violences dans la province ont repris en décembre 2017 à la suite d'attaques perpétrées par une nébuleuse de combattants Lendu se réclamant de la Coopérative pour le développement économique au Congo (CODECO) et de son bras armé l'URDPC¹⁸. Celles-ci ont visé initialement la communauté Hema dans le territoire de Djugu avec pour enjeu le contrôle du territoire de Djugu considéré par les Lendu comme étant leurs terres ancestrales.¹⁹ Dès 2019, les violences ont ciblé également d'autres communautés comme les Alurs et les Bira à mesure que la CODECO a étendu ses activités à deux nouveaux territoires : le Mahagi en poussant vers le nord et, plus tard, l'Irumi vers le sud²⁰. En réaction à ces attaques,

les autres communautés se sont réarmées. Les Bira l'ont fait avec la création du FPIC²¹ ou *Chini ya Kilima* en juin 2019 dans les localités de Nyakunde et Marabo à environ 35 km au sud-ouest de Bunia sur le territoire de la chefferie de Basili.²² Le FPIC est aujourd'hui actif dans les chefferies de Basili, Mobala et Babelbe. Les Hema ont quant à eux ont créé le Front populaire d'autodéfense au Congo (FPAC) ou Groupe Zaïre, appelés aussi « Les Zaïrois », dont les activités contre la CODECO se sont intensifiées fin 2021 principalement dans le territoire de Djugu où leurs villages sont pris pour cibles et pour le contrôle de sites d'orpaillage²³ dans ce territoire qui en regorge²⁴. L'or est une source de financement pour toutes les milices de l'Ituri. Une

18 L'Union des révolutionnaires pour la défense du peuple congolais. La base historique de la CODECO serait la chefferie de Walendu Pitsi dans le territoire de Djugu.

19 Voir p. 14, Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme, HCDH – Monusco. *Rapport public sur les conflits en territoire de Djugu, province de l'Ituri. Décembre 2017 à septembre 2019*. Janvier 2020.

20 Adolphe Agenonga Chober, Georges Bergehan. *La CODECO, au cœur de l'insécurité en Ituri*. Les rapports du GRIP, 2021/3.

21 Force patriotique et intégrationniste du Congo.

22 Voir Vircoulon, Thierry, *Ituri. Résurgence du conflit et échec de la politique de consolidation de la paix*, IFRI, juin 2021.

23 Cf. *Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo*, 10 juin 2022, Conseil de sécurité, Conseil de sécurité des Nations unies, S/2022/479.

24 Voir la carte interactive sur les sites d'extraction de l'or dans la province sur <https://ipisresearch.be/>.

« économie de guérilla »²⁵ impliquant également les FARDC autour du contrôle des sites d'extraction s'est installée dans la province et perpétue ainsi l'instabilité. Selon le Groupe d'experts des Nations unies sur la RDC, certaines des opérations du Groupe Zaïre contre la CODECO ont pu être menées conjointement avec les FARDC.²⁶ Le Groupe d'experts fait état d'exactions de la part des FARDC, mais également la Police nationale, qui mènent des opérations contre les milices dans les territoires d'Irumu et de Djugu.²⁷

Sans connexion directe avec la dynamique des conflits intercommunautaires de l'Ituri mais s'en servant de manière opportuniste, s'ajoute aujourd'hui dans la province la présence de plus en plus marquée dans le sud de la province d'une milice salafiste – les Forces démocratiques alliées (ADF) – originaire de l'Ouganda voisin. La milice a été créée par des adeptes du mouvement de prédication islamique *tabligh*²⁸ et est active depuis 1995 principalement dans région montagneuse du Rwenzori à la frontière avec l'Ouganda non loin de Beni au Nord-Kivu.

Depuis 2015, sous la pression des opérations militaires dans le Nord-Kivu²⁹, elle a réorienté ses activités dans le territoire iturien de Mambasa et, depuis 2020, dans le sud de l'Irumu provoquant notamment des affrontements récents avec la FPIC à proximité de la ville de Komanda. Selon le Groupe d'experts des Nations unies sur le Congo, les ADF auraient désormais prêté allégeance au groupe islamique DAECH.³⁰ Des miliciens Mayi Mayi ou Maï-Maï, avec lesquels les ADF forment des alliances ponctuelles, sont également actifs surtout dans le territoire d'activités des ADF. Les zones d'activités des milices sont bien repérables à l'aide de la Carte 2 ci-dessous réalisée à partir des données d'ACLED³¹ ces derniers trois ans.

La CODECO est la principale milice d'Ituri. Elle est impliquée dans 58.9% des événements violents recensés dans la province (Tableau 1). Les ADF sont désormais responsables de 24 % des événements, la FPIC/*Chini ya Kilima* de 8.4 % alors que les activités des autres groupes – le Groupe Zaïre et les Mayi Mayi – représentent 4.3 % des événements chacun.

TABLEAU 1 **DISTRIBUTION DES ÉVÉNEMENTS VIOLENTS PAR MILICE DANS LA PROVINCE DE L'ITURI**

	N	%
FPIC	157	8.4
CODECO	1098	58.9
ADF	448	24.0
FPAC/Groupe Zaïre	80	4.3
Mayi Mayi	81	4.3
Total	1864	100 %

Source : Données ACLED 17.10.2019-16.10.2022

25 Lagrange, Marc-André et Thierry Vircoulon, *République démocratique du Congo : à l'est rien de nouveau*. Etudes de l'IFRI. Décembre 2022.

26 Paragraphe 104, *Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo*, 10 juin 2022, Conseil de sécurité, Conseil de sécurité des Nations unies, S/2022/479.

27 Par exemple pp. 31 et suivantes, *Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo* du 10 juin 2021, Conseil de sécurité, S/2021/560.

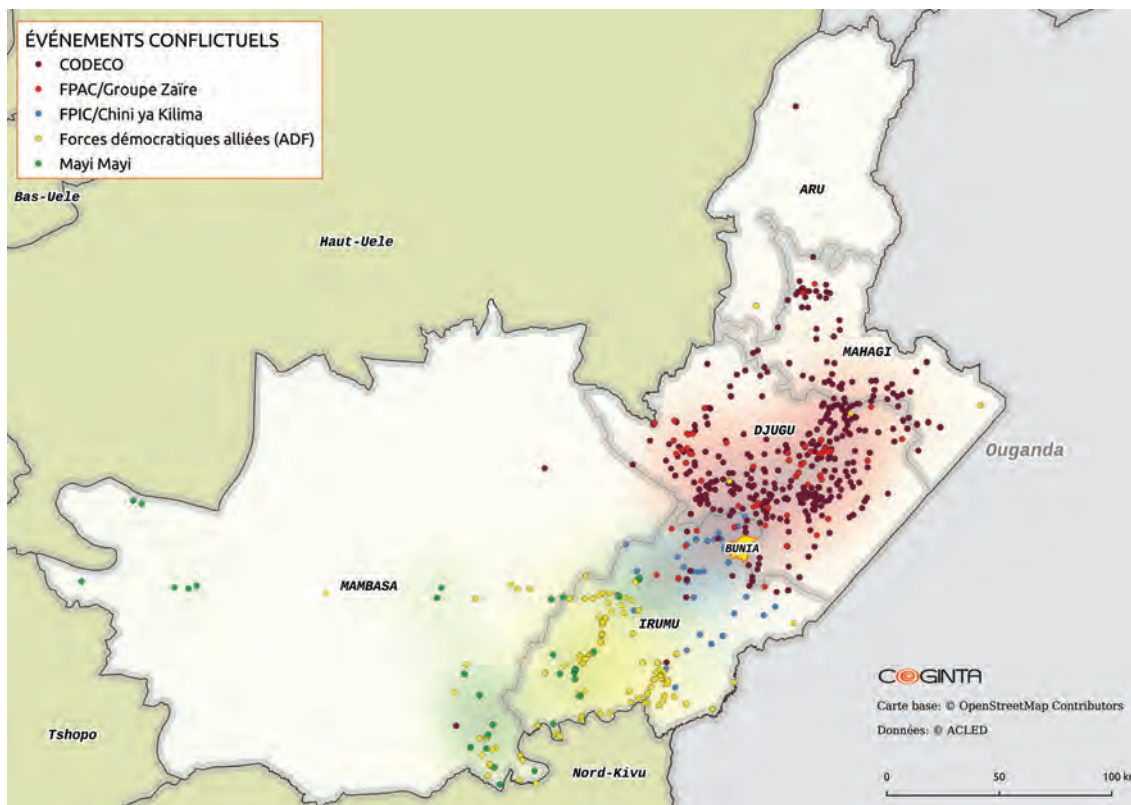
28 Cf. Paul Nantulya, *La nature évolutive des Forces démocratiques alliées*, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 21 janvier 2019. <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-nature-evolutive-des-forces-democratiques-alliees/>.

29 Cf. Lagrange, Marc-André et Thierry Vircoulon, *République démocratique du Congo : à l'est rien de nouveau*. Etudes de l'IFRI. Décembre 2022.

30 Cf. *Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo*, 10 juin 2022, Conseil de sécurité, Conseil de sécurité des Nations unies, S/2022/479.

31 Le projet ACLED (*Armed Conflict Location & Event Data Project*) répertorie à partir de différentes sources les « événements conflictuels » dans les pays sous une forme désagrégée permettant entre autres leur géolocalisation (<https://acleddata.com/>).

CARTE 2: LES AIRES D'ACTIVITÉS DES DIFFÉRENTS GROUPES ARMÉS EN ITURI



Cette intense activité des groupes armés fait de l'Ituri aujourd'hui l'une des trois provinces les plus instables de la RDC. Sur l'ensemble des événements liés à des conflits recensés à l'échelon national sur près de trois ans, un bon cinquième – 21.5 % – se sont déroulés en Ituri. Le Nord-Kivu totalise quant à lui 40.5 % des événements conflictuels nationaux et le Sud-Kivu 21.8 %. Le foyer principal d'activités des milices en Ituri est le

territoire de Djugu qui concentre 46.4 % des événements conflictuels de la province (cf. Tableau 2 et Carte 3). Le territoire de l'Irumu (28.5 %) à l'extrémité nord duquel est située la ville de Bunia totalise 28.5 % des événements conflictuels. La ville de Bunia est elle-même le théâtre de 4.6 % de l'ensemble des événements conflictuels de la province durant la période considérée.

TABLEAU 2 LES ÉVÉNEMENTS CONFLICTUELS DANS LA PROVINCE DE L'ITURI PAR TERRITOIRE

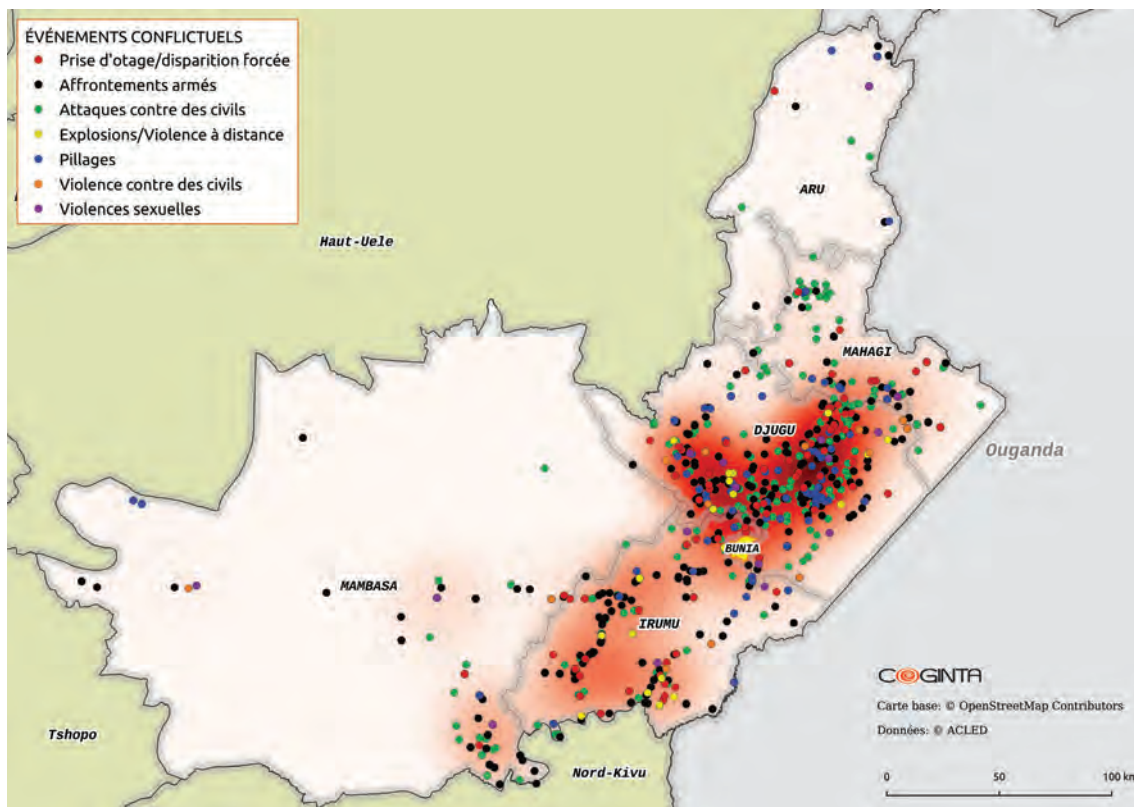
Territoires	N	%
Djugu	1040	46.4
Irumu	638	28.5
Mambasa	235	10.5
Mahagi	176	7.9
Ville de Bunia	102	4.6
Aru	44	2.0
Ingbokolo	4	0.2
Total	2239	100 %

Source: Données ACLED 1.1.2020-16.10.2022

La carte suivante (Carte 3) permet de visualiser cette territorialisation des conflits dans la province et l'intense activité des groupes armés sur le territoire de Djugu au nord de Bunia.

La grande majorité des 2241 événements conflictuels répertoriés dans la province sont des affrontements armés entre les FARDC et des miliciens (45.3 %) ainsi que des attaques violentes de miliciens contre des civils (39.6 %) (Tableau 3).

CARTE 3: TERRITORIALISATION DES ÉVÉNEMENTS VIOLENTS DANS LES CONFLITS EN ITURI



Source : Données ACLED 17.10.2019-16.10.2022

TABLEAU 3 LES ÉVÉNEMENTS CONFLICTUELS DANS LA PROVINCE DE L'ITURI

	Ituri	
	N	%
Affrontement armé	1016	45.3
Violence contre des civils	887	39.6
Manifestation	157	7.0
Emeute	84	3.7
Destruction de propriété	51	2.3
Explosion	38	1.7
Autre	8	0.4
Total	2241	100 %

Source : Données ACLED 1.1.2020-16.10.2022

Un accord de paix séparé avec la milice FRPI a été signé le 28 février 2020 mais le processus de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et de réintégration s'est enlisé depuis. Le 30 mai 2022, la FPIC a signé un accord de cessation des hostilités avec le gouvernement et le 4 juin 2022, 7 des 10 fractions de la CODECO ont fait de même à Rhety³². Ces accords ont pour effet immédiat de rassembler aux portes de la ville de Bunia différents groupes de miliciens en attente d'être démobilisés et d'opportunités de réinsertion et de réintégration dont les programmes ne sont pas encore mis en place et qui se révèlent déjà, comme nous le verrons dans les études de cas, poser des problèmes de criminalité dans les faubourgs de la ville.

Il est généralement admis que près du tiers des habitants de la province ont dû quitter leur foyer en raison des affrontements violents qui auraient fait quelque 55 000 morts. Le nombre de déplacés internes dû à l'instabilité dans la province se monterait aujourd'hui à plus de 1.7 million, dont plus de la moitié d'enfants.³³

L'impact des conflits de la province sur la sécurité dans la ville de Bunia est multiple et profond.

- Une partie des déplacés internes se retrouvent dans deux camps installés dans le nord de la ville, dans le quartier de Mudzi-Pela, ainsi que dans des familles d'accueil et alimente la problématique des enfants en situation de rue qui vivent de mendicité, de petits boulots mais aussi de vols, une thématique qui est analysée plus en détail dans la troisième partie du DLS.
- La proximité géographique des affrontements armés insécurise les résidents de Bunia qui redoutent régulièrement des incursions de miliciens de différentes fractions dans la ville tout en évoquant la mémoire des exactions commises par des milices s'apparentant à un nettoyage ethnique dans certains quartiers de la ville en 2002 après le départ des troupes ougandaises.
- Par le passé, des miliciens ont été réinsérés en intégrant notamment les associations des mototaxis de la ville qui sont un facteur de troubles dans la ville. Aujourd'hui des miliciens en attente de démobilisation à la suite des différents récents accords de cessation des hostilités sont en déshérence en quelque sorte dans les faubourgs de la ville, revendent une réintégration et vivent aux dépens de la population versant parfois dans le grand banditisme et terrorisent les ménages.
- La ville de Bunia abrite aussi la principale base opérationnelle des FARDC de la province avec un quartier entier – le quartier OPAS – habité principalement par des familles de militaires et d'autres quartiers où ces militaires sont également très présents comme ceux de Bankoko et de Ngezi où les FARDC ont une base logistique. La présence de ces soldats dans la commune de Mbunya provoque toutes sortes de problèmes pour les populations résidentes en termes de tracasseries, rixes, prostitution et petits trafics qui sont difficilement gérables pour la police qui n'a pas de poste de police dans les zones militaires.
- Finalement, la ville n'est pas exempte des tensions intercommunautaires qui prévalent dans la province sachant que, comme nous allons le voir plus loin, les communautés en conflit y vivent de manière largement ségréguée et se regardent en chiens de faillance et avec suspicion dans la commune. Ces communautés, comme nous le verrons dans ce DLS, s'organisent également pour assurer la protection des quartiers et portent un regard différent sur la sécurité et la police.
- Depuis le 6 mai 2021, les institutions civiles de la ville de Bunia ont été remplacées par des autorités militaires avec l'instauration de l'état de siège dans l'ensemble de la province.

32 Cf. <https://peacekeeping.un.org/fr/ituri-la-majorite-des-factions-de-la-milice-codeco-sengagent-deposer-les-armes>.

33 Cf. p. 16, Adolphe Agenonga Chober et Georges Berghezan, *La CODECO, au cœur de l'insécurité en Ituri*, Les rapports du GRIP, 2021/3.

CHAPITRE II LA COMMUNE DE MBUNYA

Mbunya est une nouvelle commune occupant tout le flanc occidental de la ville de Bunia, laquelle compte trois communes (Carte 4). Elle a été créée administrativement en 2013 au moment où Bunia obtenait son statut de ville.³⁴ Selon les autorités municipales, la population de la commune serait aujourd'hui d'environ un demi-million d'habitants, un chiffre qui ne cesse de croître en raison de l'afflux de déplacés internes fuyant par vagues les combats dans la province. Quatre des huit quartiers de la commune, peuvent être considérés comme faisant partie du centre-ville. Il s'agit des quartiers de Ngezi, tout au nord, puis Lumumba, Bankoko et enfin Yambi Yaya (Carte 5). Dans ce DLS, ces quartiers seront appelés les « quartiers du centre ». Les versants occidental et méridional de la commune de Mbunya sont constitués essentiellement de nouveaux quartiers

situés jadis dans les faubourgs de la ville, urbanisés depuis peu, et que nous appellerons dans ce DLS les « nouveaux quartiers » ou les « quartiers de la périphérie ».

Il s'agit des quartiers de Bakongolo (au nord), Opas, Hoho et Dele (au sud). Aucun de ces nouveaux quartiers n'existait administrativement avant 2013 et Dele avait jusque-là le statut de groupement incorporé. Il existe de sérieux conflits sur le tracé des limites administratives³⁵ de la commune de Mbunya avec les chefferies voisines. Le quartier de Hoho est bordé à l'ouest par le groupement de Tsere de la chefferie de Bahema d'Irumu tandis que, au sud, se trouve la chefferie de Basili qui conteste le tracé méridional du quartier de Dele.

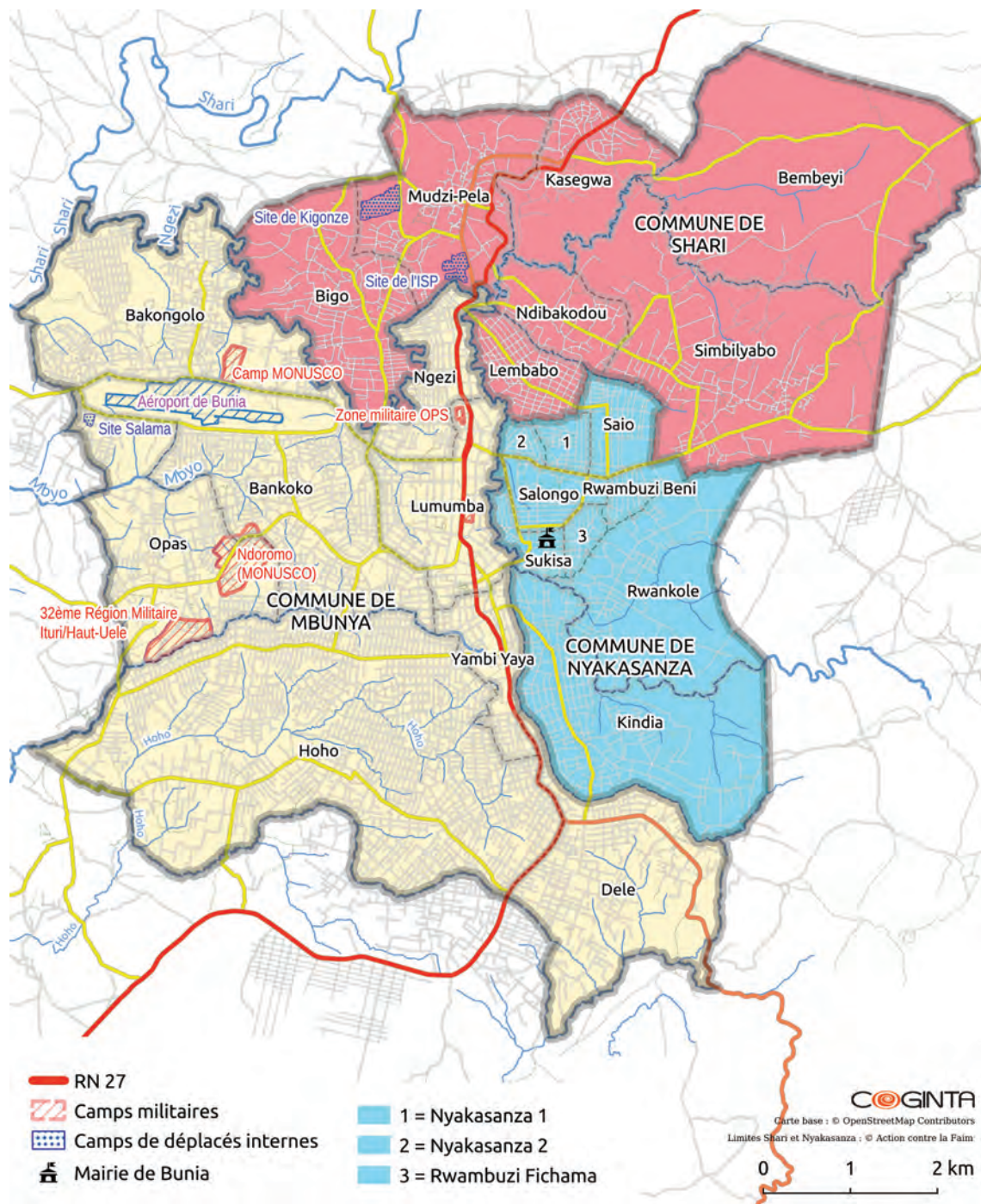


Rue de Bunia

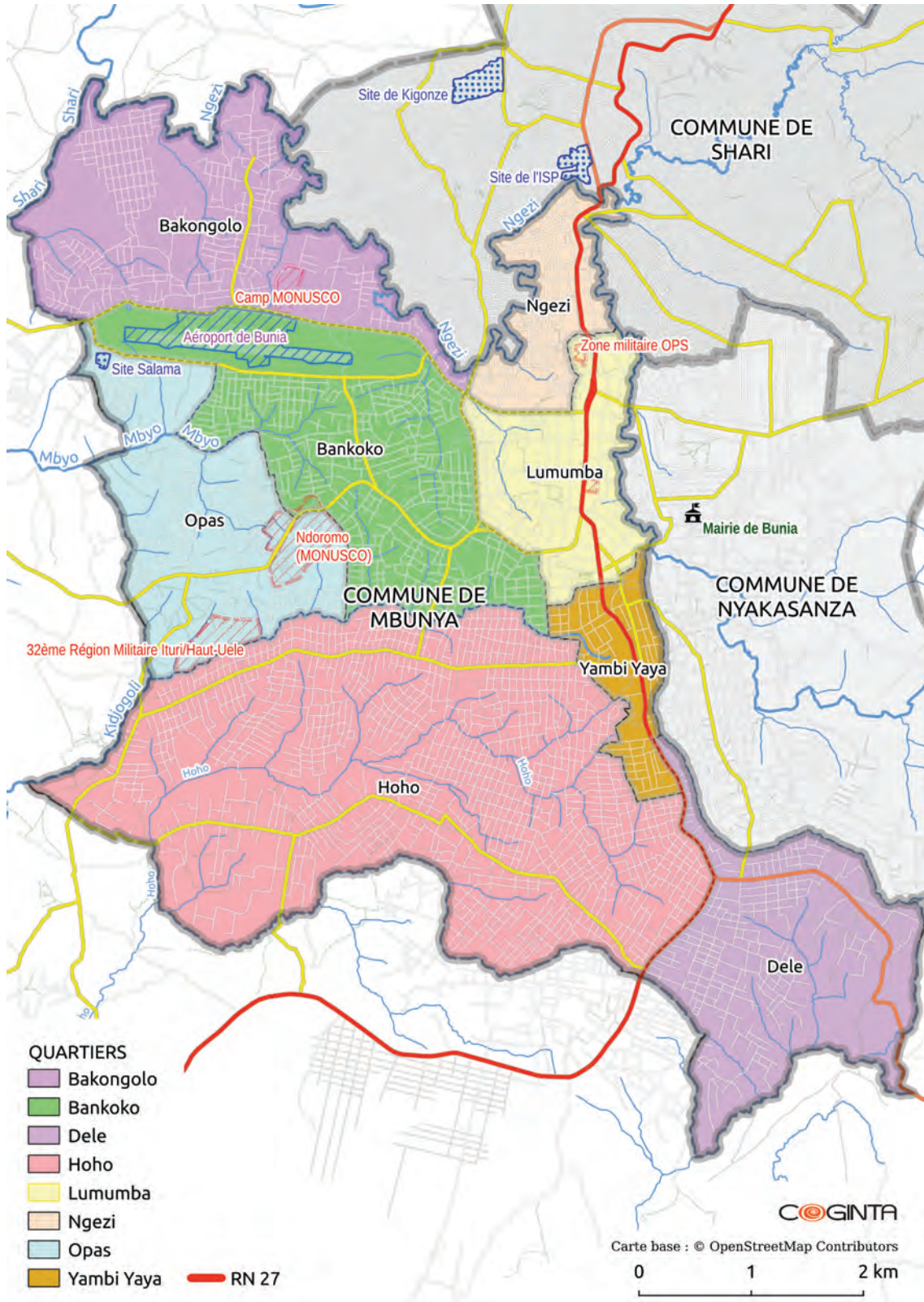
34 Cf. Décret N°013/022 du 13 juin 2013 du Premier Ministre conférant le statut de ville et commune à certaines agglomérations de la province orientale spécialement en ses articles 1 et 9. Son entrée en vigueur est intervenue le 5 décembre 2017 par l'acte de nomination des autorités. Ce décret est conforme à l'Ordonnance N°87-236 du 29 juin 1987 portant création et délimitation des cités dans la région du Haut-Zaïre en son article 3 alinéa 5 déterminant le périmètre de la cité de Bunia.

35 L'équipe en charge de la cartographie pour ce DLS la commune a tracé les limites administratives des quartiers avec l'aide des chefs de quartier et de la mairie.

CARTE 4: LES COMMUNES ET QUARTIERS DE BUNIA



CARTE 5 : LES QUARTIERS DE LA COMMUNE DE MBUNYA



Les communautés vivent de manière largement ségréguée dans la ville de Bunia (Carte 6).³⁶ Les quartiers nord de la ville – pour la commune de Mbunya, il s’agit des quartiers de Ngezi et de Bakongolo – sont peuplés essentiellement par la communauté Hema et plus particulièrement les Hema du nord, appelé aussi Gegere. Les résidents des quartiers sud de la commune de Mbunya sont majoritairement de la communauté Bira, laquelle est considérée comme étant fondatrice de la ville. Il s’agit avant tout des quartiers de Dele et de Hoho. Les quartiers centraux de Bankoko, de Lumumba et de Yambi Yaya sont à dominance Lendu Ngiti mais avec la présence d’autres communautés minoritaires.³⁷ La quartier de Yambi Yaya mais également celui de Lumumba, ont une présence importante de Nande, actifs dans le commerce et natifs du Nord-Kivu.

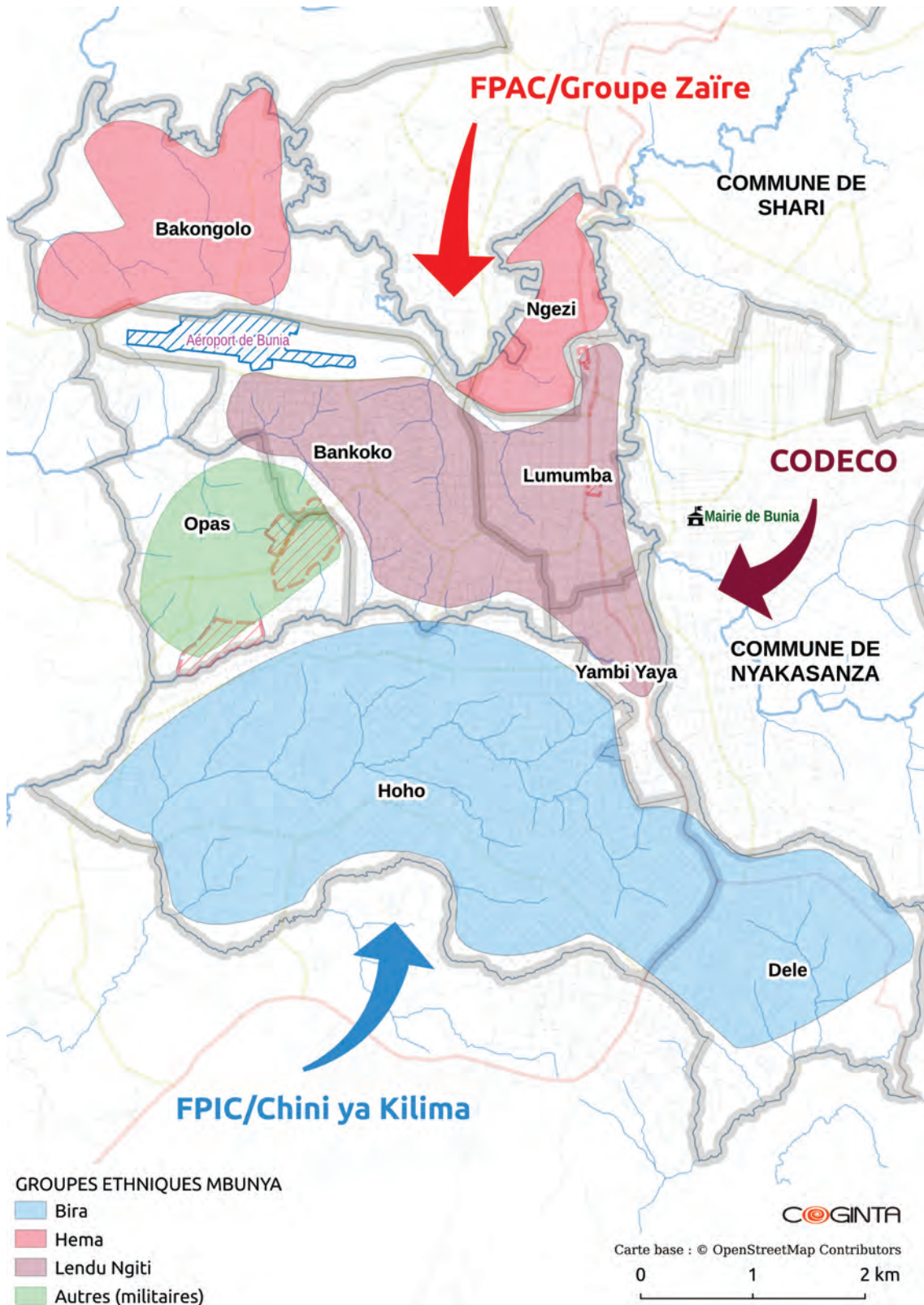
Si le quartier d’OPAS est un quartier peuplé essentiellement de familles de militaires, le quartier de Bankoko abrite lui aussi de nombreuses familles de militaires parlant le lingala ainsi que des foyers Hema dans sa partie septentrionale et Bira dans sa partie méridionale. Ces aires géographiques de peuplement communautaire correspondent également à des zones d’influence des principales milices actives dans l’Ituri. Comme nous l’avons vu plus haut, la milice Lendu de la CODECO est active à l’est et au nord de la ville dans le territoire de Djugu³⁸. Les miliciens Bira du FPIC/*Chini ya Kilima* ont leur fief dans la chefferie Basili et sont actifs dans le sud-ouest de la commune bordant les quartiers de Dele et de Hoho. La milice Hema du *Groupe Zaïre* est principalement active dans le territoire de Djugu au nord de Bunia et de ses quartiers de Bakongolo et de Ngezi occupés par la communauté Hema.

36 Ceci d’explique partiellement par l’identité communautaire des chefferies sur lesquelles la ville s’est étendue mais également en raison des exactions commises durant l’occupation de la ville par les milices après le départ des troupes ougandaises et la « bataille de Bunia » de mars à juin 2003 au cours de laquelle les habitations des opérations de « nettoyage ethnique » ont eu lieu (Cf. Thierry Vicoulon, « L’Ituri ou la guerre au pluriel », *Afrique contemporaine* 2005/3). En août 2002, des exactions ethniques avaient déjà eu lieu à Bunia. Des combattants lundu et bira ont attaqué des groupes de Hema résidant à Mudzipela (p. 231, Situation en République démocratique du Congo, Le procureur contre Bosco Ntaganda, Cour pénale internationale, 8 juillet 2019), un quartier Hema de Bunia. Après la prise de la ville par l’UPC, dans les quartiers nord de la ville à majorité Hema, Mudzipela, Bigo I, II, III and Saio, des maisons appartenant aux Bira et aux Lendu ont été saccagées et des habitants des communautés Lendu, Bira et Nande tués par un groupe d’autodéfense de l’UPC Hema instigué par le général Bosco Ntaganda (par exemple, p. 165, Rapport final du Groupe d’experts sur la RDC, Conseil de sécurité, S/2012/843 du 12 octobre 2012).

37 Voir également la matrice de la composition ethnique des quartiers de Bunia en 2014 dans p. 58 Jogien Bakker et Joost van Puijenbroek. *L’analyse de conflit et évaluation de besoin effectuée dans le cadre de l’opérationnalisation de la deuxième phase du STAREC/ISSSS*, Octobre 2014.

38 A partir de 2019, les attaques de la CODECO sortent du périmètre du territoire de Djugu pour s’étendre à celui de Mahagi au nord et d’Irumu au sud (cf. p.9, Adolphe Agenonga Chober et Georges Bergehan, *La CODECO, au cœur de l’insécurité en Ituri*, Les rapports du GRIP, 2021/3.)

CARTE 6: TERRITORIALISATION DES GROUPES COMMUNAUTAIRES DANS LA COMMUNE DE MBUNYA



PRÉSENTATION DES QUARTIERS

LES NOUVEAUX QUARTIERS DE LA PÉRIPHÉRIE

Le quartier méridional et excentré de la commune – Dele – est à l'origine un groupement incorporé qui, depuis 2013, est rattaché à la commune de Mbunya comme quartier à part entière. Il occupe une surface de 4.35 km² pour une population de 12 264 habitants, selon les chiffres officiels du recensement 2021 local. Le quartier partage ses limites à l'est avec le secteur de Walendu Tatsi dont la localité d'Ezekere est le bastion de la

milice CODECO. Ce quartier partage également sa limite méridionale avec la localité de Lengabo située sur le territoire d'Irumu où sont actifs les miliciens du FPIC/Chini ya Kilima. Outre le risque d'incursions de miliciens de la CODEDO et de miliciens du FPIC, ces derniers étant présents dans la localité, Dele accueille un flux constant de déplacés internes de la communauté Bira qui fuient les combats récurrents dans le territoire de l'Irumu à quelques encablures de Bunia. Un petit sous-CIAT logé dans un container est rattaché à Dele mais ce dernier, avec ses trois policiers, n'est pas doté de moyens conséquents pour faire face aux défis sécuritaires d'une zone à la démographie galopante et la présence de milices.



Avenue dans le quartier de Bakongolo

Le quartier de Hoho est un très grand quartier à majorité Bira quadrillé par 64 avenues soit environ le tiers des 196 avenues de la commune. Sa population est de 23 856 habitants au 31 décembre 2021 et sa surface de 12.42km², occupant ainsi 35 % du territoire de la commune de Mbunya. Il est traversé par des ruisseaux. Hoho dispose de son propre marché. Comme Dele, Hoho accueille de très nombreux déplacés internes qui trouvent refuge dans des familles d'accueil. Un CIAT est installé à Hoho mais ce dernier fonctionne également avec peu de moyens. Deux sous-CIATs appelés Sukisa I et II lui sont rattachés.

le Camp Ndoromo des FARDC, la principale opérationnelle base de la 32^{ème} armée dans la région. Il occupe un territoire de 3.87km² pour une population estimée à 16 000 habitants environ. Cette présence se traduit par le fait que 48.1 % des résidents interrogés à Opas durant le sondage parlent lingala dans leur foyer alors que la moyenne dans la commune est de 17.7 % de locuteurs lingala. On y trouve également des casques bleus dont le camp est situé au sein même du Camp Ndoromo. Jusqu'ici, aucun poste de police n'a été installé à Opas. A l'extrémité sud-ouest du quartier se trouve un camp informel de déplacés internes appelé le camp Salama qui regroupe environ 2 500 déplacés.

Opas est un nouveau quartier habité par de nombreuses familles de militaires sachant qu'il abrite



Quartier de Hoho

Le quartier septentrional de Bakongolo profite du dispositif sécuritaire de l'aéroport. Sa surface est de 4.96km² pour une population estimée à 15 000 habitants environ. On trouve dans ce quartier peuplé essentiellement de membres de la communauté hema la base logistique de la Monusco et de UNPOL. Le quartier abrite la résidence du gouverneur de la province. Les déplacés internes venus des régions du Nord sont d'origine Hema et s'y sont installés souvent de longue date sachant que le quartier est habité majoritairement par cette communauté. Un Sous CIAT y est installé.

LES QUARTIERS DU CENTRE HISTORIQUE

Comme Bakongolo, Ngezi est un quartier nord de la commune de Mbunya ; il est peuplé essentiellement par la communauté hema. Il est densément peuplé : sa surface est de 1.5 km² pour une population de 97 500 habitants environ. Le quartier abrite le grand Marché central de Bunia, le plus important de la ville, le petit marché Coopox de mauvaise réputation où se revendent des objets usagers. Le quartier abrite également le Centre hospitalier de la Charité, le Commissariat provincial de la PNC ainsi que la base logistique des FARDC. Ce quartier est voisin de la commune Shari où sont installés les deux plus grands camps des déplacés internes de la ville. La présence du Marché central de la ville attire de nombreux enfants en situation de rue qui y sont installés à demeure ou font la navette avec les camps de déplacés où résident souvent leur

famille. Il existe un CIAT de la police dont les locaux sont situés à l'intérieur du Marché central et qui dépend directement de la mairie de Bunia et non de la commune. Les policiers rattachés à ce CIAT ne desservent pas véritablement le quartier de Ngezi, mais s'occupent de la sécurité du marché, et de ce fait le quartier manque chroniquement de policiers. Un sous-commissariat est installé au Pont Gédéon. Comme on le verra par la suite, cette situation est jugée insatisfaisante par les résidents et a entraîné la constitution de groupes de veilleurs composés de jeunes sportifs du quartier qui en assurent la sécurité.

Le quartier Lumumba est un quartier du centre-ville. Il est avant tout administratif et abrite le siège des institutions provinciales. De nombreuses autorités civiles, militaires et de la police résident dans ce quartier. Les universités Shalom et de Bunia y ont leur campus. Sa population est estimée à 93 000 habitants environ pour une surface de 2.36 km². C'est également une zone commerciale avec de nombreux magasins le long du boulevard de Libération, la principale avenue du quartier. On y trouve des banques, le bureau de la Police d'investigation criminelle, le Détachement du Parquet de la PNC et le siège de la Monusco.

Le quartier Bankoko s'étend de l'aéroport jusqu'au quartier administratif de Lumumba. Il occupe une surface de 5.25 km². Sa population est estimée à 68 000 habitants environ. Il abrite la prison centrale et le camp PM (police militaire) et, à l'instar du quartier d'OPAS, de nombreux militaires et leur famille y résident. Le quartier est doté d'un CIAT de la police.

LA SÉCURITÉ URBAINE À BUNIA

Diagnostic local de sécurité – Commune de Mbunya



Rue dans le quartier de Ngezi



Quartier central de Lumumba

Le quartier Yambi Yaya un peu plus au sud est un quartier animé de la ville avec ses deux marchés, dont le deuxième en taille de la ville après celui de Ngezi, ses nombreuses terrasses de restaurant et une vie nocturne animée. C'est le quartier le plus densément peuplé de la commune. Sa population est estimée à 154 000 habitants occupant un petit territoire de 1.14 km². La com-

munauté Nande originaire du Nord-Kivu y tient le commerce. On y trouve également de nombreuses cliniques et un hôpital. Le quartier a une grande mixité sociale même si la communauté Lendu Ngeti y est plus importante que les autres. Le Groupe d'intervention mobile de la police y est basé de même que l'Ecole de police et le CIAT de Mbunya.



Marché à Yambi Yaya

I

II

III

IV

DÉMOGRAPHIE DES QUARTIERS

UNE FORTE CROISSANCE, SURTOUT DANS LES QUARTIERS DE LA PÉRIPHÉRIE

La ville connaît une très forte pression démographique due à l'insécurité récurrente et les conflits armés dans la province. Elle absorbe un afflux pratiquement constant de déplacés internes fuyant les affrontements meurtriers qui viennent s'installer en priorité dans les quartiers de la périphérie. En moyenne, selon les données de sondage du DLS, 45 % des résidents dans l'ensemble la commune de Mbunya y résident depuis moins de trois ans. Ce sont essentiellement les nouveaux quartiers de la périphérie de la ville qui absorbent cet afflux. Dans ces nouveaux territoires de la commune de Mbunya, 8.7 % des résidents interrogés y résident depuis moins de

6 mois et 17.8 % y sont arrivés entre 6 et 12 mois. Une minorité de 41 % des habitants de ces quartiers y résident depuis plus de trois ans. Les femmes sont les plus nombreuses à être arrivées récemment à Mbunya. Une femme sur deux y réside depuis moins de 3 ans.

Les quartiers les plus impactés par l'immigration (principalement les déplacés) interne sont les quartiers Bira de la périphérie sud : Dele et Hoho. Dans ces quartiers, plus de 60 % des résidents sont arrivés ces derniers 3 ans. Plus du tiers – 34.2 % – des personnes interrogées à Dele sont arrivées dans la commune dans les 12 mois précédant l'entretien et ce taux s'élève à 28.5 % pour Hoho. Les images satellitaires ci-dessous (Photos 1 et 2) permettent d'observer l'extension de la ville sur une période d'une dizaine d'années au niveau des quartiers de Hoho et de Dele. La partie foncée (à gauche) de la photo 1 date de 2010 tandis que la partie claire (à droite) date de 2015.

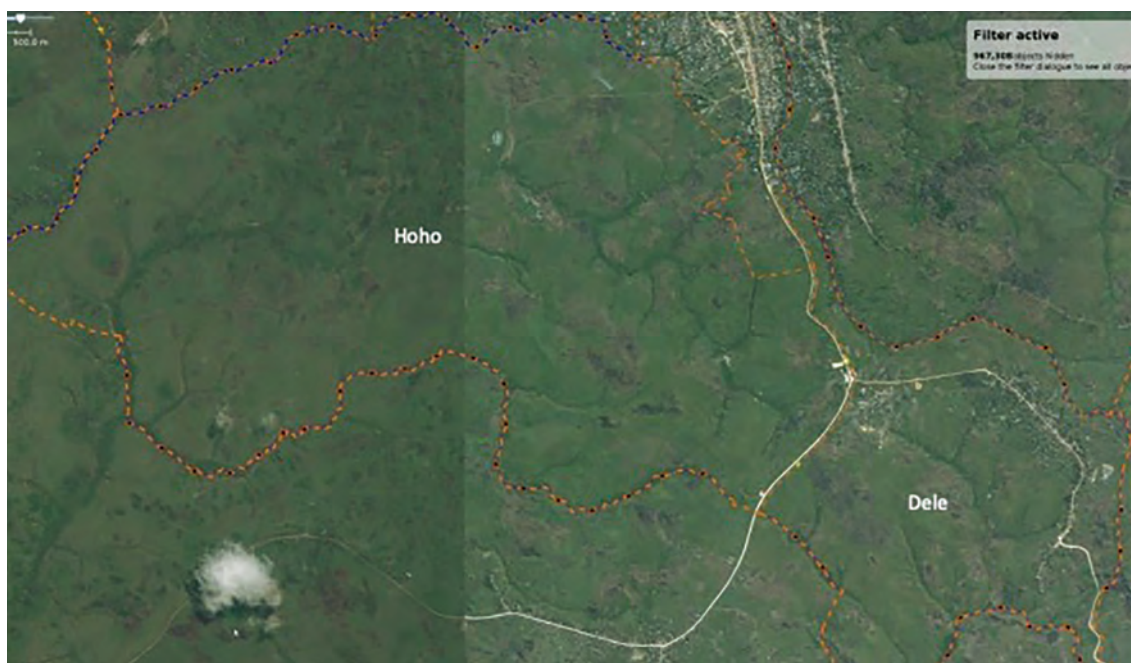


Image satellitaire des quartiers de Hoho et de Dele entre 2010 et 2015

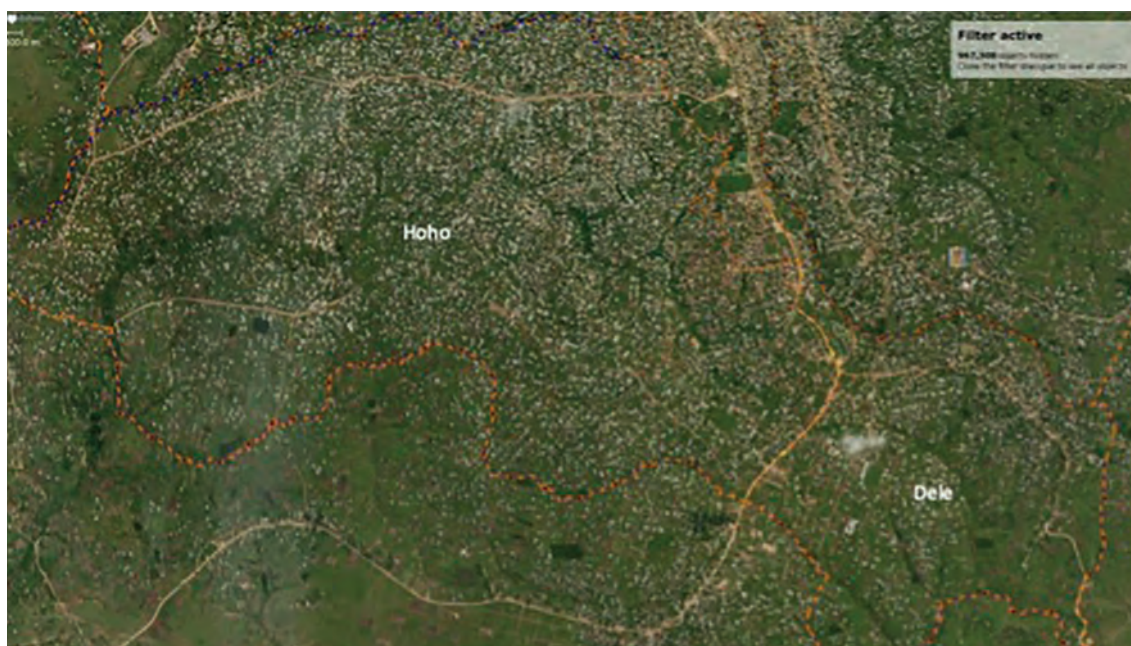


Image satellitaire des quartiers de Hoho et de Dele en 2022

Les tout nouveaux arrivants (moins d'un an) forment également plus du quart (25.7%) des habitants de Opas (Tableau 6) mais, partiellement, pour d'autres raisons sachant ce quartier accueille de nombreuses familles de militaires stationnés dans la base des FARDC abritée par le quartier.

Outre l'afflux de déplacés internes et de la présence de militaires, la ville est également le point

de chute des plus jeunes qui viennent y étudier ou chercher du travail. Environ 55 % des 18-35 ans de la commune sont arrivés dans la commune ces derniers 3 ans. Formant une portion importante des déplacés internes, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à s'être installées dans la commune depuis moins de trois ans : 49.9 % contre 39.9 % des hommes.

TABLEAU 4 DURÉE DE RÉSIDENCE SELON LE GENRE ET LA ZONE

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Moins de 6 mois	2.8	5.3	3.3	8.7	4.1
Entre 6 mois et 1 an	17.6	11.1	13.7	17.8	14.4
Entre 1 et 3 ans	29.4	23.6	25.8	31.7	26.6
Plus de 3 ans	50.1	60.1	57.2	41.8	55.0
N	748	741	1281	208	1491
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Le prochain tableau (Tableau 5) montre que ce sont les quartiers à dominance Bira qui accueillent le plus les déplacés internes, modifiant ainsi sensiblement l'équilibre des communautés ethniques dans la commune. Seuls 37.3 % des

résidents interrogés déclarent résider dans la commune depuis plus de trois ans contre 56.7 % pour les quartiers peuplés majoritairement par la communauté Hema et 54.5 % pour les quartiers à majorité Lendu Ngiti.

TABLEAU 5 DURÉE DE RÉSIDENCE DANS LA COMMUNE SELON LA COMMUNAUTÉ ETHNIQUE

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Moins de 6 mois	5.4	3.1	9.5	9.3
Entre 6 mois et 1 an	12.5	14.5	20.7	16.9
Entre 1 et 3 ans	25.4	28.0	32.4	31.7
Plus de 3 ans	56.7	54.5	37.3	42.1
N	335	490	482	183
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 6 DURÉE DE LA RÉSIDENCE DANS LES QUARTIERS

	Bakongolo %	Bankoko %	Dele %	Hoho %	Lumumba %	Ngezi %	Opas %	Yambi Yaya %
Moins de 6 mois	6.3	2.8	10.3	9.2	4.4	4.4	9.3	2.2
Entre 6 mois et 1 an	11.9	14.7	23.9	19.3	16.9	13.2	16.9	11.8
Entre 1 et 3 ans	29.5	28.9	30.3	33.3	28.7	20.8	31.7	25.7
Plus de 3 ans	52.3	53.7	35.5	38.2	50.0	61.6	42.1	60.3
N	176	218	154	325	136	159	182	136
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

LANGUE, REVENUS ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le tableau suivant (Tableau 7) permet d'observer que les quartiers d'Opas et de Bankoko abritent des proportions importantes de locuteurs lingala, ce qui dénote avant tout de la présence de fa-

milles de militaires dans ces quartiers. 48.1 % des résidents interrogés à Opas et 26.1 % de ceux de Bankoko parlent lingala dans leur foyer. Ces locuteurs lingala sont rares à Dele (4.7 %), Ngezi (9.1 %), Bakongolo (9 %), Hoho (12 %) et Yambi Yaya (12.5 %).

TABLEAU 7 **LANGUE PARLÉE DANS LE FOYER DANS LES QUARTIERS**

	Bakongolo %	Dele %	Hoho %	Lumumba %	Ngezi %	Bankoko %	Opas %	Yambi Yaya %
Français	5.4	3.4	4.1	14.9	3.2	2.8	3.9	11.8
Swahili	84.9	89.9	83.9	67.9	86.4	70.2	47.5	75.7
Lingala	9.0	4.7	12.0	16.4	9.1	26.1	48.1	12.5
Alur	-	-	-	-	0.6	0.9	0.6	-
Lendu	0.6	0.7	-	-	0.6	-	-	-
Autre	-	1.4	-	0.7	-	-	-	-
N	176	154	325	136	159	218	182	136
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

En moyenne, 39.6 % des résidents de Mbunya se considèrent pauvres (Tableau 8). La pauvreté monétaire se concentre dans les nouveaux quartiers de la commune (50 %) alors qu'elle est moins prévalente dans les quartiers du centre (37.9 %). Selon l'auto-estimation des résidents, les quartiers à majorité de la communauté Lendu Ngiti (36.1 % de pauvres) résidant plutôt dans les quartiers du centre sont moins pauvres que ceux de la communauté Hema (49.1 % de pauvres) et de la communauté Bira (46 % de pauvres) (Tableau 9).

Les quartiers les plus pauvres sont, dans l'ordre, ceux d'OPAS (56.4 % de pauvres), Dele (55.2 %), Bakongolo (52.6 %) et Hoho (41.6 %) (Tableau 10). Il existe également un écart important entre les genres. 44.6 % des femmes s'estiment pauvres alors que ce taux est de 34.4 % chez les hommes. Ce sont les nouveaux arrivants qui sont les plus pauvres. 48.3 % des nouveaux arrivants s'estiment pauvres contre 36.5 % pour les résidents de plus de 3 ans.

TABLEAU 8 **AUTO-ESTIMATION DES REVENUS DU MÉNAGE SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Pauvre	44.6	34.4	37.9	50.0	39.6
Moyen	48.4	56.1	53.2	46.1	52.2
Aisé	7.0	9.4	8.9	3.9	8.2
N	745	742	1278	207	1485
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 9 **AUTO-ESTIMATION DES REVENUS DU FOYER PAR ZONE DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Pauvre	49.1	36.1	46.0	56.4
Moyen	44.6	55.3	49.6	40.8
Aisé	6.3	8.7	4.4	2.8
N	334	485	476	179
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 10 **AUTO-ESTIMATION DES REVENUS DU FOYER PAR QUARTIER**

	Bakongolo %	Bankoko %	Dele %	Hoho %	Lumumba %	Ngezi %	Opas %	Yambi Yaya %
Pauvre	52.6	39.4	55.2	41.6	29.1	45.3	56.4	37.8
Moyen	43.4	53.7	42.2	53.1	58.2	45.9	40.8	54.8
Aisé	4.0	6.9	2.6	5.3	12.7	8.8	2.8	7.4
N	176	218	154	325	136	159	182	136
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Le niveau de revenus se reflète dans le fait que l'on possède ou non un véhicule. 56.9% des habitants de la commune ne possèdent pas de véhicule, 12.1% possèdent une voiture, 26.5% une moto et 4.4% l'une et l'autre (Tableau 11). 59.2% des femmes ne possèdent aucun véhicule contre 54.6% des hommes. Les résidents des nouveaux quartiers de la commune possèdent moins de

véhicules que ceux du centre: 67.1% n'en possèdent aucun contre 55.3% dans les quartiers du centre. Selon cet indicateur, les quartiers de Dele (72.7% sans véhicule), de Bakongolo (67%) d'Opas (68.5%), de Bankoko (66.5%) et de Hoho (63.2%) sont plus pauvres que les autres. Tous sont des nouveaux quartiers de la périphérie, à l'exception de Bankoko.

TABLEAU 11 **POSSESSION D'UN VÉHICULE SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Aucun véhicule	59.2	54.6	55.3	67.1	56.9
Une voiture	14.6	9.7	13.0	6.8	12.1
Une moto	24.0	29.1	26.8	24.6	26.5
Une moto et une voiture	2.1	6.6	4.9	1.4	4.4
N	745	742	1278	207	1485
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

On trouve dans la commune de Mbunya 15.4 % d'employés dans le secteur privé, 17.4 % d'artisans ou commerçants, 7.2 % de fonctionnaires, et 6.1 % de professions libérales. Les quartiers du centre abritent plus de professions libé-

rales (6.5 %) et d'employés dans le secteur privé (16.3 %) que les nouveaux quartiers de la périphérie qui, eux, accueillent plus de fonctionnaires (surtout des militaires) (9.1 %), d'agriculteurs (9.1 %) et de vendeuses indépendantes (6.3 %).

TABLEAU 12 **CATÉGORIE PROFESSIONNELLE DES RÉSIDENTS SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Profession libérale (médecin, avocat, etc.)	4.2	8.3	6.5	4.2	6.1
Indépendant, artisan, commerçant	18.6	16.2	17.3	17.8	17.4
Agriculteur, éleveur, pêcheur	2.8	5.3	3.2	9.1	4.0
Fonctionnaire d'Etat	3.5	10.9	6.9	9.1	7.2
Employé dans le secteur privé (commerce, entreprise, ONG)	8.6	22.3	16.3	10.6	15.4
En formation, j'étudie	10.2	9.7	10.2	8.7	9.9
Sans profession, au foyer	33.4	3.0	18.5	16.3	18.3
Vendeuse indépendante	7.5	0.8	3.8	6.3	4.2
Débrouillard, journalier	10.5	12.0	11.4	10.1	11.2
Conducteur de taxi moto	0.1	6.7	3.1	5.3	3.4
Je travaille sur une mine	0.3	2.2	1.3	1.0	1.2
Autre	0.4	2.7	1.6	1.4	1.6
N	746	741	1279	208	1487
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

CHAPITRE III LE DISPOSITIF POLICIER ET L'EXPÉRIENCE AVEC LA POLICE DE PROXIMITÉ

LE RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES DE POLICE

La commune de Mbunya accueille un dispositif de commissariats (CIAT) et sous-commissariats (SCIAT) dotés de 87 policiers rattachés à la commune ainsi qu'un CIAT de la ville et divers

détachements, groupements et institutions de la PNC sur son territoire (cf. Carte 7) :

- Le CIAT de Mbunya (19 policiers) auquel sont rattachés le SCIAT Marché Monusco (3 policiers), le SCIAT Pont Gédéon (3 policiers), le SCIAT de Dele (installé dans un container, 3 policiers) et le détachement au Parquet (10 policiers).

LA SÉCURITÉ URBAINE À BUNIA

Diagnostic local de sécurité – Commune de Mbunya

- Le CIAT de Bankoko (25 policiers) est abrité dans le même bâtiment que le bureau du chef de quartier Bankoko; il a été construit par le PNUD en 2014. Ce CIAT contrôle les SCIAT de Kanyasi (à côté du bureau de quartier Bakongolo, 4 policiers) et le SCIAT de Gbandai (au Petit Marché qui est à côté de l'aéroport, 4 policiers).
- Le CIAT de Hoho (24 policiers) a à sa tête une commandante et est installé dans le même bâtiment que le bureau du chef de quartier Hoho. Ce CIAT a été construit par le PNUD en 2014. Il contrôle le SCIAT Sukisa 1 (au lieu appelé Gouvernorat, 3 policiers) et le SCIAT Sukisa 2 (1 policier).
- Le CIAT Marché central de Bunia au quartier Ngezi qui dépend directement de la mairie et non de la commune.

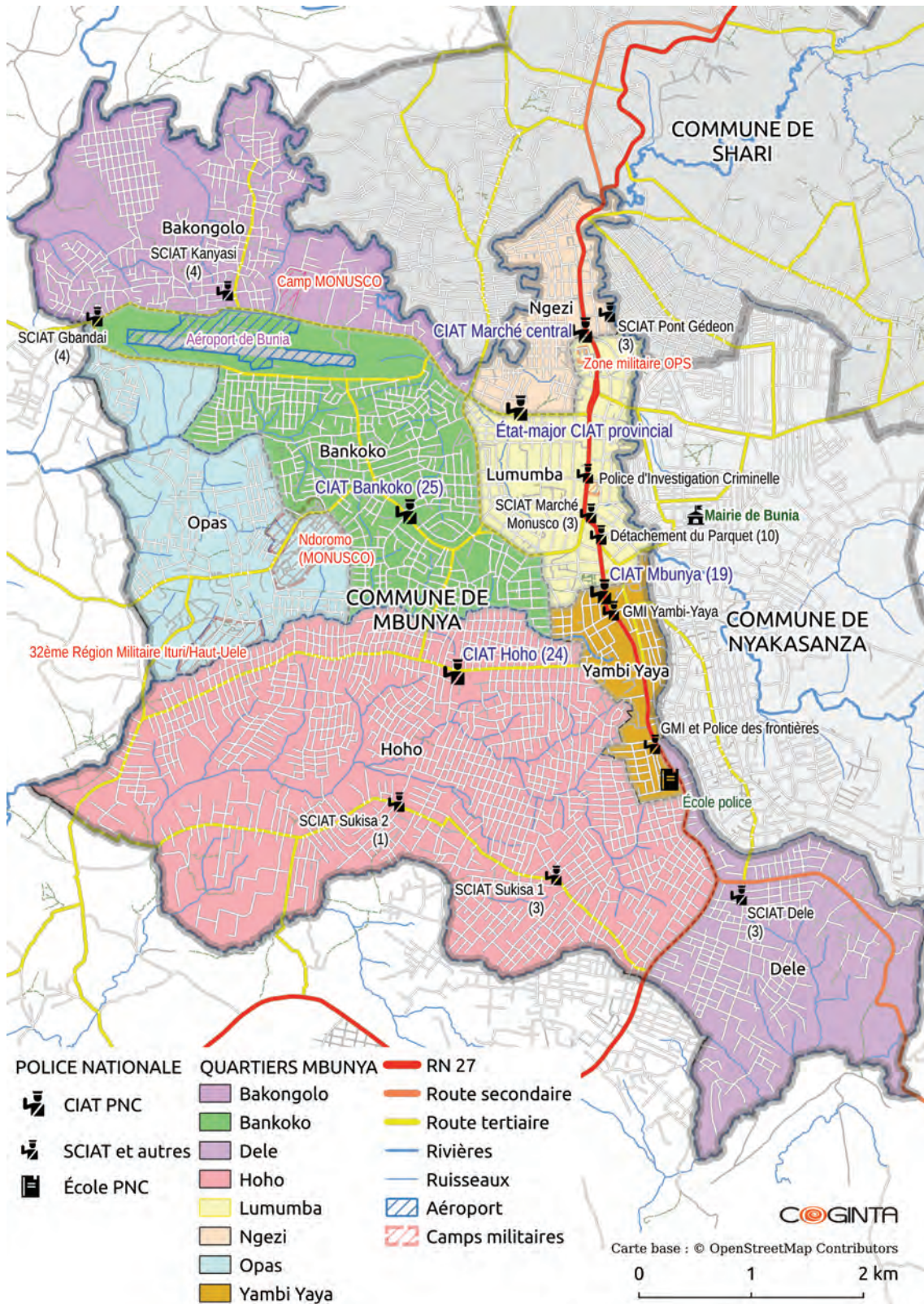
Les autres installations de la police dans la commune sont :

- Le commissariat provincial dans le quartier Ngezi.
- La Police d'investigation criminelle (PIC) au quartier Lumumba.
- L'Escadron de la police des frontières et le Groupe mobile d'intervention (GMI) au quartier Yambi Yaya qui dépendent du commandement provincial.
- L'école de police de la province qui se trouve au sud du quartier Yambi Yaya.

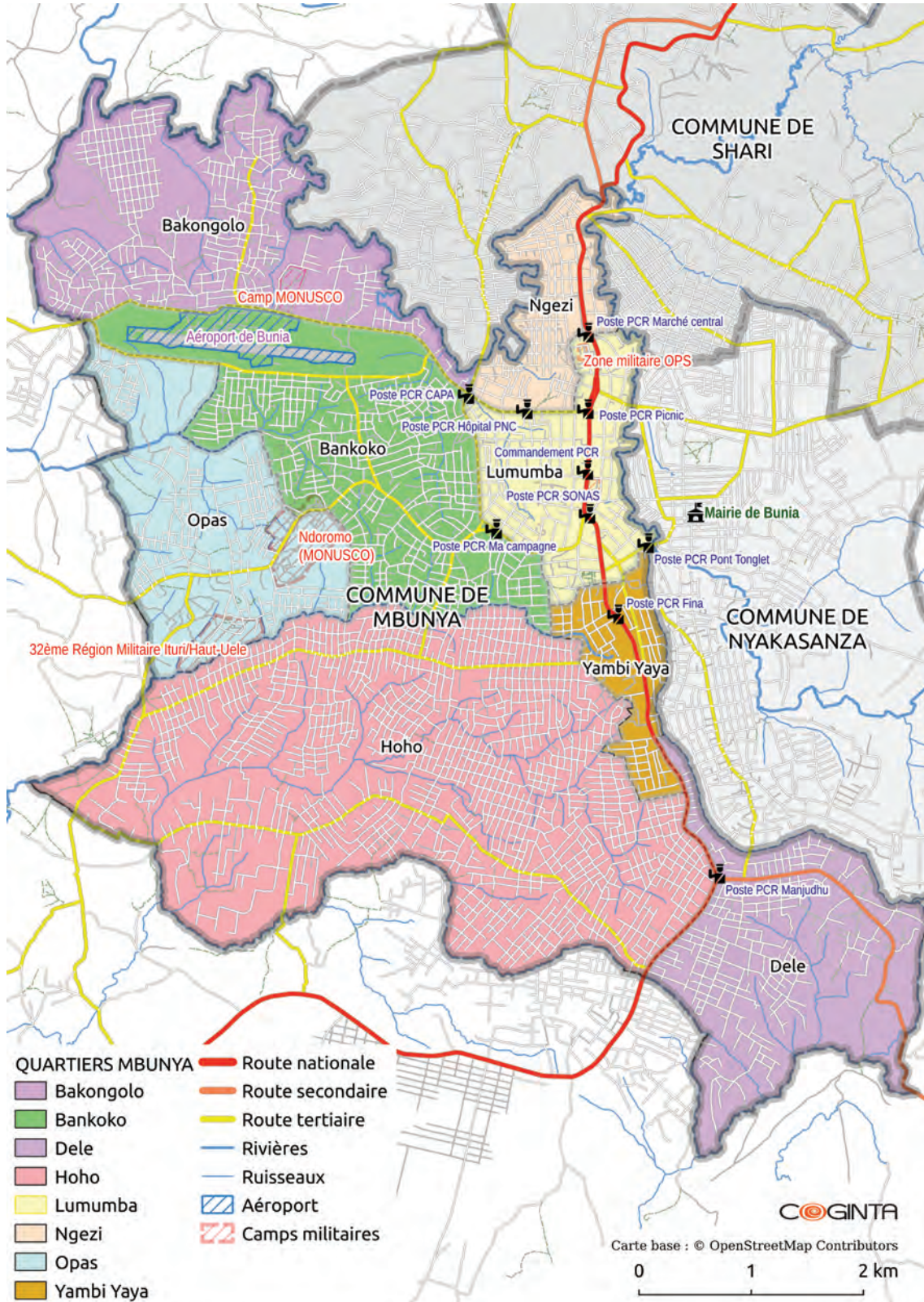
La Police de la circulation routière (PCR) dispose d'un réseau propre de postes dans la commune, lesquels sont situés sur l'artère de la route nationale N27 et les routes d'accès à l'aéroport (Cf. Carte 8) :

- Au rond-point Manzudu au croisement RN27 et route Kasenyi Lac Albert
- Au rond-point Fina, à côté du bureau Q à Yambi Yaya
- Au rond-point SONAS, à l'entrée du marché Monusco
- En face de Solidaire transfert non de la PIC et du HQ Monusco
- Au rond-point PIC NIC, au croisement de la route de l'Aéroport et la RN27
- A l'entrée de l'hôpital de la PNC à l'Etat major sur la route de l'Aéroport
- Au rond-point CAPA au croisement des quartiers Bankoko, Lumumba, Bakongolo et Ngezi
- A Ma campagne, sur le boulevard Gouvernorat – Prison centrale – CAPA
- Au Marché Central
- Sur le Pont Tonglet de la rivière Nyamukaou.

CARTE 7 : RÉSEAU DE POSTES DE POLICE DANS LA COMMUNE DE MBUNYA



CARTE 8 : RÉSEAU DE POSTES DE LA POLICE DE LA CIRCULATION (PCR) DANS LA COMMUNE DE MBUNYA



LES INITIATIVES SÉCURITAIRES DES ANNÉES 2010

Durant l'ère Mobutu, des Comités de jeunes (CDJ) ont été établis dans les quartiers pour contribuer à les sécuriser. A l'origine, ces groupes organisaient notamment des patrouilles nocturnes en dehors des heures de travail de la police. Ces groupes d'autodéfense collaboraient avec les cadres de base des quartiers, à savoir les chefs de quartier et les chefs d'avenue, qui les chapeautaient en quelque sorte. Entre 1999 et 2003, ils ont été supplantés par les milices occupant la ville, mais ils ont repris leurs activités par la suite en intégrant une partie des miliciens démobilisés et, aujourd'hui, ils restent actifs dans certains quartiers de la ville et, nous le verrons plus loin, sont très actifs principalement dans le quartier de Ngezi.

Dans les années 2010, deux initiatives séparées ont vu le jour à Bunia pour améliorer la sécurité.

La première a été le fruit d'un travail de Caritas et de la Commission Justice et Paix ainsi que Pax Christi œuvrant avec le réseau d'ONGs appelé Réseau *Haki na Amani*. L'initiative a démarré en août 2010 et avait pour objectif de pacifier les groupes d'autodéfense en les amenant à se transformer par des contributions non violentes au développement des communautés. Des comités locaux de gouvernance participative (CLGP) ont été mis en place à cet effet tandis que des « assemblées urbaines » réunissaient les jeunes du quartier avec les représentants des forces de sécurité comme l'ANR, l'armée, la police, des représentants du gouvernement provincial et la Monusco pour instaurer le dialogue et améliorer les relations entre la population et ces forces.

Une des initiatives des CLGPs a été de fournir aux résidents de Bunia des sifflets et des mégaphones pour mettre en place un système d'alarme en cas de banditisme. Le projet initialement financé par des donateurs internationaux a par la suite, après 2013, obtenu des fonds de la Fédération des entreprises du Congo. Les CLGPs établissaient des plateformes avec les associations de taxi-motos (regroupant souvent d'anciens miliciens), des groupes de jeunes, les enfants de la rue (shégués) et des groupes de jeunes politiques pour améliorer les relations tendues et conflictuelles qu'ils entretenaient entre eux. Les CLGPs ont également tenu des registres de criminalité dans les quartiers pour palier la déficience des statistiques policières et faire le suivi de la criminalité.³⁹

Le projet des CLGPs s'est mis en place au moment même où la PNC adoptait la nouvelle doctrine de police de proximité issue du travail normatif du CSRP en 2010. Le PNUD, qui avait soutenu la rédaction de la doctrine au sein du CSRP avec un expert de Coginta, a exécuté un projet d'appui à la mise en place de la police de proximité à Bunia de 2011 à 2015. Le projet a inclus l'installation d'un conseil local de sécurité de proximité (CLSP) au niveau de la municipalité et des forums de quartier dans 5 des 12 quartiers de la ville. Le projet a réalisé avec la MONUSCO des formations de six mois en police de proximité pour 260 policiers recrutés et déployés ensuite dans la ville ; il a également construit les commissariats de Hoho et de Bankoko en 2014.

39 Cf. Hoffman, Kasper, Wasserroot, Koen et Karen Büscher, "Competition, Patronage and Fragmentation: The Limits of Bottom-Up Approaches to Security Governance in Ituri", *Stability International Journal of Security and Development*, 7(1): 14, juin 2018, pp. 1-17.

PARTIE II

LA SÉCURITÉ EN CHIFFRES



PARTIE II

CHAPITRE IV LA SÉCURITÉ

LES PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES

Au vu du contexte d'insécurité qui règne dans la province, il n'est guère étonnant que les résidents de la commune de Mbunya jugent que l'insécurité et la criminalité sont la préoccupation principale dans la ville (Tableau 13). En moyenne, 43.4 % jugent cette thématique comme étant la plus préoccupante. Plus de femmes (49.7 %) que d'hommes (37.2 %) le pensent. La criminalité et l'insécurité semblent aussi affecter plus les résidents du centre (44.3 %) que ceux de la périphérie (38.2 %) pourtant plus proches des territoires où se déroulent des affrontements. Cela s'explique, comme nous le verrons plus loin, par le fait que les chiffres de la criminalité sont aujourd'hui nettement plus élevés dans la partie la plus urbanisée de la ville. Les quartiers de la périphérie font également face à d'autres problèmes qui concurrencent en quelque sorte l'insécurité physique. Il s'agit de problèmes d'accès à l'électricité (13 % dans les quartiers périphériques contre 7.4 % dans les quartiers du centre), d'accès à l'eau (12.1 % contre 6 % dans les quartiers du centre) ou encore de l'enclavement et du mauvais état des routes (6.3 % contre 5.4 % au centre)

ainsi que des conflits intercommunautaires (4.8 % contre 0.7 % au centre).

L'insécurité et la criminalité sont plus saillantes comme préoccupations dans l'aire de peuplement communautaire majoritaire Bira à Mbunya (Tableau 14). 46.5 % des résidents de cette aire placent cette problématique en tête de leurs préoccupations contre 44.8 % en zone Lendu Ngiti et 33.5 % en zone à dominance Hema. Les résidents de l'aire de peuplement Bira mettent également plus souvent que les autres en avant les problématiques de l'accès à l'électricité (13 %), de l'accès à l'eau (11.9 %) ou encore la problématique des conflits intercommunautaires (6.3 %). Dans la zone majoritairement peuplée par la communauté Hema, l'économie et le chômage est plus souvent mentionné qu'ailleurs (25.1 %).

L'analyse des préoccupations principales de résidents quartier par quartier montre que la prévalence des problématiques varie assez fortement selon le quartier même s'il reste vrai que l'insécurité et la criminalité restent la préoccupation principale des résidents partout (Tableau 15). La thématique de l'insécurité et de la criminalité est le plus souvent mentionnée comme priorité à Yambi Yaya (52.9 %), Hoho (47.1 %), Dele



Accès à l'eau potable par une source à Dele

(45.4 %) et Bankoko (46.8 %). Elle est un peu plus en retrait dans le nouveau quartier de Bakongolo (28 %) et ainsi que dans le quartier « militaire » d'Opas (29 %).

Dans les nouveaux quartiers du sud, Hoho et Dele, l'insécurité est liée à la présence des milices qui y font de temps à autre des incursions à partir des chefferies voisines et dont certains éléments sont même présents sur leur territoire. A Hoho, par exemple, pendant que nos équipes effectuaient la présente enquête, il y eut des rumeurs persistantes de la présence du groupe armé FPIC dans la chefferie voisine de Makabo avec la crainte d'une incursion prochaine. Les conflits intercommunautaires sont le plus souvent

cités comme le principal problème par les quartiers périphériques qui accueillent le plus de déplacés internes ou sont à proximité des zones de conflit. C'est surtout le cas de Dele (9.2 %), Hoho (4.9 %) et Bakongolo (5.7 %).

L'accès à l'eau est plus problématique dans le quartier excentré de Dele (16.4 %) mais aussi dans le quartier militaire d'Opas (13.7 %) (Tableau 14). Les problèmes de chômage sont importants dans toute la commune même s'ils sont sensiblement moins souvent mentionnés comme problématique principale à Dele et Hoho. L'accès à l'électricité est une préoccupation majeure à Opas (21.3 %), Hoho (15.1 %) et Bankoko (12.4 %).

TABLEAU 13 **LES PRÉOCCUPATIONS PRINCIPALES DANS LA COMMUNE SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %
L'économie et le chômage	19.4	18.7	19.6	15.0
L'insalubrité	6.7	6.8	7.3	2.9
L'accès à l'éducation	0.1	0.7	0.2	1.4
Le mauvais état des routes	3.8	7.3	5.4	6.3
La circulation routière	2.7	3.2	3.2	1.4
L'insécurité et la criminalité	49.7	37.2	44.3	38.2
L'accès à l'électricité	6.3	10.1	7.4	13.0
L'accès à l'eau	6.5	7.2	6.0	12.1
L'accès à la santé	0.1	2.4	1.3	1.4
Les conflits intercommunautaires	1.1	1.5	0.7	4.8
Autre	0.7	1.4	1.1	1.0
Pas de problème	3.0	3.5	3.4	2.4
N	744	739	1278	207
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 14 **PRÉOCCUPATIONS PRINCIPALES SELON LES ZONES DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
L'économie et le chômage	25.1	17.2	9.2	18.0
L'insalubrité	8.7	6.3	2.3	3.3
L'accès à l'éducation	0.6	0.6	0.8	3.3
Le mauvais état des routes	7.8	5.3	4.0	7.7
La circulation routière	2.4	3.7	1.3	
L'insécurité et la criminalité	33.5	44.8	46.5	29.0
L'accès à l'électricité	5.1	9.4	13.0	21.3
L'accès à l'eau	7.2	6.3	11.9	13.7
L'accès à la santé	1.8	1.8	1.3	1.1
Les conflits intercommunautaires	3.0	0.8	6.3	1.1
Autre	1.2	0.8	0.8	0.5
Pas de problème	3.6	2.9	2.5	1.1
N	334	489	477	183
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 15 LES PRÉOCCUPATIONS PRINCIPALES DANS LES QUARTIERS

	Bakongolo %	Opas %	Dele %	Hoho %	Ngezi %	Bankoko %	Lumumba %	Yambi Yaya %
L'économie et le chômage	26.1	18.0	7.2	10.2	24.1	14.2	20.0	19.1
L'insalubrité	4.5	3.3	2.6	2.2	13.3	6.9	9.6	2.2
L'accès à l'éducation	1.1	3.3	2.0	0.3		1.4		
Le mauvais état des routes	9.7	7.7	3.3	4.3	5.7	5.0	5.9	5.1
La circulation routière	4.0	-	0.7	1.5	0.6	1.4	8.9	2.2
L'insécurité et la criminalité	28.4	29.0	45.4	47.1	39.2	46.8	33.3	52.9
L'accès à l'électricité	4.5	21.3	8.6	15.1	5.7	12.4	8.1	5.9
L'accès à l'eau	9.7	13.7	16.4	9.8	4.4	6.4	5.2	7.4
L'accès à la santé	2.3	1.1	0.7	1.5	1.3	3.2	0.7	0.7
Les conflits intercommunautaires	5.7	1.1	9.2	4.9		0.9		1.5
Autre	1.1	0.5	1.3	0.6	1.3		2.2	0.7
Pas de problème	2.8	1.1	2.6	2.5	4.4	1.4	5.9	2.2
N	176	181	154	323	159	218	135	136
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

CRIMINALITÉ

Après les accords de paix de 2007, la situation sécuritaire de la ville de Bunia s’est considérablement améliorée. Malgré tout, selon une étude⁴⁰, la zone péri-urbaine de la ville a continué de présenter un niveau élevé de violence, de problèmes de drogue et d’alcool ainsi que de braquages et de kidnappings. Avec l’arrivée du colonel Willy Bonane Habarugira comme commandant par *interim* des FARDC à Bunia et la collusion de ce dernier avec des réseaux criminels à qui il semble qu’il fournissait des armes selon un groupe d’experts de l’ONU⁴¹, la criminalité a pris à nouveau l’ascenseur dans la ville de 2011 à 2013.⁴² C’est en partie cette flambée de criminalité dans la ville qui motiva les autorités et le PNUD à choisir la ville de Bunia comme municipalité pilote de la police de proximité en 2011.

Les données du sondage mené pour ce DLS indiquent que le niveau de criminalité à Bunia est aujourd’hui plutôt inférieur à d’autres villes comparables de RDC.

33.7 % des résidents ont été victimes d’un cambriolage ces derniers 3 ans dans la commune de Mbunya contre 47.5 % à Tshikapa et 28.4 % dans la ville de Mbandaka. Si l’on considère uniquement les cambriolages qui se sont déroulés entre 2021 et 2022, 27.4 % des résidents de Bunia en ont été victimes contre 40.9 % à Tshikapa. Le taux de prévalence des agressions sur trois ans est deux fois moins élevé à Bunia (7.6 %) qu’à Tshikapa (13.7 %) et significativement plus bas qu’à Mbandaka (11.7 %). 0.5 % des résidents ont subi une agression sexuelle sur trois ans dans la commune alors que ce taux est de 4.3 % à Tshikapa et de 5.5 % à Mbandaka pour la même période. En moyenne, cependant, 10 % des résidents de Mbunya déclarent avoir connaissance de cas de violences sexuelles dans le voisinage ces derniers trois ans.

Contrairement à la situation qui prévalait au début des années 2010, la criminalité semble aujourd’hui affecter avant tout les quartiers du centre. 35 % des résidents du centre ont été victimes de cambriolages sur trois ans contre 26 % pour les quartiers de la périphérie.

TABLEAU 16 **Taux de cambriolage, d’agression et d’agression sexuelle selon le genre et la zone**

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Cambriolage	30.9	36.6	35.0	26.0	33.7
Agression (hors agression sexuelle)	6.4	8.8	7.7	6.8	7.6
Agression sexuelle	0.8	0.1	0.3	1.5	0.5
Connaissance d’agression sexuelle dans le voisinage	9.0	10.9	9.3	14.4	10.0

40 Cf. p. 4, Hoffman, Kasper, Vlassenroot Koen et Karen Büscher, “Competition, Patronage and Fragmentation. The Limits of Bottom-Up Approaches to Security Governance in Ituri”, *Stability: International Journal of Security & Development*, 2018, 7(1): 14, pp. 1–17.

41 Selon le rapport du Groupe d’experts des Nations unies sur la RDC du 19 juillet 2013, Conseil de sécurité, le colonel fut l’organisateur du saccage des installations des Nations unies et des organismes humanitaires survenu les 20 et 21 novembre 2012. Les auteurs du rapport disent ceci: «En outre, les témoins oculaires ont déclaré que le chef de la police nationale congolaise de l’époque à Bunia, le colonel Juvénal Bideko (voir annexe 66), avait aussi organisé le pillage des locaux des Nations Unies et des organismes humanitaires. À la suite de ces attaques, les autorités militaires ont arrêté 10 officiers de la police nationale et trois membres de l’armée congolaise. Le tribunal militaire de Bunia a condamné cinq officiers de la police nationale et un soldat congolais pour actes de pillage, mais le Gouvernement n’a retenu aucune charge contre le colonel Bideko ni le colonel Bonane, bien que leur rôle dans ces pillages soit un fait bien connu.»

42 Cf. p. 6, Hoffman, Kasper, Vlassenroot Koen et Karen Büscher, “Competition, Patronage and Fragmentation. The Limits of Bottom-Up Approaches to Security Governance in Ituri”, *Stability: International Journal of Security & Development*, 2018, 7(1): 14, pp. 1–17.

Quelques quartiers du centre, et notamment Yambi Yaya (38.2%), Lumumba (33.8%) et Bankoko (37%), sont plus touchés par les cambriolages que les autres. Les cambriolages sont moins fréquents dans les nouveaux quartiers périphériques de Bakongolo (18.8%), Dele (26.5%), Opas (27.9%) et Hoho (28.4%). Pour les agressions, la situation est plus nuancée. Même si globalement les quartiers de la périphérie sont moins touchés que ceux du centre, le quartier militaire de Opas présente le taux les plus élevés de la commune avec 11% de victimes d'agressions. Les quartiers centraux de Lumumba (9.6%) et de Ngezi (9.4%) sont des zones de concentration des agressions. Nous verrons plus loin que ces taux sont à mettre sur le compte de bandes de jeunes agressives qui sévissent dans ces quartiers centraux où se situent aussi les marchés principaux de la ville. A Opas, les agressions semblent liées à des rixes de militaires parfois alcoolisés qui résident dans le quartier.

Alors que moins d'un pourcent des femmes rapportent avoir été victimes de violences sexuelles à Bunia, le taux est de 7.1% à Tshikapa. Si peu de femmes ont déclaré avoir été personnellement victimes de violences sexuelles, 10% des personnes interrogées dans la commune disent néanmoins avoir connaissance de cas de violences sexuelles dans le voisinage ces derniers trois ans. Si l'on restreint la question à celles et ceux qui résident dans la commune depuis plus de 3 ans, ce taux monte même à 11.6%. Alors que le reste de la criminalité se concentre plu-

tôt dans les quartiers centraux, les agressions sexuelles se déroulent quant à elles avant tout dans les nouveaux quartiers de la périphérie (1.5% de victimes) contre 0.5% dans les quartiers du centre.

La criminalité affecte diversement les zones de peuplement communautaire sans qu'une communauté ne soit plus affectée que les autres. Le Tableau 17 permet d'observer que le quartier militaire – celui d'OPAS en l'occurrence – présente des taux plus élevés qu'ailleurs en matière d'agressions et de connaissance d'une agression sexuelle dans le voisinage. 11% des résidents de cette zone militaire affirment avoir été victimes d'agression et 16.1% ont connaissance d'une agression sexuelle dans le voisinage. La problématique de la violence sexuelle semble également affecter en priorité la zone de peuplement Bira où 15% des résidents déclarent avoir connaissance d'une agression sexuelle dans le voisinage. La communauté Lendu Ngiti est plus affectée que les autres par les cambriolages, ce qui s'explique avant tout par le fait que son aire de peuplement sont les quartiers les plus centraux où les taux de cambriolages sont plus élevés qu'ailleurs. Dans l'aire de peuplement à majorité Hema au nord de la commune, les taux de cambriolages sont moins élevés de même que la problématique des violences sexuelles qui paraît plus en retrait qu'ailleurs avec 8.3% des résidents déclarant avoir connaissance d'une agression sexuelle dans le voisinage.

TABLEAU 17 **PRÉVALENCE DE LA VICTIMISATION PAR TYPE DE CRIME ET ZONE DE PEUPEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Cambriolage	23.9	36.5	28.0	28.0
Agression (hors agression sexuelle)	7.2	6.7	5.8	11.0
Agression sexuelle	1.8	-	0.9	1.7
Connaissance d'agression sexuelle dans le voisinage	8.3	11.5	15.0	16.1

Dans la périphérie, 14.4 % des résidents déclarent également avoir connaissance de cas de violences sexuelles dans le voisinage contre 9.3 % dans les quartiers du centre. Les quartiers les plus touchés par cette problématique sont

ceux de Dele (17.6%), Opas (16.4%), Bankoko (14.7 %) et Hoho (13.7 %), à savoir des quartiers avec une présence plus importante qu'ailleurs de milices et de militaires (Tableau 18).

TABLEAU 18 **TAUX DE PRÉVALENCE DES CAMBRIOLAGES ET DES AGRSSIONS DANS LES QUARTIERS SUR TROIS ANS**

	Bakongolo %	Opas %	Hoho %	Dele %	Ngezi %	Bankoko %	Lumumba %	Yambi Yaya %
Cambriolage	18.8	28.0	28.4	26.5	29.6	37.0	33.8	38.2
Agressions	5.1	11.0	5.9	5.8	9.4	5.0	9.6	6.6
Connaissance d'une agression sexuelle dans le voisinage	10.5	16.1	13.7	17.6	5.8	14.7	8.3	9.7

Le Tableau 19 suivant permet d'identifier les quartiers principaux où se sont déroulées les agressions ces derniers trois ans. Généralement, l'agression a lieu dans le quartier de résidence de la victime. C'est surtout le cas à Lumumba (84.6 % des cas), Ngezi (86.7 %) ou encore Dele (88.9%). Cependant, ce n'est pas le cas pour les résidents de Bakongolo qui sont surtout victimisés hors de leur quartier. Seuls 22.2 % des cas de victimisation pour une agression a eu

lieu dans le quartier de résidence des habitants de Bakongolo. Les résidents de ce quartier ont subi plutôt des agressions à Opas et à Hoho. 33.3 % des résidents de Yambi Yaya ont été victimisés hors de leur quartier, essentiellement à Lumumba, Bankoko et Ngezi. Les résidents de la commune indexent Opas, Hoho, Lumumba et Dele comme des quartiers où ils ont le plus souvent subi des agressions hors de leur quartier.

TABLEAU 19 **LES LIEUX OÙ SE SONT DÉROULÉS LES AGRSSIONS POUR LES RÉSIDENTS PAR QUARTIER**

	Bakongolo %	Opas %	Hoho %	Dele %	Ngezi %	Bankoko %	Lumumba %	Yambi Yaya %
Bakongolo	22.2							
Opas	33.3	70.0		11.1	6.7	18.2	7.7	
Hoho	33.3	5.0	84.2		6.7			
Dele	11.1	5.0	10.5	88.9				
Ngezi					86.7		7.7	11.1
Bankoko		15.0				81.8		11.1
Lumumba		5.0	5.3				84.6	11.1
Yambi Yaya								66.7
N	9	20	19	9	15	11	13	9
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

La criminalité dans la commune se déroule principalement de nuit (Tableau 20). Les trois quarts (74.5 %) des cambriolages ont lieu entre 22h et 6h du matin. 44.8 % des agressions ont lieu

entre 18h et 22h et 16.4 % entre 22h et 6h du matin. Près du quart des agressions se déroule l'après-midi entre midi et 18h (24.1 %).

TABLEAU 20 PÉRIODE D'OCCURRENCE DES AGRESSIONS ET DES CAMBRIOLAGES

	Agressions %	Cambriolages %
Entre 22h et 6h	16.4	74.5
Entre 6h et 12h	14.7	8.9
Entre 12h et 18h	24.1	12.0
Entre 18h et 22h	44.8	4.6
N	116	1073
Total	100 %	100 %

LES INCIVILITÉS

Le sondage du DLS s'intéresse à la problématique des incivilités ou petits désordres troublant l'ordre public en interrogeant les résidents sur la présence de plusieurs types d'incivilités dans leur quartier et sur la fréquence du constat qu'ils en font. La consommation abusive d'alcool est l'incivilité le plus souvent constatée dans la com-

mune: 68.8 % des résidents en constatent dans leur quartier (Tableau 21). Elle est suivie de la présence de bandes de jeunes agressives (53.3 %) et de la vente et consommation de drogue (53.3 %). 23.8 % des résidents de la commune estiment que la vente et la consommation de drogue est « fréquente » dans leur quartier, ce qui en fait l'incivilité de loin la plus fréquente de la commune de Mbunya.

TABLEAU 21 LA PRÉVALENCE DES INCIVILITÉS SELON LA FRÉQUENCE PAR TYPE D'INCIVILITÉ

	Présent dans le quartier Taux	Fréquent dans le quartier Taux
Tapages nocturnes	47.7	10.3
Bandes de jeunes agressives	53.3	14.7
Vente et consommation de drogue	53.3	23.8
Consommation abusive d'alcool	68.8	14.2
Bagarres, rixes	45.8	6.7

La zone de peuplement communautaire à majorité Bira est beaucoup moins touchée par les incivilités que les autres (Tableau 22). C'est vrai de l'ensemble des incivilités mais plus encore de la problématique des bandes de jeunes agressives (23.8 %) et de la drogue (27.6 %). Les aires de peuplement à majorité Hema et Lendu Ngiti présentent des taux d'incivilité plus élevés. Les bandes de jeunes agressives sont plus présentes

en zone de peuplement Lendu Ngiti qui sont également les quartiers les plus centraux. Le quartier militaire d'OPAS connaît généralement peu d'incivilités liées aux tapages nocturnes et aux bandes de jeunes agressives. Cependant, les taux pour la problématique de l'alcool et la drogue sont aussi élevés que dans les quartiers du centre et le taux de rixes s'avère de loin le plus élevé de la commune (61.5 %).

TABLEAU 22 PRÉVALENCE DES INCIVILITÉS PAR TYPE D'INCIVILITÉ ET ZONE DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE

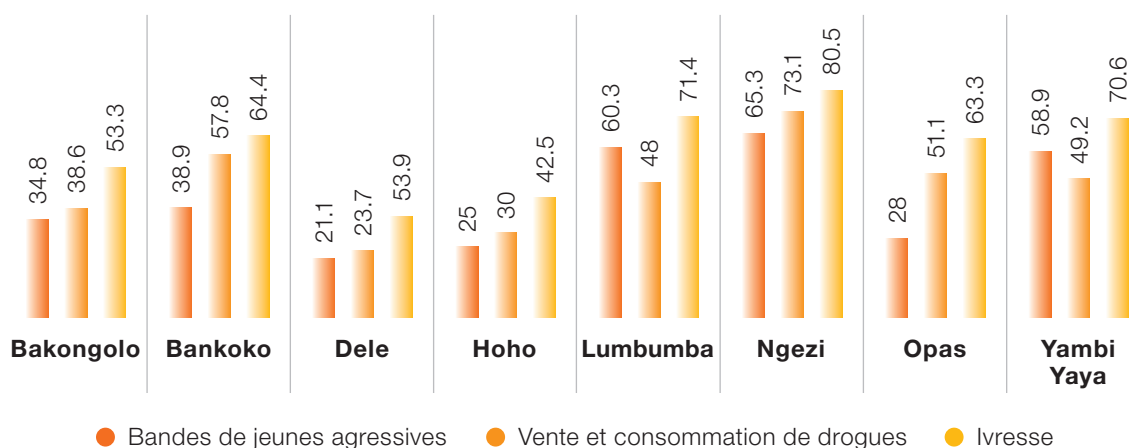
	Hema Taux	Lendu Ngiti Taux	Bira Taux	Quartier militaire Taux
Tapages nocturnes	40.1	46.8	32.7	29.3
Bandes de jeunes agressives	49.6	50.4	23.8	27.6
Vente et consommation de drogue	55.3	52.9	27.6	50.9
Consommation abusive d'alcool	66.4	68.0	40.0	63.0
Bagarres, rixes	45.6	45.8	35.0	61.5

Les graphiques 1 et 2 suivants présentent ces données par quartier. Le premier graphique dévoile les taux de prévalence des trois incivilités principales, à savoir les bandes de jeunes agressives, la vente et consommation de drogue et la consommation excessive d'alcool. Le second graphique présente ces taux pour les résidents qui constatent fréquemment ces incivilités dans leur quartier.

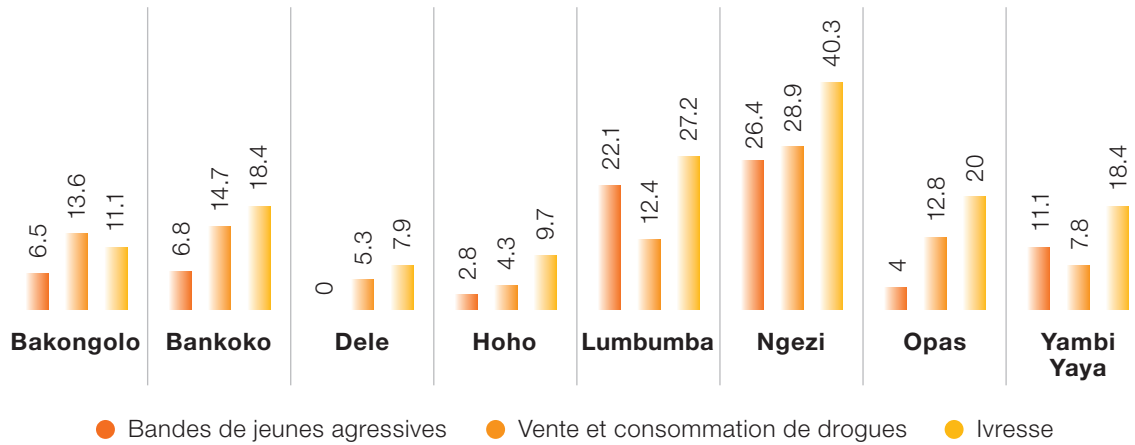
Les bandes de jeunes, la drogue et l'alcool concernent avant tout les quartiers centraux de Ngezi, Lumumba, Bankoko et Yambi Yaya. Dele et Hoho sont moins touchés par ces problématiques (Graphique 1). Le Graphique 2 permet

d'observer que l'ensemble des incivilités sont fréquentes avant tout à Lumumba et à Ngezi. A Ngezi, environ 40 % des résidents se plaignent d'une consommation excessive fréquente d'alcool dans le quartier et environ 27 % font de même dans le quartier de Lumumba. 26.4 % et 22.1 % des résidents de Ngezi et Lumumba respectivement mentionnent la présence fréquente dans leur quartier de bandes de jeunes agressives. A Ngezi, 28.9 % des résidents constatent fréquemment de la drogue dans leur quartier. Ngezi et Lumumba, nous l'avons vu plus haut, sont également des quartiers où les taux d'agression sont parmi les plus élevés de la commune.

GRAPHIQUE 1 : PRÉVALENCE DES INCIVILITÉS CONSTATÉES DANS LES QUARTIERS



GRAPHIQUE 2: PRÉVALENCE DES INCIVILITÉS CONSTATÉES FRÉQUEMMENT DANS LES QUARTIERS



Le prochain tableau (Tableau 23) présente un indicateur du «dérangement» occasionné pour trois incivilités dans les quartiers. Les répondants au sondage étaient amenés à évaluer ce degré de dérangement sur une échelle de 1 à 10. La valeur de 10 signifie être «très» dérangé, 5 signifie être «moyennement» dérangé, et 1 signifie être «peu» dérangé. Généralement, les résidents s'estiment moyennement dérangés par les trois incivilités les plus récurrentes de Mbunya, à savoir les groupes de jeunes agressifs, la vente et

consommation de drogue et la consommation excessive d'alcool. Les variations sont assez faibles d'un quartier à l'autre. Cependant, les bandes de jeunes agressives dérangent un peu plus là où elles sont le plus fréquentes, à savoir à Lumumba (5.34) et à Ngezi (5.22). Dans l'ensemble, ces trois incivilités dérangent le plus à Ngezi. On note aussi que ce sont les résidents de Dele qui estiment que la drogue les dérange le plus (5.42).

TABLEAU 23 LE DEGRÉ DE DÉRANGEMENT PAR INCIVILITÉ SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 10 PAR QUARTIER

	Groupe de jeunes agressifs	Vente et consommation drogues	Consommation excessive d'alcool dans les maquis
Bakongolo	4.66	5.11	4.55
Bankoko	4.92	5.02	4.86
Dele	4.79	5.42	5.09
Hoho	4.97	4.80	5.16
Lumumba	5.34	5.00	4.71
Ngezi	5.22	5.11	5.18
Opas	4.80	4.81	4.99
Yambi Yaya	4.43	4.79	4.88

CHAPITRE II PERCEPTION DE LA SÉCURITÉ

SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Le sentiment d'insécurité est mesuré à partir de questions portant sur celui-ci lorsque l'on se promène seul dans les rues de son quartier. Le sondage aborde ce sujet à travers une question portant sur ce sentiment de jour et d'une autre sur ce sentiment après la tombée de la nuit.

De jour, les résidents s'estiment généralement en sécurité dans leur quartier à Mbunya (Tableau 24). Seuls 5.2 % des résidents interrogés se sentent en insécurité. 3.1 % des femmes se déclarent insécurisées de jour contre 7.1 % des hommes. L'insécurité est légèrement plus élevée dans les nouveaux quartiers de la périphérie (8.1 %) que dans les quartiers du centre (4.8 %).

De nuit, les choses changent : l'insécurité ressentie bondit. Cette fois, une majorité de 70.7 % des résidents s'estiment en insécurité lorsqu'ils marchent seuls dans les rues de leur quartier après la tombée de la nuit (Tableau 24), ce qui s'explique en partie du fait que la criminalité, comme nous l'avons vu plus haut, se déroule essentiellement la nuit. Plus vulnérables aux agressions, les femmes (78.2 %) se déclarent cette fois plus insécurisées que les hommes (63.4 %) (Tableau 25). Ce sont les quartiers du centre qui se révèlent les plus insécurisants après la tombée de la nuit : 71.6 % des résidents de ces quartiers se sentent insécurisés contre 65.3 % pour les quartiers de la périphérie (Tableau 26).

TABLEAU 24 LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DE JOUR ET DE NUIT

	De jour %	De nuit %
Sécurisé	94.8	29.3
Insécurisé	5.2	70.7
N	1487	1448
Total	100 %	100 %

TABLEAU 25 LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DE JOUR ET DE NUIT SELON LE GENRE

	De jour		De nuit	
	Femme %	Homme %	Femme %	Homme %
Sécurisé	96.9	92.5	21.8	36.6
Insécurisé	3.1	7.5	78.2	63.4
N	749	738	715	733
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 26 LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DE JOUR ET DE NUIT SELON LA ZONE

	De jour		De nuit	
	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %
Sécurisé	95.2	91.9	28.4	34.7
Insécurisé	4.8	8.1	71.6	65.3
N	1279	209	1253	196
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Le sentiment d'insécurité comporte une dimension communautaire et s'avère globalement plus élevé dans la zone de peuplement Bira qu'ailleurs malgré, comme nous l'avons vu plus haut, des taux de criminalité et d'incivilités qui, dans cette zone, ne sont pas plus élevés qu'ailleurs. 9.6 % des résidents de cette zone se sentent insécurisés de jour contre 3.7 % des résidents de l'aire de peuplement Lendu Ngiti et 5.7 % des résidents des quartiers à majorité Hema. De nuit, les rési-

dents des quartiers à majorité Bira sont 71.9 % à se sentir en insécurité contre 69 % pour les quartiers à majorité Lendu Ngiti et 60.8 % pour les quartiers à majorité Hema (Tableau 27). Cette insécurité ressentie est probablement en partie liée à la présence de miliciens, les braquages en série qu'ils commettent dans les quartiers de Hoho et de Dele et les rumeurs régulières d'incursions de ces derniers dans la ville. Cette thématique sera traitée au chapitre XII de ce DLS.

TABLEAU 27 LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DE JOUR SELON LES ZONES DE PEUPELLEMENT COMMUNAUTAIRE

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Sécurisé	94.3	96.3	90.4	91.3
Insécurisé	5.7	3.7	9.6	8.7
N	335	489	481	183
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 28 LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DE NUIT SELON LES ZONES DE PEUPELLEMENT COMMUNAUTAIRE

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Sécurisé	39.2	31.0	28.1	35.2
Insécurisé	60.8	69.0	71.9	64.8
N	319	480	448	176
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

LA SÉCURITÉ URBAINE À BUNIA

Diagnostic local de sécurité – Commune de Mbunya

Les résidents de Dele (12.3% d'insécurisés), d'Opas (8.7%), de Hoho (8.3%) et de Ngezi (7.5%) sont les plus insécurisés durant la journée (Tableau 29). De nuit, les quartiers avec les plus

forts taux d'insécurisés sont Yambi Yaya (77.4% d'insécurisés), Hoho (75.2%) et Ngezi (72.9%) (Tableau 30).

TABLEAU 29 **SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DE JOUR PAR QUARTIER**

	Bakongolo %	Opas %	Hoho %	Dele %	Ngezi %	Bankoko %	Lumumba %	Yambi Yaya %
Sécurisé	96.0	91.3	91.7	87.7	92.5	97.2	94.8	96.3
Insécurisé	4.0	8.7	8.3	12.3	7.5	2.8	5.2	3.7
N	176	218	155	326	135	159	183	136
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 30 **SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DE NUIT PAR QUARTIER**

	Bakongolo %	Opas %	Hoho %	Dele %	Ngezi %	Bankoko %	Lumumba %	Yambi Yaya %
Sécurisé	50.6	35.2	24.8	35.2	27.1	33.2	36.1	22.6
Insécurisé	49.4	64.8	75.2	64.8	72.9	66.8	63.9	77.4
N	176	218	155	326	135	159	183	136
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

LA PERCEPTION DU RISQUE DE LA CRIMINALITÉ

Le sondage mesure le risque d'être victimisés tel qu'il est perçu ou évalué par les résidents eux-mêmes. En moyenne, 42.6% des résidents de Mbunya estiment probable de subir un crime dans les 12 mois à venir. Les résidents redoutent avant tout le vol. 69.5% des résidents de la commune estiment probable d'être victimes d'un vol sur un an. 58.6% redoutent une agression et 40.6% des femmes jugent également probable d'être victimes d'une agression sexuelle sur 12 mois. Le quartier où les risques sont jugés les moins élevés est celui de Bakongolo : 26.8% des résidents du quartier pensent probable d'être victimes d'un crime sur 12 mois. Ces risques sont jugés les plus élevés dans les quartiers centraux, mais surtout à Yambi Yaya (52.5%) et Ngezi (42.3%). Ces risques sont jugés également élevés dans les quartiers périphériques de Opas (44.7%), Hoho (42.7%) et Dele (39.8%).

Le Tableau 31 ci-dessous permet d'établir un profil des résidents qui se sentent plus vulnérables face à la criminalité.

Les résidents des quartiers du centre globalement redoutent plus souvent le vol et l'agression que ceux de la périphérie. Cependant, l'inverse est vrai des agressions sexuelles. 48% des femmes des nouveaux quartiers de la périphérie estiment probable d'être victimes d'une agression sexuelle sur 12 mois contre 39.5% des femmes résidant dans les quartiers du centre. Ces craintes liées aux agressions sexuelles sont plus répandues dans les deux quartiers les plus soumis à la pression des miliciens : Dele (59.7%) et Hoho (52.6%).

L'insécurité prend une tournure communautaire si l'on considère que c'est dans les quartiers à peuplement Bira que le sentiment de vulnérabilité face à la criminalité est le plus élevé. 74.5% des résidents de zones à majorité Bira redoutent un vol dans les 12 mois, 54.1% redoutent une

agression et 54.9% des femmes redoutent une agression sexuelle. Ces risques sont jugés moins élevés dans la zone de peuplement Hema. 57. % des résidents de cette zone redoutent un vol dans les 12 mois, 48 % une agression et 42.4 % des femmes redoutent une agression sexuelle.

Les craintes d'agression sont plus nourries au niveau des quartiers du centre qui, nous l'avons vu plus haut, sont aussi des lieux de concentration de criminalité et d'incivilités. 60.2% des ha-

bitants des quartiers du centre contre 48.7 % des résidents de la périphérie redoutent une agression sur les 12 prochains mois. C'est avant tout le cas dans les quartiers de Yambi Yaya (66.9 % estiment une agression probable sur 12 mois), Ngezi (63.5 %) et Lumumba (57.4 %). Ce sont, du moins pour Lumumba et Ngezi, des quartiers où les taux d'agression sont les plus élevés de la commune – ils avoisinent 9 % sur trois ans – et ce sont les deux quartiers de concentration des incivilités.

TABLEAU 31 **PROFIL DES RÉSIDENTS ESTIMANT PROBABLE D'ÊTRE VICTIMES D'UN CRIME CES 12 PROCHAINS MOIS SELON LE TYPE DE CRIMINALITÉ**

	Risque d'un vol %	Risque d'une agression %	Risque d'agression sexuelle %	Risque d'une agression sexuelle (femme) %	Risque d'être victime d'un crime %
Femme	72.6	65.2	40.6	40.6	47.8
Homme	66.3	52.0	4.9		37.2
Foyer pauvre	70.5	59.0	30.2	48.6	49.8
Foyer moyen	72.9	59.6	18.9	35.0	40.0
Foyer aisé	40.8	52.1	11.9	26.9	23.2
Locuteur français	64.2	52.8	19.0	30.4	36.2
Locuteur swahili	72.4	61.3	25.1	43.5	43.7
Locuteur lingala	60.1	48.7	15.4	30.8	40.6
Quartiers du centre	69.9	60.2	21.8	39.5	43,2
Nouveaux quartiers	66.7	48.5	29.0	48.0	38.6
Bakongolo	47.7	33.9	21.5	40.0	26.8
Opas	67.0	49.5	21.3	39.8	44.7
Hoho	75.5	53.6	33.8	52.6	41.7
Dele	72.4	55.3	40.4	59.7	39.8
Ngezi	67.6	63.5	24.5	45.0	42.3
Bankoko	66.1	44.2	19.9	33.6	32.1
Lumumba	66.2	57.4	25.5	43.7	36.5
Yambi Yaya	75.6	66.9	18.7	35.5	52.5
Quartiers Hema	57.0	48.0	23.0	42.4	34.2
Quartiers Lendu Ngiti	68.7	54.2	21.2	37.0	39.1
Quartiers Bira	74.5	54.1	35.9	54.9	41.1
Moyenne communale	69.5	58.6	22.8	40.6	42.6

S'agissant de la perception du risque, on observe un écart important entre les genres : les femmes se sentent plus vulnérables face à la criminalité que les hommes. 72.6 % des femmes contre 66.3 % des hommes estiment probable d'être victimes d'un vol dans l'année à venir ; 65.2 % des femmes contre 52 % des hommes pensent de même pour les agressions ; 40.6 % des femmes pensent probable d'être victimes d'une agression sexuelle contre 4.9 % des hommes et, finalement, 47.8 % des femmes contre 37.2 % des hommes estiment probable globalement d'être victime d'un crime sur un an.

La criminalité dans la commune insécurise également les foyers les plus pauvres de Mbunya. 49.8 % des foyers pauvres pensent qu'ils seront victimes d'un crime sur un an contre 40 % des foyers aux revenus moyens et 23.2 % des foyers les plus aisés. Les femmes de foyers

pauvres s'estiment particulièrement vulnérables aux agressions sexuelles. 48.6 % d'entre elles pensent probable d'être victimes d'agression sexuelle contre 35 % des femmes de foyers aux revenus moyens et 26.9 % des femmes aisées. Les risques de vols et d'agressions sont jugés significativement plus faibles par les foyers aisés.

LES POINTS CHAUDS

Interrogés sur la présence de lieux dans leur quartier où l'on ne se sent pas en sécurité, 58.5 % des femmes affirment qu'il y en a à proximité de chez elles ou dans le quartier contre 64.8 % des hommes (Tableau 32). Ce sont surtout les résidents du centre qui affirment qu'il existe des lieux insécurisants dans leur quartier : 65.1 % le font contre 39.7 % des résidents des nouveaux quartiers de la périphérie.

TABLEAU 32 PRÉSENCE DE LIEUX INSÉCURISANTS DANS LE QUARTIER SELON LE GENRE ET LA ZONE

	Femme %	Homme %	Quartiers du Centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Oui	58.5	64.8	65.1	39.7	61.6
Non	41.5	35.2	34.9	60.3	38.4
N	749	742	1282	209	1491
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Le quartier le plus « chaud », à savoir celui qui abrite le plus de lieux jugés insécurisants aux yeux des résidents, est celui de Ngezi : 78 % des résidents de ce quartier ont identifié des endroits insécurisants au sein même de leur

quartier (Tableau 33). Le taux est également élevé à Lumumba (65.4 %) et à Yambi Yaya (64 %). Ailleurs, c'est plus rarement le cas. A Bakongolo, seuls 28.4 % des résidents mentionnent la présence de tels lieux dans leur quartier.

TABLEAU 33 PRÉSENCE D'ENDROITS INSÉCURISANTS DANS LE QUARTIER SELON LE QUARTIER

	Bakongolo %	Opas %	Hoho %	Dele %	Ngezi %	Bankoko %	Lumumba %	Yambi Yaya %
Oui	28.4	44.3	41.3	45.2	78.0	48.9	65.4	64.0
Non	71.6	55.7	58.7	54.8	22.0	51.1	34.6	36.0
N	176	218	155	326	135	159	183	136
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Interrogés sur le type d'endroits insécurisants, les résidents de Mbunya citent quatre types de lieux principaux qui peuvent s'avérer insécurisants : la rue en général (23.2 %), les marchés (20.2 %), les bords de rivière (13.5 %) et les carrefours (11.4 %) (Tableau 34). Les marchés sont surtout mention-

nés comme lieux insécurisants dans les quartiers du centre (22.8 % contre 4.3 % dans les quartiers périphériques). En règle générale, les résidents des nouveaux quartiers ont rarement spécifié le type d'endroits jugés insécurisants contrairement aux résidents des quartiers centraux.

TABLEAU 34 **TYPE D'ENDROITS INSÉCURISANTS DANS LE QUARTIER SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartiers du Centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Dans la rue en général	17.9	28.6	24.6	14.8	23.2
Dans les parcs	0.8	4.7	3.0	1.4	2.7
Dans les maquis	3.2	8.8	6.7	1.4	6.0
Sur les marchés	19.9	20.5	22.8	4.3	20.2
Sur des carrefours	10.1	12.7	12.4	4.8	11.4
Au stade	1.1	2.2	1.6	1.9	1.6
Aux abords de chantiers non terminés	5.7	5.3	5.8	3.8	5.5
Sur les bords de rivières	15.0	12.1	14.6	7.2	13.5
Dans les ravins	2.3	4.3	3.3	3.3	3.3

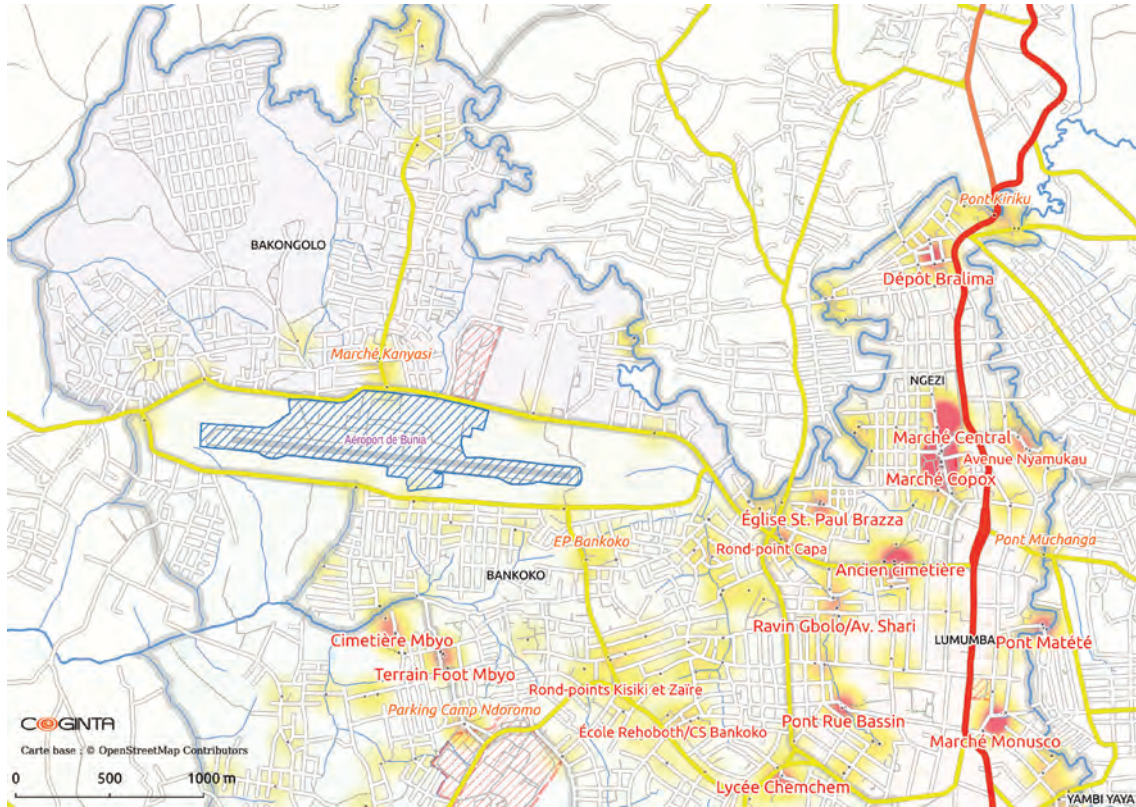
Les points chauds principaux de la commune se situent dans le quartier de Ngezi et celui de Lumumba. A Ngezi, les résidents ont identifié le petit Marché Coopox, le Grand Marché central, le cimetière et encore l'entrepôt de la Bralima.

L'ancien cimetière, le Pont Matété et le ravin Gbolo à l'avenue Shari, la marché Monusco et le pont de la rue Bassin sont des zones chaudes du quartier de Lumumba.



Le Marché Coopox à Ngezi

CARTE 9: POINTS CHAUDS DANS LES QUARTIERS DE NGEZI, BAKONGOLO, LUMUMBA ET BANKOKO



Il existe également quelques zones plus chaudes à Opas et Bankoko dont le marché Abattoir, le cimetière Mbyo, le terrain de foot Mbyo ou encore les ronds-points Kiski et Zaire.

Dans la portion sud de la commune, les zones chaudes sont plus rares. A Hoho, le marché est une zone criminogène selon les résidents mais

également le rond-point Bilengué et la rivière Hoho. A Yambi Yaya, les résidents mentionnent l'avenue de la CENI, le marché Yambi Yaya, la rivière Kidjogoli et le pont de l'avenue Kivu. Finalement, à Dele, le marché Kinama est problématique du point de vue de la sécurité, mais également le pont Gilba.



Pont Matete à Lumumba

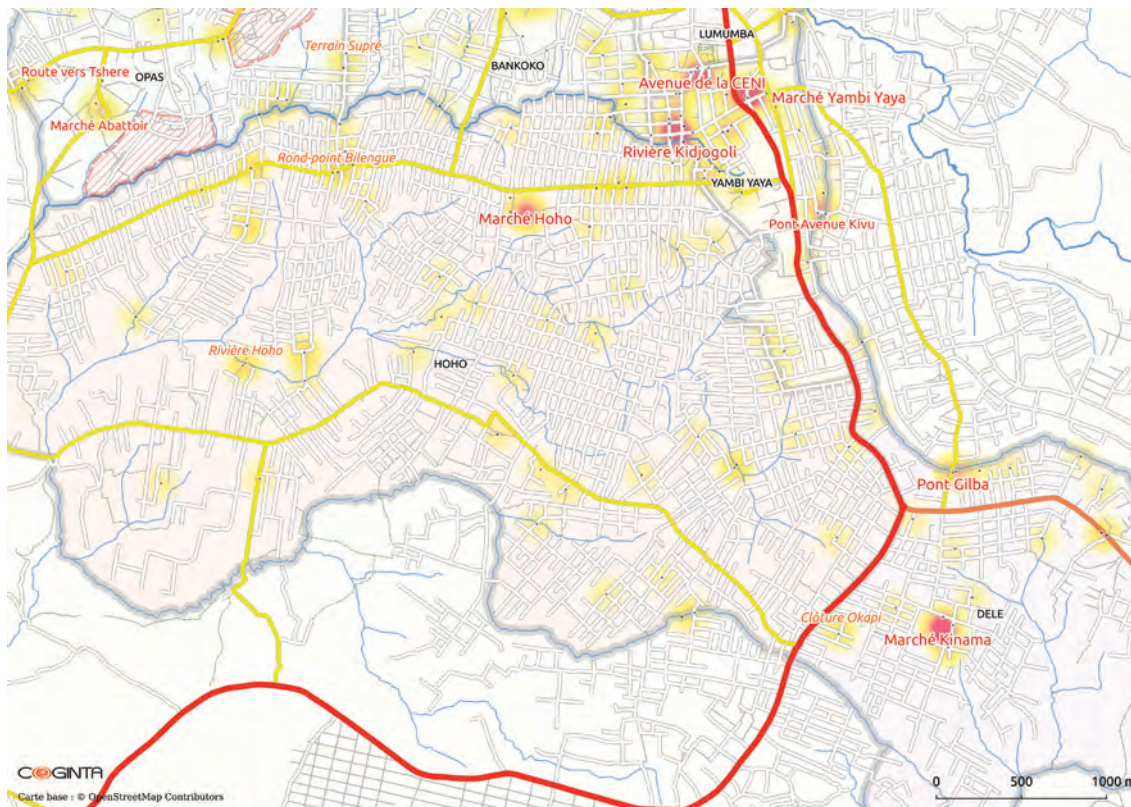


Terrain de football Mbyo à Opas



Pont Gilba à Dele

CARTE 10: POINTS CHAUDS DANS LES QUARTIERS DE HOHO, DELE ET YAMBI YAYA



Les personnes ayant mentionné des lieux insécurisants ont été interrogées sur la raison de leurs craintes. Les femmes craignent surtout de se faire voler quelque chose (61.9%) dans ces endroits (Tableau 35). 56.1% des hommes mentionnent aussi la crainte d'un vol. Cette crainte s'exprime surtout dans les quartiers du centre (60.7%) alors que, pour les nouveaux quartiers,

la peur principale est celle de se faire agresser sans raison (56.3%). Seuls 2.7% des femmes ont mentionné que leur peur principale concerne le risque d'agression sexuelle. Ce risque est jugé légèrement plus élevé dans les nouveaux quartiers de la périphérie (2.8%) que dans les quartiers du centre (0.8%).

TABEAU 35 LE MOTIF DU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ SELON LE GENRE ET LA ZONE

	Femme %	Homme %	Quartiers du Centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Me faire agresser sans raison	34.0	43.0	37.1	56.3	38.7
Me faire voler quelque chose	61.9	56.1	60.7	38.0	58.9
Subir une agression sexuelle	2.7	0.7	1.5	2.8	1.6
Autre	1.4	0.2	0.8	2.8	0.8
N	415	451	796	71	866
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les répondants ont été interrogés sur ce qui provoquait cette insécurité. La peur de se faire voler ou agresser est provoquée par une combinaison de facteurs. Le manque d'éclairage (28.7 %) est la cause la plus récurrente (Tableau 36). La deuxième raison invoquée est l'existence de bandes de jeunes désœuvrés (19.5 %). La troisième est liée à la nature isolée et sans passants des zones chaudes (15.7 %) et la quatrième est la présence de consommation de drogues (14 %).

Celles et ceux qui ont surtout peur d'un vol mentionnent très souvent la présence de bandes de

jeunes désœuvrés (25.4 %) et la drogue (12.5 %). Ces deux problématiques sont également souvent mentionnées par celles et ceux qui manifestent des craintes de se faire agresser sans raison: 11.6 % dénoncent la présence de bandes de jeunes désœuvrés, 17.3 % de problèmes de drogue dans la zone et 12.5 % parlent de la présence d'«étrangleurs». Les femmes redoutant une agression sexuelle mentionnent l'absence d'éclairage (50 %) et l'existence d'endroits isolés sans passants (30 %).

TABLEAU 36 **LES CAUSES DU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ SELON L'OBJET DE LA PEUR**

	Me faire agresser sans raison %	Me faire voler quelque chose %	Subir une agression sexuelle (femmes) %	Moyenne communale %
Le manque d'éclairage	29.2	28.0	50.0	28.7
Absence de passants, endroit isolé	19.6	12.9	30.0	15.7
Il y a des drogués	17.3	12.5		14.0
Il y a des jeunes désœuvrés en bande	11.6	25.4		19.5
Il y des militaires dans cette zone	5.4	4.1		4.5
Il y des étrangleurs	12.5	9.8	20.0	11.7
Il y a des miliciens dans la zone	1.2			0.5
Il n'y a pas de police	1.5	1.2		1.2
Il y a des personnes ivres	0.6	2.2		1.5
C'est un ravin dangereux	0.9	1.0		0.9
Autre	0.3	2.9		1.7
N	336	511	10	867
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

ÉVOLUTION DE LA SÉCURITÉ

De l'avis des résidents installés dans la commune depuis plus de trois ans, la sécurité s'est améliorée. 46.7 % pensent ainsi alors que 21.6 %

pensent, au contraire, que la situation s'est dégradée et que 31.7 % estiment que la situation est inchangée (Tableau 37). Les différences entre les genres et les zones ne sont pas significatives.

TABLEAU 37 L'OPINION SUR L'ÉVOLUTION DE LA SÉCURITÉ DANS LE QUARTIER CES DERNIÈRES ANNÉES SELON LE GENRE ET LA ZONE

	Femme %	Homme %	Quartiers du Centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Dégradation	21.4	21.8	21.0	25.4	21.6
Pas de changement	32.4	31.1	32.3	27.9	31.7
Amélioration	46.2	47.1	46.7	46.8	46.7
N	738	737	1275	201	1482
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Le Tableau 38 permet d'observer un écart entre les communautés dans l'opinion sur l'évolution de la sécurité. C'est dans les zones de peuplement Hema que les avis sont les plus positifs. 55.5% estiment que la situation s'est améliorée alors 44.7% pensent de même dans la zone de peuplement Bira et 46.3% sont également

de cet avis dans la zone de peuplement Lendu Ngiti. C'est dans la communauté Bira que les avis négatifs sont les plus fréquents: 26.5% pensent que la situation s'est dégradée contre 21.2% dans la zone Lendu Ngiti et 18.6% dans la zone Hema.

TABLEAU 38 OPINION SUR L'ÉVOLUTION DE LA SÉCURITÉ SELON LES ZONES DE PEUPEMENT COMMUNAUTAIRE

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Dégradation	18.6	21.2	26.5	28.4
Pas de changement	25.9	32.5	28.8	27.8
Amélioration	55.5	46.3	44.7	43.8
N	328	486	465	176
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

CHAPITRE VI LES COMPORTEMENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

LA DÉNONCIATION

Pour obtenir justice, les victimes de criminalité recourent à différentes stratégies en s'adressant à des institutions susceptibles de leur venir en aide. On peut distinguer entre 4 types de stratégies :

- Une *stratégie formelle* consistant à s'adresser à la police et aux tribunaux directement.
- Une *stratégie informelle*, plus sociale, consistant à s'adresser à un parent influent ou à un
- Une *stratégie hybride* consistant à s'adresser à des représentants de l'administration locale, comme les chefs de quartier ou les chefs d'avenue, bien que ces derniers n'aient en principe pas de pouvoirs judiciaires et ne sont pas habilités à traiter de la criminalité.

leader religieux pouvant venir en aide d'une manière ou d'une autre. Cette stratégie informelle peut servir à faire pression sur les autorités ou simplement à venir en aide financièrement auprès de la victime lésée.

- Une stratégie consistant à s'adresser aux voisins mais, dans ce cas, plus pour les informer que pour chercher à obtenir justice. On peut parler alors de *stratégie de prévention*.

La dénonciation formelle, que ce soit à la police, à la justice ou à l'ANR, n'est pas la règle à Mbunya (Tableau 39). En effet, moins d'une victime de cambriolage interrogée sur quatre – 24 % exactement – adopte une stratégie formelle de dénonciation. Les cas de dénonciation à l'ANR ou les tribunaux sont très rares (0.4 % de l'ensemble des cas). C'est à la police que l'on s'adresse le plus lorsqu'on choisit de dénoncer le cas aux institutions régaliennes. 23.1 % des victimes de cambriolage ayant eu lieu ces derniers trois ans se sont tournées vers la police pour dénoncer le cas. Ce sont surtout les hommes qui le font : 32.1 % des hommes le font contre seulement 13 % des femmes. Les résidents des quartiers du centre choisissent plus souvent de dénoncer à la police (23.8 %) que ceux des nouveaux quartiers de la périphérie (16.7 %)

A Mbunya, les cambriolages sont avant tout dénoncés aux chefs de quartier. 56.4 % des victimes de cambriolage dans la commune le font. Là aussi, ce sont avant tout les hommes qui se tournent vers les chefs de quartier pour dénoncer un cambriolage (66.8 %) alors que seuls 44.1 % des femmes l'ont fait. Il n'y a pas de différences significatives entre les zones. 56.6 % des résidents du centre et 53.7 % des résidents de la périphérie s'adressent aux chefs de quartier pour les cas de cambriolage.

Les leaders religieux jouent un rôle mineur dans la dénonciation. 5 % des cas environ leur sont adressés. En revanche, les victimes de cambriolage mobilisent plus souvent un parent influent. Ils le font en moyenne dans 12.7 % des cas. Il y a peu de différences sur ce point entre les genres et les zones.

Les résidents de Mbunya adoptent souvent une stratégie de prévention visant à avertir les voisins. Ils le font dans 37.3 % des cas en moyenne dans la commune. Ce sont surtout les femmes qui adoptent ce type de comportement (51.1 % contre 25.5 % des hommes). Les quartiers de la périphérie le font également plus souvent (44.4 %) que ceux du centre (36.3 %).

S'agissant des agressions, elles sont plus rarement dénoncées à la police que les cambriolages, selon les données de sondage. 15 % des victimes en moyenne s'adressent à la police pour dénoncer une agression. Les différences entre les genres et les zones sont faibles. 1.8 % des victimes d'agression, mais avant tout les femmes (4.3 %), dénoncent leur cas à l'ANR. Comme pour les cambriolages, les résidents préfèrent s'adresser aux chefs de quartier lors de la dénonciation même s'ils ne le font que dans 20.4 % des cas en moyenne dans la commune. C'est dans la périphérie urbaine qu'ils le font le plus souvent. 28.6 % des victimes d'agression résidant dans un quartier de la périphérie s'adressent aux chefs de quartier pour traiter leur cas contre 19.2 % dans les quartiers du centre. En matière d'agression, cependant, la stratégie dominante consiste à mobiliser un parent (31.9 %), ce que font surtout les hommes (41.5 % contre 29.8 % des femmes). Cette stratégie informelle est préférée par les quartiers du centre (38.4 % contre 21.4 % dans les nouveaux quartiers de la périphérie). 19.5 % des résidents avertissent leurs voisins. C'est surtout dans la périphérie urbaine que l'on adopte de type de comportement (28.6 % contre 12.1 % dans les quartiers du centre).

Globalement, l'image qui se dessine à travers ces données est celle d'une préférence marquée des résidents pour le traitement de la criminalité par les chefs de quartier plutôt que par la police. Cette préférence est plus marquée dans les quartiers de la périphérie que dans le centre lorsqu'il s'agit de traiter des agressions. Les résidents des quartiers de la périphérie adoptent plus souvent que ceux du centre une stratégie de prévention consistant à avertir leurs voisins. L'autre constat est celui d'un écart entre les genres. Les femmes s'adressent globalement moins souvent que les hommes aux institutions, que ce soit la police ou les chefs de quartier, et semblent également moins souvent se servir de relais en mobilisant un parent influent lorsqu'elles ont été victimes d'agression. Les chiffres montrent que les femmes font un usage très limité de la dénonciation si ce n'est pour prévenir les voisins. Pour le comprendre, ou avancer un début d'explication, il faudra attendre une prochaine section où nous traitons de la satisfaction lors du dépôt de plainte. Nous verrons que les femmes, plus que les hommes, expriment leur mécontentement du traitement policier des plaintes et, plus généralement, considèrent que le contact avec la police est une expérience insatisfaisante.

I

II

III

IV

TABLEAU 39 **LES TAUX DE DÉNONCIATION PAR TYPE D'ACTEUR POUR LES CAMBRIOLAGES, LES AGRESSIONS ET LES AGRESSIONS SEXUELLES SELON LE GENRE ET LA ZONE**

		Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Cambrjolages						
Stratégie formelle	Police	13.0	32.1	23.8	16.7	23.1
	ANR	0.4	0.4	0.2	1.9	0.4
	Tribunal	0.0	0.7	0.4	0.0	0.4
Stratégie hybride	Chef de quartier	44.2	66.8	56.6	53.7	56.4
Stratégie informelle	Imam	3.0	0.7	2.0	1.9	2.0
	Homme de Dieu	2.2	4.4	3.8	0.0	3.4
	Parent influent	14.7	11.1	12.7	13.0	12.7
Stratégie de prévention	Voisins	51.1	25.5	36.3	44.4	37.3
N		231	271	449	54	502
Agression						
Stratégie formelle	Police	12.8	15.4	15.2	14.3	15.0
	ANR	4.3	0.0	2.0	0.0	1.8
	Tribunal	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Stratégie hybride	Chef de quartier	19.1	21.5	19.2	28.6	20.4
Stratégie informelle	Imam	8.5	0.0	4.1	7.1	4.5
	Homme de Dieu	4.3	0.0	2.0	0.0	1.8
	Parent influent	29.8	41.5	38.4	21.4	31.9
Stratégie de prévention	Voisins	10.6	16.9	12.1	28.6	19.5
N		47	65	99	14	113

Les taux de plainte à la police pour les victimes de cambriolage sont légèrement plus faibles dans la zone de peuplement Bira que dans les autres zones de peuplement et notamment la zone à majorité Hema. 20.1% des victimes de cambriolages ont dénoncé le cas à la police contre 21.8% en zone Lendu Ngiti et 25% en zone Hema (Tableau 40). S'agissant des agressions, les victimes des zones Bira et Lendu Ngiti se tournent vers la police dans respectivement

17.9% et 18.2% des cas et le font plus souvent que les victimes des quartiers à dominance Hema et du quartier militaire. Ces derniers le font dans respectivement 8.3% et 10% des cas. A l'aide du Tableau 40, on note que toutes les communautés s'adressent aux chefs de quartier plus souvent qu'elles ne se tournent vers la police. C'est vrai pour les cambriolages comme pour les agressions.

TABLEAU 40 **TAUX DE PLAINTES POUR LES VICTIMES DE CAMBRIOLAGE ET D'AGRESSION À LA POLICE ET AUX CHEFS DE QUARTIER PAR ZONE DE PEUPEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Cambrjolages				
Police	25.0	21.8	20.1	7.8
Chef de quartier	65.0	53.6	50.7	54.9
N	80	179	134	51
Agressions				
Police	8.3	18.2	17.9	10.0
Chef de quartier	25.0	18.2	32.1	35.0
N	24	33	28	20

LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, les comités de jeunes ont historiquement joué un rôle important dans la sécurité des quartiers dans la ville de Bunia. Ils continuent de le faire si

l'on en croit les données de sondage. 21.3 % des résidents de la commune affirment que les jeunes du quartier veillent la nuit dans le but d'assurer la sécurité du quartier (Tableau 41). Seul 1.4 % des résidents parlent de groupes d'autodéfense dans la commune. On n'observe pas de différences significatives entre les quartiers du centre et ceux de la périphérie.

TABLEAU 41 **PRÉSENCE DE GROUPES DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE SELON LA ZONE**

	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Non, aucun	74.8	73.2	74.6
Des groupes d'autodéfense	1.1	3.0	1.4
Des jeunes qui veillent la nuit	21.4	20.7	21.3
Autre	2.7	3.0	2.7
N	1239	198	1437
Total	100 %	100 %	100 %

En revanche, il s'avère que c'est avant tout dans la zone de peuplement Hema que les comités de jeunes chargés de la veille sécuritaire sont actifs (cf. Tableau 42). 36.3 % des résidents de cette

zone mentionnent leur présence contre 15.6 % dans les zones de peuplement Lendu Ngiti et 17.8 % dans les zones de peuplement Bira.

TABLEAU 42 LA PRÉSENCE DE GROUPES DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE SELON LES ZONES DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire (OPAS) %
Non, aucun	58.2	79.5	75.5	75.4
Des groupes d'autodéfense	2.4	1.3	3.2	2.3
Des jeunes qui veillent la nuit	36.3	15.6	17.8	20.6
Autre	3.0	3.6	3.6	1.7
N	328	473	444	175
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Les groupes de jeunes faisant des veilles la nuit dans le quartier sont présents avant tout dans le quartier de Ngezi (Tableau 43) : 47.1 % des résidents de ce quartier mentionnent leur présence. Ils sont également bien présents à Bakongolo (26.9%), Bankoko (23.4%) et Dele (26.7%). Ils sont moins présents à Opas (20.6%), Yambi Yaya (15%) et Hoho (13.4%). Ils sont pratiquement absents du quartier administratif de Lumumba (3.8%). Nous verrons plus tard que pour plus de

10% des résidents de la commune, ces groupes de jeunes sont même considérés comme étant ceux qui assurent le mieux la sécurité du quartier. A Ngezi, où ces groupes sont les plus organisés et actifs, plus de 20% des résidents les jugent le mieux à même d'assurer la sécurité du quartier que tout autre force de sécurité. La grande majorité des résidents mentionnant la présence de ces groupes les jugent également bénéfiques au quartier. 97.5% sont de cet avis.

TABLEAU 43 PRÉSENCE DE GROUPES DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE DANS LES QUARTIERS SELON LES QUARTIERS

	Bakongolo %	Opas %	Dele %	Hoho %	Ngezi %	Bankoko %	Lumumba %	Yambi Yaya %
Aucun	66.3	75.4	61.6	82.2	49.0	69.4	92.4	82.7
Des groupes d'autodéfense	2.9	2.3	4.8	2.3	2.0	2.4	-	0.8
Des jeunes qui veillent la nuit	26.9	20.6	26.7	13.4	47.1	23.4	3.8	15.0
Autre	4.0	1.7	6.8	2.0	2.0	4.8	3.8	1.5
N	147	147	135	159	136	319	179	319
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Outre ces groupes de jeunes, les résidents – souvent à l’initiative des chefs de quartier – mettent également en place des systèmes d’alerte avec des sifflets, des tamtams ou d’autres instruments qui permettent d’ameuter le voisinage lorsque des voleurs sont repérés dans le quartier. 19.5 % des résidents de la commune disent avoir mis en place un tel système ces derniers 12 mois et 23.1 % affirment qu’un tel système est en place depuis plusieurs années. Nous avons vu dans la première partie de ce DLS que la mise en place de tels systèmes à Mbunya remonte aux années 2010 où des initiatives de sécurité communautaire les ont promus et financés, parfois avec l’assistance d’associations locales de commerçants. Tous les quartiers de Mbunya ont mis en place un système d’alerte de ce type dans le même ordre de grandeur. En moyenne, 42.5 % des résidents de la commune déclarent qu’un tel système existe dans leur quartier.

LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ DANS LES MÉNAGES

Outre la sécurité communautaire, chaque foyer peut prendre toutes sortes de mesures pour protéger son logement. En moyenne, 77.8 % des résidents ont pris des mesures collectives ou individuelles pour se prémunir de la criminalité dans leur logement. Quelques rares privilégiés – 4.4 % – ont engagé une société de gardiennage et 0.9 % paient un policier pour garder leur logement. 22.6 % ont pris un chien de garde. La plupart – 61 % – ont pris des mesures comme installer une porte en fer pour protéger leur logement.

CHAPITRE VII LES INTERACTIONS AVEC LA POLICE

LE CONTACT AVEC LA POLICE ET LA SATISFACTION

Les contacts avec la police sont fréquents à Mbunya. 30.9 % des résidents déclarent avoir eu un contact avec la police les derniers 12 mois (Tableau 44). Les femmes sont nettement moins souvent en contact avec la police que les hommes : 18.2 % des femmes déclarent avoir été en contact sur 12 mois avec la police contre

43.6 % des hommes. Ces contacts sont plus fréquents dans les quartiers du centre (31.5 %) que dans les nouveaux quartiers de la périphérie (27.4 %) où la présence policière est plus faible. Les chiffres présentés dans le Tableau 45 indiquent que la fréquence du contact ne varie pas fortement entre les zones de peuplement communautaire. 27.5 % des résidents des zones Hema ont eu un contact sur 12 mois avec la police. C’est vrai également de 31.8 % pour les résidents des zones de peuplement Lendu Ngiti et de 29.6 % pour ceux des zones de peuplement Bira.

TABLEAU 44 **LE CONTACT AVEC LA POLICE CES 12 DERNIERS MOIS SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Oui	18.2	43.6	31.5	27.4	30.9
Non	81.8	56.4	68.5	72.6	69.1
N	746	741	1279	208	1487
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 45 **LE CONTACT AVEC LA POLICE SELON LES ZONES DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRES**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Oui	27.5	31.8	29.6	24.7
Non	72.5	68.2	70.4	75.3
N	334	490	479	182
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Les situations de contact principales sont le dépôt de plainte et la patrouille de police de proximité. En moyenne, dans la commune, 41.8 % des contacts avec la police ont eu lieu dans le cadre d'une patrouille de proximité et 19.5 % lors du dépôt d'une plainte. Les femmes ont plus souvent que les hommes un contact lors d'un dépôt de

plainte (33.1 %) alors que 50.2 % des situations de contact pour les hommes sont les patrouilles de proximité. Le contact lors d'une patrouille de proximité est plus fréquent pour les résidents du centre (42.4 %) que pour les résidents des nouveaux quartiers de la périphérie (36.4 %).

TABLEAU 46 **SITUATIONS DANS LAQUELLE UN CONTACT A EU LIEU AVEC LA POLICE CES 12 DERNIERS MOIS SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Pour déposer plainte	33.1	13.7	19.1	21.8	19.5
Pour le suivi d'une plainte déposée	2.2	4.4	3.7	3.6	3.7
Lors d'un contrôle de police sur la route	7.4	5.0	6.0	3.6	5.7
La police m'a arrêté	3.7	7.2	6.2	5.5	6.1
Lors d'une intervention à mon domicile après un incident	7.4	5.6	6.0	7.3	6.1
Lors d'un contrôle d'identité	2.2	1.2	1.0	5.5	1.5
Pour répondre à une convocation de la police	8.1	7.5	7.9	5.5	7.7
Dans le cadre d'une recherche de personne disparue	2.9	-	1.0		0.9
Pour dénoncer un cas ou une personne suspecte	4.4	1.6	2.5	1.8	2.4
Pour témoigner dans une investigation	5.9	1.1	2.2	7.3	2.6

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Lors d'une participation à une manifestation	0.7	0.9	0.7	1.8	0.9
Lors d'une patrouille de proximité	22.1	50.2	42.4	36.4	41.8
Autre	-	1.6	1.2		1.1
N	136	321	403	55	457
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

L'EXPÉRIENCE D'ABUS

En moyenne, 20.2% des résidents de Mbunya déclarent avoir fait l'objet d'abus de la part de la police durant les derniers trois ans (Tableau 47). C'est vrai de 13.6% des femmes et de 27% des hommes qui sont, nous venons de le voir, également beaucoup plus souvent en contact

avec la police. Les taux moyens sont similaires dans les deux zones de la commune: 20.5% dans les quartiers du centre et 19% dans les nouveaux quartiers de la périphérie. Les résidents des zones de peuplement Bira (22.2%) ont fait légèrement plus souvent l'expériences d'abus de la part de la police que ceux des zones Hema (18.1%) et Lendu Ngiti (19%) (Tableau 48).

TABLEAU 47 **EXPÉRIENCE D'ABUS DE LA PART DE LA POLICE LES DERNIERS TROIS ANS SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Non	86.4	73.0	79.5	81.0	79.8
Oui	13.6	27.0	20.5	19.0	20.2
N	704	689	1193	200	1474
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 48 **L'EXPÉRIENCE D'ABUS DE LA PART DE LA POLICE SELON LES ZONES DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire (OPAS) %
Non	81.9	81.0	77.8	83.3
Oui	18.1	19.0	22.2	16.7
N	321	458	460	174
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

En moyenne, dans 82.6 % des cas, l’abus est vécu sous forme de « tracasserie » impliquant des demandes pécuniaires jugées illégitimes de la part de la police (Tableau 49). Proportionnellement,

les femmes (14.6 %) font plus souvent état de violences ou mauvais traitements que les hommes (7.6 %). Les hommes parlent de vols de la part de la police dans 10.8 % des cas.

TABLEAU 49 **LE TYPE D’ABUS VÉCU LORS D’UN CONTACT AVEC LA POLICE CES DERNIERS 3 ANS**

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Tracasseries	85.4	81.1	82.0	86.5	82.6
Violences ou mauvais traitements	14.6	7.6	10.2	8.1	10.0
Vols		10.8	7.4	5.4	7.1
Autre		0.5	0.4		0.4
N	96	185	244	37	281
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les différences entre les zones de peuplement communautaires sont faibles (Tableau 50). Pour les quatre zones, l’expérience de tracasseries

domine avec plus de 80 % des cas. On note cependant un taux plus élevé de violences et mauvais traitements dans la zone militaire (17.2 %).

TABLEAU 50 **LE TYPE D’ABUS VÉCU SELON LA ZONE DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Tracasseries	84.5	81.6	84.3	82.8
Violences ou mauvais traitements	10.3	11.5	5.9	17.2
Vols	5.2	5.7	7.8	
Autre		1.1	2.0	
N	58	87	102	29
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Sur l’ensemble des résidents, 16.7 % disent avoir fait l’objet de tracasseries durant les 3 dernières années, 2 % de mauvais traitements et 1.4 % de vols. 21.6 % des hommes ont fait l’expérience de

tracasseries contre 11.7 % des femmes (Tableau 51). Ce type d’abus est tout aussi fréquent dans la zone périphérique (16 %) que dans les quartiers du centre (16.8 %).

TABLEAU 51 **EXPÉRIENCE DE TRACASSERIES DE LA PART DE LA POLICE SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Non	88.3 %	78.2 %	83.2 %	84.0 %	83.3
Oui	11.7 %	21.8 %	16.8 %	16.0 %	16.7
N	703	689	1193	200	1392
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les tracasseries sont généralisées et affectent tous les quartiers (Tableau 52). Elles sont un peu

plus fréquentes à Yambi Yaya (22.7 %), Ngezi (22 %) et Dele (22.2 %).

TABLEAU 52 **L'EXPÉRIENCE DE TRACASSERIES DANS LES QUARTIERS**

	Bakongolo %	Opas %	Dele %	Hoho %	Ngezi %	Bankoko %	Lumumba %	Yambi Yaya %
Non	84.4	83.3	77.8	78.6	78.0	81.9	82.8	77.3
Oui	15.6	16.7	22.2	21.4	22.0	18.1	17.2	22.7
N	171	174	148	312	150	206	128	124
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les victimes de tracasseries dénoncent rarement le cas. Elles le font dans 17.7 % des cas à la police, dans 0.4 % des cas au tribunal et dans 8.6 % des cas aux chefs de quartier (Tableau 53). L'écart entre les genres constaté lors des plaintes est également perceptible dans la dénonciation des tracasseries. Les femmes s'adressent très peu à la police pour les dénoncer (4.9 %) alors que les hommes le font plus souvent (24.7 %). Les résidents des quartiers du centre (18.5 %) le font plus souvent que ceux de la périphérie (12.5 %). Dans les nouveaux quartiers de la périphérie, la tendance est de dénoncer aux chefs de quartier

même si cela reste également plutôt rare (15.6 %). Dans la grande majorité des cas, les victimes d'abus de la police renoncent tout simplement à s'adresser à une autorité pour dénoncer le cas et obtenir justice. Dans la zone de peuplement Bira, s'adresser à la police pour dénoncer une tracasserie policière va moins de soi (Tableau 54). Seuls 10.5 % des résidents de la zone le font contre 12.2 % dans la zone Hema et 16.9 % dans la zone Lendu Ngiti. La préférence des résidents de la zone Bira est de s'adresser aux chefs de quartier (16.3 %) contre 10.2 % en zone Hema et 9.9 % en zone Lendu Ngiti.

TABLEAU 53 TAUX DE DÉNONCIATION DES TRACASSERIES À LA POLICE, LE TRIBUNAL ET LES CHEFS DE QUARTIER SELON LE GENRE ET LA ZONE

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Police	4.9	24.7	18.5	12.5	17.7
Tribunal	1.2	0.0	0.5	0.0	0.4
Chef de quartier	9.8	8.0	7.5	15.6	8.6
N	82	150	200	32	232

TABLEAU 54 TAUX DE DÉNONCIATION DES TRACASSERIES À LA POLICE, LE TRIBUNAL ET LES CHEFS DE QUARTIER SELON LA ZONE DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Police	12.2	16.9	10.5	16.7
Tribunal	0.0	1.4	0.0	0.0
Chef de quartier	10.2	9.9	16.3	20.8
N	49	71	86	24

LA SATISFACTION AVEC LES SERVICES DE POLICE

CONTEXTE D'UN CONTACT

Globalement, le niveau de satisfaction après un contact avec la police est faible et l'insatisfaction domine assez largement. Seule une personne sur trois environ – 35.6 % exactement – entrées en

contact avec la police s'est déclarée satisfaite de ce contact (Tableau 55). Le taux de satisfaction est plus faible chez les femmes (29.4 %) que chez les hommes (38.2 %) alors que l'on observe peu de différences entre les zones : 35.8 % de satisfaits dans les quartiers du centre contre 33.9 % dans les quartiers de la périphérie. L'insatisfaction est plus élevée dans la zone de peuplement Bira (68.6 %) que dans les zones à majorités Lendu Ngeti (62.6 %) et Hema (55.4 %) (Tableau 56).

TABLEAU 55 LA SATISFACTION LORS DU CONTACT AVEC LA POLICE SELON LE GENRE ET LA ZONE

	Femme %	Homme %	Quartiers du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Satisfait	29.4	38.2	35.8	33.9	35.6
Insatisfait	70.6	61.8	64.2	66.1	64.4
N	96	199	402	56	295
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 56 **LA SATISFACTION LORS DU CONTACT AVEC LA POLICE SELON LES AIRES DE PEUPELEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire (OPAS) %
Satisfait	44.6	37.4	31.4	44.6
Insatisfait	55.4	62.6	68.6	55.4
N	92	155	140	44
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

L'insatisfaction lors d'un contact avec la police est due avant tout aux tracasseries. Interrogés sur les motifs de leur insatisfaction, 57.1 % des insatisfaits mentionnent que les policiers leur ont demandé de l'argent (Tableau 57). Les hommes (60 %) mentionnent plus souvent que les femmes (50 %) les tracasseries comme motif d'insatisfaction et les résidents des nouveaux quartiers (66.7 %) le font également plus que ceux du centre (56.2 %). A Mbunya, les insatisfaits mentionnent souvent (36.5 %) le fait que les policiers n'ont pas respecté leurs droits et 26.4 % indiquent également que les policiers n'ont pas été

polis avec eux. L'impolitesse des agents est mentionnée par 36.5 % des femmes contre 21.5 % des hommes. 40.6 % des femmes considèrent que les policiers n'en ont pas fait assez pour les aider contre 19 % des hommes qui mentionnent également cela comme motif d'insatisfaction. Près d'un résident insatisfait sur quatre mentionne avoir été agressé physiquement par les policiers (23.3 %). 30.5 % des hommes insatisfaits expliquent qu'ils ont été insultés ou menacés par les policiers et 25.5 % qu'ils ont été agressés physiquement par la police.

TABLEAU 57 **LES RAISONS DE L'INSATISFACTION LORS DU CONTACT AVEC LA POLICE SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Les policiers n'ont pas répondu à mon attente	28.1	16.5	19.4	27.8	20.3
Les policiers n'en ont pas fait assez pour m'aider	40.6	19.0	26.7	22.2	26.0
Les policiers m'ont demandé de l'argent	50.0	60.5	56.2	66.7	57.1
Les policiers n'ont pas respecté mes droits	22.9	43.0	36.8	36.1	36.5
Les policiers n'ont pas été polis avec moi	36.5	21.5	26.0	30.6	26.4
Les policiers m'ont insulté ou menacé	6.3	30.5	23.3	19.4	22.6
Les policiers m'ont agressé physiquement	18.8	25.5	23.6	22.2	23.3

LA SATISFACTION LORS DE LA DÉNONCIATION

Le sondage mesure le niveau de satisfaction dans le contexte strict du dépôt de plainte. Là aussi, l'insatisfaction domine. 24.1 % des victimes de cambriolage ayant dénoncé le cas à la police se sont déclarées satisfaites du traitement de la plainte. Dans le cas des agressions, le niveau de satisfaction avec le traitement par la police est encore plus bas : 12.5 %. Les femmes sont sensiblement moins satisfaites que les hommes avec le traitement policier de leur plainte. Elles sont 20.7 % à se déclarer satisfaites pour les cambriolages contre 25.3 % de satisfaits chez les hommes et aucune femme ne s'est déclarée sa-

tisfaite du traitement d'une plainte pour agression alors que 20 % des hommes l'ont été. Cet écart du genre dans la satisfaction explique en partie pourquoi les femmes dénoncent moins souvent que les hommes à la police.

Les résidents des quartiers du centre sont généralement plus satisfaits que ceux de la périphérie avec le traitement de la plainte par la police (Tableau 58). 25.2 % se déclarent satisfaits du traitement policier d'une plainte pour cambriolage contre 11.1 % des résidents des nouveaux quartiers. 13.3 % se déclarent satisfaits du traitement de leur plainte pour agression dans les quartiers du centre contre aucun dans les quartiers périphériques.

TABLEAU 58 **SATISFACTION AVEC LE TRAITEMENT DE LA PLAINTÉ PAR LA POLICE POUR DES CAMBRIOLAGES ET DES AGRESSIONS SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Cambriolage					
Insatisfait	79.3	74.7	74.8	88.9	75.9
Satisfait	20.7	25.3	25.2	11.1	24.1
N	29	87	107	9	106
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Agression					
Insatisfait	100.0	80.0	86.7	100.0	87.5
Satisfait	-	20.0	13.3	-	12.5
N	6	10	15	1	16
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	1005

Le niveau de satisfaction pour le traitement d'une plainte pour cambriolage varie significativement en fonction de la zone de peuplement communautaire (Tableau 59). Il est le plus bas dans la zone à majorité Bira (11.1 %) et le plus élevé dans

la zone à majorité Hema (30 %). La zone Lendu Ngiti se situe entre les deux (25.6 %). Le nombre d'agressions dénoncées à la police étant très faibles, les chiffres pour les agressions sont présentés à titre indicatifs seulement.

TABLEAU 59 **SATISFACTION AVEC LE TRAITEMENT DE LA PLAINTÉ PAR LA POLICE POUR DES CAMBRIOLAGES ET DES AGRESSIONS SELON LA ZONE DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Cambríolage				
Insatisfait	70.0	74.4	88.9	100.0
Satisfait	30.0	25.6	11.1	
N	20	39	27	4
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Agression				
Insatisfait	50.0	100.0	80.0	50.0
Satisfait	50.0		20.0	50.0
N	2	6	5	2
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

A titre de comparaison, les chefs de quartier engrangent des taux d'approbation significativement plus élevés que la police (Tableau 60). Globalement, 38.7 % des résidents ayant rapporté un cambriolage aux chefs de quartier se sont déclarés satisfaits du traitement de la plainte et 47.8 % de celles et ceux qui ont rapportés une agression aux chefs de quartier ont été satisfaits du traitement de la plainte. Le taux de satisfaits est plus élevé dans les quartiers du centre pour les cambriolages (39.4 %) que dans les quartiers

de la périphérie. Le nombre très modeste de cas d'agressions rapportés aux chefs de quartier est une limite à l'interprétation des données. La tendance des chiffres est cependant que les hommes sont plus satisfaits que les femmes du traitement de leurs plaintes par les chefs de quartier. Comme pour la police, ces chiffres expliquent partiellement que les femmes victimes d'un cambriolage ou d'une agression s'adressent moins souvent que les hommes aux chefs de quartier pour traiter leur cas.

TABLEAU 60 **SATISFACTION AVEC LE TRAITEMENT DE LA PLAINTÉ PAR LES CHEFS DE QUARTIER POUR DES CAMBRIOLAGES ET DES AGRESSIONS SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Cambriolage					
Insatisfait	65.7	58.9	60.6	69.0	61.3
Satisfait	34.3	41.1	39.4	31.0	38.7
N	102	180	254	29	282
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Agression					
Insatisfait	66.7	42.9	52.6	40.0	52.2
Satisfait	33.3	57.1	47.4	60.0	47.8
N	9	14	9	3	23
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Le niveau de satisfaction avec le traitement d'une plainte pour cambriolage à la police varie peu entre les zones de peuplement communautaire avec, partout, environ un tiers de résidents s'estimant satisfait avec la police. Le nombre d'agressions dénoncées aux chefs de quartier étant faible, les

chiffres sur la satisfaction n'indiquent que des tendances. 83.3% des victimes dans la zone Hema se sont déclarées satisfaites du traitement par les chefs de quartier de la plainte pour agression contre 16.7% dans la zone Lendu Ngiti et 44.4% dans la zone de peuplement Bira (Tableau 61).

TABLEAU 61 **SATISFACTION AVEC LE TRAITEMENT DE LA PLAINTÉ PAR LES CHEFS DE QUARTIER POUR DES CAMBRIOLAGES ET DES AGRESSIONS SELON LA ZONE DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Cambriolage				
Insatisfait	67.3	64.6	64.7	70.4
Satisfait	32.7	35.4	35.3	29.6
N	52	96	68	27
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Agression				
Insatisfait	16.7	83.3	55.6	28.6
Satisfait	83.3	16.7	44.4	71.4
N	6	6	9	7
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

LA SATISFACTION LORS DU TRAITEMENT D'UNE PLAINTE POUR TRACASSERIES

En moyenne, 50.7 % des résidents victimes de tracasseries ayant dénoncé le cas à la police se

déclarent satisfaits du traitement policier du cas (Tableau 62). On n'observe pas de différence significative entre les genres. En revanche, le niveau de satisfaction est très bas dans les nouveaux quartiers de la périphérie (22.2%) alors qu'il dépasse les 50% dans les quartiers du centre (55%).

TABLEAU 62 **SATISFACTION AVEC LE TRAITEMENT D'UNE DÉNONCIATION AUPRÈS DE LA POLICE POUR TRACASSERIES SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Insatisfait	52.9	48.1	45.0	77.8	49.3
Satisfait	47.1	51.9	55.0	22.2	50.7
N	17	52	60	9	69
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Bien que les volumes de dénonciation soient faibles, on observe que c'est essentiellement dans la zone de peuplement Bira (29.2%) et la zone militaire (11.1%) que le niveau de satisfac-

tion est bas (Tableau 63). Ailleurs, il se situe à 50% pour la zone Hema et 54.5% pour la zone Lendu Ngiti.

TABLEAU 63 **SATISFACTION AVEC LE TRAITEMENT D'UNE DÉNONCIATION AUPRÈS DE LA POLICE POUR TRACASSERIES PAR ZONE DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Insatisfait	50.0	45.5	70.8	88.9
Satisfait	50.0	54.5	29.2	11.1
N	12	22	24	9
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

CHAPITRE VIII LA PERCEPTION DE LA POLICE

LES SERVICES DE PROXIMITÉ DE LA POLICE

Le sondage comprend une batterie de questions sur l'opinion des résidents relatives aux différents services de police de proximité. Nous avons interrogé les résidents sur la «proximité de la police», la «rapidité d'intervention pour une urgence», la «présence visible de la police dans le quartier sous forme de patrouilles pédestres de proximité» ou encore la capacité de la police à «résoudre les conflits et petits problèmes entre personnes ou communautés dans le quartier». Les avis sont mitigés.

La moitié des résidents estime que la police est proche de la population, accessible et au service du public, 19.9% qu'elle intervient rapidement pour une urgence, 63.8% qu'elle patrouille fréquemment à pied et en uniforme dans leur quar-

tier et 36.3% qu'elle résout les conflits et petits problèmes entre personnes ou communautés dans le quartier (Tableau 64). Généralement, les résidents des quartiers du centre sont plus positifs que ceux de la périphérie. C'est surtout le cas pour les patrouilles pédestres: 66.6% des résidents du centre déclarent que la police patrouille fréquemment les rues de leur quartier à pied et en uniforme contre 45.8% dans les quartiers de la périphérie. 52.6% des résidents des quartiers du centre estiment que la police est proche, accessible et au service du public contre 37.4% dans la périphérie.

Ces chiffres confirment que les nouveaux territoires de la périphérie sont sous-policés (peu de proximité, moins de patrouilles), que l'intervention d'urgence est le parent pauvre des services de police et que la capacité de la police à résoudre des problèmes laisse à désirer.

TABLEAU 64 PERCEPTION DES SERVICES DE PROXIMITÉ DE LA PNC SELON LE GENRE ET LA ZONE

	Femme % de oui	Homme % de oui	Quartier du centre % de oui	Nouveaux quartiers % de oui	Moyenne dans la commune % de oui
La PNC dans votre commune est proche, accessible et au service du public	50.9	50.0	52.6	37.4	50.5
La PNC intervient dans un délai court lorsqu'on l'appelle pour une urgence	18.4	21.4	20.1	19.1	19.9
La PNC est visible dans le quartier à travers des patrouilles pédestres en uniforme fréquentes	73.9	53.7	66.6	45.8	63.8
La PNC résout les conflits et petits problèmes entre personnes ou communautés dans le quartier	25.4	46.1	36.2	39.2	36.3

Le Tableau 65 présente les chiffres en fonction de l'aire de peuplement communautaire. Dans la zone à majorité Bira, les résidents estiment moins souvent que les autres que la PNC est proche, accessible et au service du public. Seuls 38.3 % considèrent que c'est le cas contre 50 % dans la zone à majorité Hema et 52.7 % dans la zone à majorité Lendu Ngiti. Pour les autres indicateurs de service, les différences sont plus faibles.

Aucune différence significative n'est perceptible sur les délais d'intervention d'urgence. La visibilité de la police semble équivalente dans la zone à majorité Hema (55.3 %) et la zone à majorité Bira (54.9 %). Dans la zone à majorité Lendu (37.1 %) et Bira (39.8 %), les résidents sont plus sceptiques que dans la zone Hema (45.6 %) sur la capacité de la police à résoudre les problèmes.

TABLEAU 65 **LA PERCEPTION DES SERVICES DE PROXIMITÉ DE LA PNC SELON LA ZONE DE PEUPEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema % de oui	Lendu Ngiti % de oui	Bira % de oui	Quartier militaire % de oui
La PNC dans votre commune est proche, accessible et au service du public	50.0	52.7	38.3	27.4
La PNC intervient dans un délai court lorsqu'on l'appelle pour une urgence	18.9	22.2	22.1	13.7
La PNC est visible dans le quartier à travers des patrouilles pédestres en uniforme fréquentes	55.3	64.8	54.9	34.5
La PNC résout les conflits et petits problèmes entre personnes ou communautés dans le quartier	45.6	37.1	39.8	25.5

L'analyse par quartier (Tableau 66) montre que les patrouilles pédestres de proximité et l'intervention d'urgence obtiennent les meilleurs scores dans les quartiers du centre, notamment à Bankoko (63.1 % pour les patrouilles pédestres et 24.6 % pour l'intervention d'urgence), Lumumba (72.8 % pour les patrouilles pédestres et 26.6 % pour l'intervention d'urgence) ainsi que Ngezi (74.8 %

pour les patrouilles pédestres). Les moins bons scores sont enregistrés à Bakongolo (37.4 % pour les patrouilles pédestres et 18 % pour l'intervention d'urgence), Opas (34.5 % pour les patrouilles pédestres et 13.7 % pour l'intervention d'urgence) ou encore Yambi Yaya (14.3 % pour l'intervention d'urgence).

TABLEAU 66 **LES SERVICES DE POLICE DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS SELON LE QUARTIER**

	La police intervient dans un délai court lorsqu'on l'appelle pour une urgence % de oui	Patrouilles visibles à pied et en uniforme fréquentes dans le quartier % de oui
Bakongolo	18.0	37.4
Opas	13.7	34.5
Hoho	22.3	58.2
Dele	21.8	48.0
Ngezi	20.0	74.8
Bankoko	24.6	63.1
Lumumba	26.6	72.8
Yambi Yaya	14.3	59.3

Le numéro d'appel gratuit d'urgence de la police est pratiquement méconnu de la population (Tableau 67). 84 % des résidents de Mbunya ne connaissent pas ce numéro. Seul 16 % en ont connaissance. C'est dans les quartiers du centre-ville de Lumumba (22 %), Yambi Yaya (18.6 %) et

Ngezi (16.9 %) que l'on trouve le plus de résidents qui connaissent ce numéro alors que dans les quartiers périphériques de Bakongolo, Dele et Hoho moins de 9 % des résidents en ont connaissance. Dans le quartier excentré de Dele, seuls 4.2 % des résidents connaissent ce numéro.

TABLEAU 67 **TAUX DE RÉSIDENTS QUI CONNAISSENT LE NUMÉRO D'APPEL GRATUIT D'URGENCE DE LA POLICE PAR QUARTIER**

Bakongolo %	Bankoko %	Dele %	Hoho %	Lumumba %	Ngezi %	Opas %	Yambi Yaya %
7.8	8.7	4.2	8.7	22	16.9	8.3	18.6

ÉVOLUTION DE TRAVAIL DE LA POLICE

Pratiquement un résident sur deux (46.5 %) estime que le travail de la police s'est amélioré dans le quartier ces dernières années (Tableau 68). 34.8 % pensent qu'il n'a pas changé et 18.7 % qu'il s'est détérioré. Si l'on ne retient que les réponses des personnes vivant à Mbunya depuis plus de trois ans, 49.2 % estiment que le travail de la police s'est amélioré, 34.1 % qu'il n'a pas changé et 16.7 % qu'il s'est détérioré. Les femmes sont moins positives que les hommes.

24.6 % des femmes, soit une femme sur quatre environ, estiment que le travail de la police s'est dégradé alors que 12.7 % des hommes sont de cet avis. Les résidents des nouveaux quartiers de la périphérie sont généralement plus positifs que ceux des quartiers du centre. 51.1 % estiment que le travail de la police s'est amélioré ces dernières années contre 45.8 % dans les quartiers du centre. Les résidents de la zone de peuplement Bira sont les plus positifs sur les changements récents (Tableau 69). 57.4 % estiment que le travail de la police s'est amélioré contre environ 50 % pour les résidents de la zone Hema (49.1 %) et Lendu Ngiti (48.2 %).

TABLEAU 68 **OPINION SUR L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL DE LA POLICE SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne dans la commune %
Amélioration	39.6	53.6	45.8	51.1	46.5
Sans changement	35.9	33.7	35.2	32.1	34.8
Détérioration	24.6	12.7	19.0	16.8	18.7
N	733	709	238	32	1442
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 69 **OPINION SUR L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL DE LA POLICE CES DERNIÈRES ANNÉES SELON LA ZONE DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Amélioration	49.1	48.2	57.4	40.0
Sans changement	35.5	33.4	27.7	37.0
Détérioration	15.4	18.4	14.9	23.0
N	324	479	430	165
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

CONFIANCE DANS LA POLICE

64.2 % des résidents en moyenne affirment avoir confiance dans la police à Mbunya (Tableau 70). 35.8 % n'ont pas confiance dans la police. Le niveau de confiance est moins élevé chez les

femmes. 38.5 % des femmes déclarent ne pas avoir confiance dans la police contre 33 % des hommes. Les résidents des quartiers du centre font légèrement moins confiance à la police que ceux de la périphérie: 36.3 % ne lui font pas confiance dans les quartiers centraux contre 32.7 % dans les nouveaux quartiers de la périphérie.

TABLEAU 70 **LA CONFIANCE DANS LA POLICE SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Confiance	61.5	67.0	63.7	67.3	64.2
Pas confiance	38.5	33.0	36.3	32.7	35.8
N	744	738	1276	205	1482
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

LA SÉCURITÉ URBAINE À BUNIA

Diagnostic local de sécurité – Commune de Mbunya

La confiance est un peu plus basse dans la zone de peuplement Bira (Tableau 71). 36.2% déclarent ne pas avoir confiance dans la police

dans cette zone. Dans la zone Lendu Ngiti, ce taux est de 32.8% alors que dans la zone Hema seuls 28.1% n'ont pas confiance dans la police.

TABLEAU 71 LA CONFIANCE SELON LES ZONES DE PEUPEMENT COMMUNAUTAIRE

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Confiance	71.9	67.2	63.8	66.5
Pas confiance	28.1	32.8	36.2	33.5
N	335	488	473	179
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Le niveau de confiance varie selon les quartiers (Tableau 72). Les meilleurs scores sont enregistrés à Bakongolo et Bankoko avec respectivement 75.6% et 74.3% des résidents faisant confiance dans la police. Les moins bons scores

sont enregistrés à Yambi Yaya où le niveau de confiance tombe à 51.9% et à Dele où il est de 60.2%. Les autres quartiers se situent entre ces deux extrêmes.

TABLEAU 72 LA CONFIANCE DANS LA POLICE SELON LE QUARTIER

	Bakongolo %	Opas %	Dele %	Hoho %	Ngezi %	Bankoko %	Lumumba %	Yambi Yaya %
Confiance	75.6	66.5	60.2	71.5	67.9	74.3	71.1	51.9
Pas confiance	24.4	33.5	39.8	28.5	32.1	25.7	28.9	48.1
N	171	174	148	312	150	206	128	124
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Pour une majorité de résident, la police est l'entité qui assure le mieux la sécurité dans les quartiers à Mbunya (Tableau 73). 67.1% sont de cet avis en moyenne. Seuls 10.1% sont d'avis qu'aucune entité n'assure la sécurité tandis que 11.9% pensent que ce sont les jeunes du quartier qui assument ce rôle. L'écart du genre sur l'accès à la sécurité est à nouveau visible dans les réponses à cette question. Les hommes sont plus positifs sur le rôle joué par PNC pour assurer la sécurité que les femmes. 74.4% des hommes pensent que la police est l'entité qui assure le

mieux la sécurité dans les quartiers contre 59.9% des femmes. Les femmes citent un peu plus souvent les chefs de quartier (6.6%) que les hommes (1.2%) comme étant l'entité assurant le mieux la sécurité dans le quartier. Mais ce qui frappe est que 16.4% des femmes estiment que personne n'assure la sécurité du quartier contre seulement 3.8% des hommes. 11.7% des femmes estiment que ce rôle est tenu par les groupes de jeunes assurant la veille des quartiers contre 12% des hommes.

TABLEAU 73 **L'ENTITÉ QUI ASSURE LE MIEUX LA SÉCURITÉ DANS LE QUARTIER SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
La police nationale	59.9	74.4	69.2	54.4	67.1
Les sociétés privées de gardiennage	0.5	1.1	0.9	0.5	0.8
Les chefs de quartier	6.6	1.2	3.1	9.3	3.9
Les groupes d'autodéfense	0.4	1.1	0.6	1.5	0.7
Les groupes de jeunes de veille de quartier	11.7	12.0	11.7	12.7	11.9
La garde républicaine	2.2	4.3	3.1	3.9	3.2
La mission de l'ONU	-	-	-	0.5	-
Personne	16.4	3.8	9.9	11.3	10.1
Autre	2.3	2.0	1.6	5.9	2.2
N	743	739	1278	204	1482
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

La zone de peuplement Hema se démarque sensiblement des autres par le rôle joué par les groupes de jeunes de veille dans les quartiers (18.5 %) (Tableau 74). En zone de peuplement majoritaire Bira, les groupes de jeunes de veille jouent également un rôle, mais plus mineur (12.4 %). En zone Lendu Ngiti, ces groupes de jeunes jouent moins de rôle qu'ailleurs (8.6 %). En zone Bira et Lendu Ngiti, les résidents qui

considèrent qu'aucune institution ou groupe n'assure véritablement la sécurité dans leur zone sont légèrement plus nombreux qu'ailleurs. 11.6 % pensent ainsi en zone Bira, 10 % en zone Lendu Ngiti et 7.5 % en zone Hema. Les chefs de quartier jouent un rôle plus important en zone Bira (9.4 %) qu'en zone Lendu Ngiti (3.5 %) et en zone Hema (6.9 %).

TABLEAU 74 L'ENTITÉ QUI ASSURE LE MIEUX LA SÉCURITÉ DANS LE QUARTIER SELON LA ZONE DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
La police nationale	60.3	72.1	60.9	40.2
Les sociétés privées de gardiennage	0.6	0.8	0.6	-
Les chefs de quartier	6.9	3.5	9.4	8.9
Les groupes d'autodéfense	1.2	0.8	1.3	1.7
Les groupes de jeunes de veille de quartier	18.5	8.6	12.4	10.6
La garde républicaine	4.5	2.5	1.1	6.7
La mission de l'ONU			0.2	0.6
Personne	7.5	10.0	11.6	12.3
Autre	0.6	1.6	2.4	19.0
N	335	488	466	179
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

On observe des différences également entre les quartiers (Tableau 75). Dans le quartier d'Opas, qui abrite un camp militaire mais ne dispose d'aucun poste de police, seuls 40.2% des résidents estiment que la police est l'entité qui assure le mieux la sécurité dans le quartier. 19% sont d'avis que d'autres groupes, à savoir les militaires, assurent mieux la sécurité du quartier. 6.7% des personnes interrogées dans le quartier estiment que ce rôle revient à la Garde républicaine. La situation est assez similaire dans le quartier de Bakongolo.

Les groupes de jeunes veillant au quartier semblent jouer le rôle le plus important à Ngezi où 21.4% des résidents estiment qu'ils sont les mieux à même d'assurer la sécurité dans le quar-

tier. A Dele, 17% des résidents pensent de même des groupes de jeunes et 15.9% le pensent également à Bakongolo. Ces groupes de jeunes jouent un rôle dans tous les quartiers à l'exception du quartier plus administratif de Lumumba où historiquement il n'y a pas eu de comité de jeunes actif dans les années 2010 (3.7%).

A Lumumba, la police est plébiscitée par la grande majorité des résidents – 84.4% – comme l'entité principale de la sécurité dans le quartier. C'est également vrai pour Bankoko (71.9%), Ngezi (66.7%), Hoho (61.8%) et Yambi Yaya (60.3%). Néanmoins, 13.8% des résidents de Hoho pensent que personne n'assure véritablement la sécurité dans le quartier. C'est également vrai de 15.4% des résidents de Yambi Yaya.

TABLEAU 75 L'ENTITÉ QUI ASSURE LE MIEUX LA SÉCURITÉ DANS LE QUARTIER PAR QUARTIER

	Bakongolo %	Opas %	Dele %	Hoho %	Ngezi %	Bankoko %	Lumumba %	Yambi Yaya %
La police nationale	54.5	40.2	59.2	61.8	66.7	71.9	84.4	60.3
Les sociétés privées de gardiennage	0.6			0.9	0.6	0.5	1.5	0.7
Les chefs de quartier	9.7	8.9	14.3	7.2	3.8	5.5	0.7	2.9
Les groupes d'autodéfense	1.7	1.7	0.7	1.6	0.6	1.4	-	0.7
Les groupes de jeunes de veille de quartier	15.9	10.6	17.0	10.3	21.4	10.1	3.7	11.0
La garde républicaine	7.4	6.7	-	1.6	1.3	0.9	0.7	6.6
La mission de l'ONU	-	0.6	0.7	-	-	-	-	-
Personne	10.2	12.3	6.8	13.8	4.4	7.8	8.1	15.4
Autre	-	19.0	1.4	2.8	1.3	1.8	0.7	2.2
N	147	147	135	159	136	319	179	319
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

ÉQUITÉ DE LA POLICE

La très grande majorité des résidents de Mbunya est d'avis que la police ne respecte pas le principe clef de la déontologie policière qui voudrait que la police traite tout le monde de la même manière (Tableau 76). 80.9% des résidents de

la commune pensent que ce principe n'est pas appliqué. Les femmes ont un avis plus négatif à ce propos que les hommes: 85.2% des femmes estiment que la police discrimine entre les personnes contre 76.4% des hommes. Les différences entre les zones sont faibles.

TABLEAU 76 L'OPINION SUR L'ÉQUITÉ DE LA POLICE SELON LE GENRE ET LA ZONE

	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Même traitement	14.8	23.6	18.7	22.0	19.1
Traitement différent	85.2	76.4	81.3	78.0	80.9
N	743	739	1278	204	1482
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Le tableau suivant (Tableau 77) présente l'opinion sur l'équité de la police selon la dominante communautaire dans le quartier. Les différences d'opinion sont faibles. 76.3% des résidents des quartiers dominé par la communauté Hema es-

timement que la police traite différemment entre les communautés contre 81.1% des résidents des quartiers à dominante Lendu Ngiti et 77% des quartiers à dominante Bira.

TABLEAU 77 OPINION SUR L'ÉQUITÉ DE LA POLICE SELON LA ZONE COMMUNAUTAIRE

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Même traitement	23.7	18.9	23.0	14.9
Traitement différent	76.3	81.1	77.0	85.1
N	316	475	396	154
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Pour la plupart des résidents interrogés, environ 4 résidents sur 5 (79.8%), la corruption est à l'origine du traitement différencié entre les personnes (Tableau 78). Pour 65.1% des personnes interrogées, le statut social de la personne joue également. Si l'âge joue peu de rôle, en revanche l'ethnie (19.6%) et le genre (18.6%) sont aux yeux des résidents des facteurs de discrimination

avec lesquels il faut compter. 24.5% des femmes estiment que les policiers les discriminent en raison du sexe contre 12.2% des hommes. Pour 34.5% des hommes et 23.9% des femmes, l'appartenance ethnique ou communautaire est un facteur de discrimination. Les avis diffèrent assez peu entre les deux zones de la commune à ce propos.

TABLEAU 78 LES MOTIFS EXPLIQUANT LE NON-RESPECT DU PRINCIPE DU MÊME TRAITEMENT ENTRE TOUS LES CITOYENS PAR LA POLICE SELON LE GENRE ET LA ZONE

	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
La corruption	86.9	86.9	88.0	78.3	79.8
Le statut social	56.4	65.3	60.8	59.0	65.1
L'âge	6.7	8.5	7.7	6.5	7.5
L'ethnie	23.9	34.5	28.8	29.7	19.6
Le genre	24.5	12.2	19.1	15.2	18.6

La zone de peuplement à majorité Bira considère légèrement plus que les autres que l'appartenance ethnique joue un rôle dans la discrimination (Tableau 79). 29.2 % pensent ainsi contre 28.3 % dans la zone à majorité Lendu Ngiti et 25.7 % dans la zone à majorité Hema.

TABLEAU 79 LES MOTIFS EXPLIQUANT LE NON-RESPECT DU PRINCIPE DU MÊME TRAITEMENT ENTRE TOUS LES CITOYENS PAR LA POLICE SELON LA ZONE DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
La corruption	84.2	87.3	77.4	78.6
Le statut social	58.5	57.4	58.7	61.8
L'âge	9.5	6.2	3.3	9.9
L'ethnie	25.7	28.3	29.2	34.4
Le genre	20.3	17.1	12.1	18.3

CHAPITRE IX LES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

PRIORITÉS DES RÉSIDENTS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ

En matière de lutte contre l'insécurité, les deux grandes priorités des résidents de Mbunya sont les cambriolages et les braquages (47.4 %) et les bandes de jeunes agressives (20.5 %) (Tableau 80). Les femmes (51 %) privilégient encore plus que les hommes la lutte contre les cambriolages et braquages que les hommes (43.9%). C'est

avant tout dans les quartiers du centre, lesquels sont aussi les plus touchés par la problématique, que la lutte contre les bandes de jeunes agressives est une thématique prioritaire: 22.5 % des résidents de ces quartiers considèrent que cette thématique doit être prioritaire contre 7.9 % dans les quartiers de la périphérie. Les quartiers périphériques mettent en avant la problématique des cambriolages et des braquages (52.5 %) suivi des violences communautaires (9.9%), du crime organisé (8.4 %), des bandes de jeunes agressives (7.9 %) et des agressions physiques (7.4 %).

TABLEAU 80 **LES PRIORITÉS THÉMATIQUES DES RÉSIDENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Lutte contre les cambriolages et braquages	51.0	43.9	46.6	52.5	47.4
Lutte contre la drogue	4.1	9.5	7.3	3.5	6.8
Poursuite infraction de la route	2.2	0.3	1.3	0.5	1.2
Lutte contre les violences sexuelles	1.0	0.1	0.4	1.5	0.5
Lutte contre les agressions physiques	3.0	8.4	5.5	7.4	5.7
Lutte contre les tapages nocturnes	2.3	0.8	1.5	2.0	1.6
Lutte contre les bandes de jeunes agressives et les shégués	21.7	19.4	22.5	7.9	20.5
Lutte contre l'insalubrité et les atteintes à l'environnement	3.3	4.1	3.5	4.0	3.7
La lutte contre les violences scolaires	-	-	-	-	-
Lutte contre les violences domestiques	0.7	0.7	0.6	1.0	0.7
Lutte contre les fraudes	3.3	1.8	2.8	1.5	2.5
Lutte contre le crime organisé	3.7	6.1	4.3	8.4	4.9
Lutte contre les violences communautaires	4.0	5.0	3.6	9.9	4.5
N	734	738	1269	202	1472
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Le Tableau 81 présente les priorités en fonction de la zone de peuplement communautaire. Les résidents de la zone Bira placent plus souvent que les autres la lutte contre les cambriolages (58.4%), la lutte contre les conflits intercommunautaires (10.8%) et la lutte contre le crime

organisé (10.8%) que les autres. En zone à dominance Hema, la lutte contre les bandes de jeunes agressives est, après la lutte contre les cambriolages et les braquages, la grande priorité des résidents.

TABLEAU 81 **PRIORITÉS THÉMATIQUES DES RÉSIDENTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SELON LA ZONE DE PEUPLEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Lutte contre les cambriolages et braquages	43.6	49.5	58.4	42.0
Lutte contre la drogue	8.5	6.6	1.1	5.7
Poursuite infraction de la route	0.9	1.7	0.6	
Lutte contre les violences sexuelles	0.9	0.4	1.7	1.7
Lutte contre les agressions physiques	6.4	5.2	5.9	9.7
Lutte contre les tapages nocturnes	2.1	1.7	1.7	1.1
Lutte contre les bandes de jeunes agressives et les shégués	19.1	18.6	7.4	9.7
Lutte contre l'insalubrité et les atteintes à l'environnement	5.2	4.3	1.7	8.0
La lutte contre les violences scolaires	0.3		0.2	
Lutte contre les violences domestiques	0.6	0.6	0.4	2.8
Lutte contre les fraudes	2.4	2.1	1.5	0.6
Lutte contre le crime organisé	3.6	5.6	8.5	12.5
Lutte contre les violences communautaires	6.4	3.7	10.8	6.3
N	330	483	471	176
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

C'est dans les quartiers les plus centraux que la lutte contre les bandes de jeunes agressives prioritaire : 28.9% pensent ainsi à Lumumba, 31.4% à Ngezi et 17% à Yambi Yaya (Tableau 82). C'est précisément dans ces quartiers que ces bandes de jeunes agressives sont les plus présentes.

Les résidents du quartier excentré de Dele mentionnent plus fréquemment que les autres les violences communautaires (16.5%) en raison de la présence de miliciens dans le quartier.

A Lumumba (9.6%) et Opas (9.7%) – deux quartiers fortement impactés par les agressions – la lutte contre les agressions physiques est plus souvent mentionnée qu'ailleurs.

La lutte contre la drogue est moins souvent mentionnée comme étant prioritaire dans les quartiers périphériques de Dele et Hoho qu'ailleurs dans la commune.

LES PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE SERVICES DE POLICE

En matière de services de police, les résidents de Mbunya privilégient des patrouilles pédestres de proximité dans les quartiers (47.5%) (Tableau 83). L'intervention d'urgence de police-secours est la priorité de 35.1% des résidents et le poste de quartier est la priorité de 17.4% des résidents. Les femmes (49.7%) sont plus nombreuses que les hommes (45.4%) à placer les patrouilles pédestres en tête de leurs priorités. Ces patrouilles

sont le premier choix de 48.9% des résidents des quartiers du centre alors qu'elles sont moins souvent citées dans les nouveaux quartiers de la périphérie (38.4% les privilégient).

L'intervention rapide de police-secours est préférée aux postes de police dans les quartiers du centre alors que l'inverse est vrai dans les quartiers de la périphérie. 36% des résidents du centre souhaitent en priorité des interventions rapides de police contre 29.1% des résidents de la périphérie. A la périphérie, 32.5% privilégient les postes de police contre 15% des résidents du centre.

TABLEAU 83 **PRIORITÉS EN MATIÈRE DE SERVICES DE POLICE DANS LES QUARTIERS SELON LE GENRE ET LA ZONE**

	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Police-secours	37.3	32.8	36.0	29.1	35.1
Patrouilles pédestres	49.7	45.4	48.9	38.4	47.5
Poste de quartier	12.9	21.9	15.0	32.5	17.4
N	734	732	1265	203	1466
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Le Tableau 84 permet d'observer qu'à l'exception du quartier militaire, la patrouille pédestre de

proximité est la préférence dans toutes les zones de peuplement communautaire.

TABLEAU 84 **PRIORITÉS EN MATIÈRE DE SERVICES DE POLICE DANS LES QUARTIERS SELON LA ZONE DE PEUPEMENT COMMUNAUTAIRE**

	Hema %	Lendu Ngiti %	Bira %	Quartier militaire %
Police-secours	30.4	34.6	30.5	24.9
Patrouilles pédestres	45.9	50.2	41.6	27.1
Poste de quartier	23.7	15.1	27.9	48.1
N	329	482	462	181
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

L'analyse plus fine à l'échelon des quartiers suggère que les quartiers les plus demandeurs en postes de police sont précisément ceux qui n'en disposent pas ou insuffisamment (Tableau 85). C'est vrai du quartier militaire d'Opas qui en est dépourvu. Dans ce quartier, 48.1 % des résidents souhaitent en priorité obtenir un poste de police. A Dele, qui ne dispose que d'un petit sous-CIAT de trois policiers installés dans un container, la demande pour un poste de police prime pour 35.6 % des résidents.

Ce sont généralement les quartiers de la périphérie qui sont les plus demandeurs en postes de police. Cette demande est très forte à Opas et Dele, mais elle l'est aussi à Bakongolo (25.6 %

et Hoho (24.3 %), mais également à Ngezi (21.7 %) où, nous l'avons vu plus haut, le CIAT existant ne fait que desservir le marché et non le quartier.

Si l'on excepte Dele et OPAS, la patrouille pédestre de proximité prime cependant partout. La demande pour ce type de prestation est la plus forte dans les quartiers les plus proches du centre-ville de Bankoko, Lumumba, Ngezi et Yambi Yaya. Ce sont tous des quartiers densément peuplés avec une forte activité marchande, professionnelle et de loisirs. Dans ces quartiers, le sentiment d'insécurité est plus élevé qu'ailleurs, et la fonction première de la patrouille de proximité est précisément de rassurer les résidents.

TABLEAU 85 **LES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE TACTIQUE POLICIÈRE PAR QUARTIER**

	Bakongolo %	Opas %	Dele %	Hoho %	Ngezi %	Bankoko %	Lumumba %	Yambi Yaya %
Police-secours	30.2	24.9	30.2	30.7	30.6	30.2	31.6	44.8
Patrouilles pédestres	44.2	27.1	34.2	45.0	47.8	52.4	48.5	48.5
Poste de quartier	25.6	48.1	35.6	24.3	21.7	17.5	19.9	6.7
N	172	181	149	313	147	212	136	134
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

LES SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LES RÉSIDENTS POUR AMÉLIORER LES SERVICES DE POLICE

Pour améliorer les services de police, les résidents de Mbunya sont d'avis que la mesure prioritaire devrait être une meilleure rétribution des policiers pour leur travail. 44 % sont de cet avis (Tableau 86). Ce sont surtout les femmes qui préconisent cette solution. 49.3 % sont de cet avis contre 38.7 % des hommes. La deuxième

priorité est l'amélioration de la discipline et la sanction des mauvais comportements. 23.2 % citent cet item en priorité dans la commune. Les hommes (25.4 %) le font un peu plus souvent que les femmes (21.1 %). Les résidents préconisent d'autres solutions, mais plus marginalement. La formation (10.2 %) et l'amélioration de la mobilité de la police (8.9 %) sont la troisième et la quatrième mesures souhaitées dans l'ordre des priorités. Les quartiers de la périphérie (9.8 %) souhaitent plus souvent que ceux du centre (5.1 %) une augmentation du nombre de policiers.

TABLEAU 86 **LES SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LES RÉSIDENTS POUR AMÉLIORER LES SERVICES DE POLICE SELON LE GENRE**

	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Mieux payer les policiers	49.3	38.7	44.7	39.5	44.0
Mieux former les policiers	7.5	12.8	10.1	10.7	10.2
Améliorer la discipline et sanctionner les mauvais comportements	21.1	25.4	23.4	22.0	23.2
Augmenter le nombre de policiers	4.8	6.7	5.1	9.8	5.8
Augmenter la mobilité de la police	9.8	7.9	8.8	9.8	8.9
Améliorer la qualité du recrutement de la police	4.7	6.4	5.8	3.9	5.6
Informar la population sur le travail de la police	1.5	0.5	0.7	2.9	1.0
Autre	1.2	1.5	1.3	1.5	1.4
N	734	732	1272	205	1466
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

CHAPITRE X PREMIÈRES CONCLUSIONS

Quelques lignes de force se dégagent de l'analyse des données de sondage. Il y a tout d'abord la question ethnique ou communautaire. Dans un contexte d'affrontements armés dans la province et de la mémoire encore vive de la « bataille de Bunia », l'appartenance à telle ou telle communauté façonne naturellement les représentations sociales sur la sécurité et la PNC. Les trois communautés principales de Bunia – les Hema, les Bira et les Lendu Ngiti – occupent des espaces ségrégués dans la commune. Sans être diamétralement opposées, les vues de ces communautés sur la police sont impactées par les conflits à l'échelon de la province. La communauté Bira de Mbunya entretient un rapport plus tendu avec la police que la communauté Hema alors que les Lendu Ngiti se situent entre les deux. La communauté Bira déclare plus souvent que les autres communautés faire l'expérience d'abus de la part de la police et, en cas de problèmes de criminalité

ou d'abus, elle se tourne plutôt vers les chefs de quartier, issus de familles de possédants terriens de leur communauté, plutôt que vers la police. Elle s'estime généralement peu satisfaite du traitement policier des plaintes. Rappelons ici à titre illustratif que 11.1 % des Bira se sont déclarés satisfaits du traitement policier d'une plainte pour cambriolage contre 30 % en zone Hema et 25.6 % en zone Lendu Ngiti. La communauté Bira s'est montrée également plus inquiète que les autres de la nature des relations intercommunautaires. Elle a tendance à considérer que la discrimination policière a des motifs ethniques, que la problématique des conflits entre communautés est préoccupante et elle souhaiterait plus que les autres que la police s'occupe en priorité de lutter contre les violences communautaires. Les résidents de l'espace habité majoritairement par la communauté Hema ont des vues parfois passablement différentes de la communauté Bira. Ils font beaucoup plus confiance

dans la police que la communauté Bira. 71.9% lui accordent leur confiance contre 63.8% des Bira. Ils font moins souvent l'expérience d'abus de la part de la police et perçoivent cette dernière comme étant plutôt proche, accessible et au service du public. 50% des résidents des quartiers Hema pensent ainsi que la police est proche, accessible et au service du public contre seulement 38.3% des résidents de l'espace Bira. Autre exemple: 45.6% des Hema pensent également que la police résout les conflits et petits problèmes entre communautés ou personnes alors que cet avis n'est partagé que par 39.8% des résidents de l'espace Bira. Généralement, l'expérience des services de police et l'opinion globale sur la police des résidents de l'espace habité majoritairement par la communauté Lendu Ngiti se situent entre ces deux extrêmes.

Une autre ligne de force qui se dégage du DLS est la problématique de sécurité particulière que rencontrent les résidents des quartiers du centre. Ils font face à des problèmes récurrents de cambriolages, vols et agressions. A titre d'exemple, 35% des résidents des quartiers centraux ont fait l'expérience d'un cambriolage sur trois ans contre 26% dans les quartiers de la périphérie. Les points chauds sont légion dans la zone centrale de la commune alors qu'ils sont relativement peu nombreux à sa périphérie. Ngezi, Lumumba et Yambi Yaya sont les quartiers les plus touchés par l'insécurité. La criminalité étant un phénomène nocturne, le sentiment d'insécurité dans ces quartiers y est plus élevé de nuit qu'ailleurs. 71.6% des résidents des quartiers centraux se déclarent insécurisés dans la rue après la tombée de la nuit contre 65.3% en périphérie. Les résidents de Ngezi, Lumumba et Yambi Yaya se plaignent d'un cumul de problèmes de vols, d'agressions, de drogues, de bandes de jeunes agressives et d'alcool. Ils souhaitent que la police prenne à bras le corps la problématique des bandes de jeunes, des enfants de la rue et des gangs qui, à leurs yeux, sont responsables de l'insécurité qui règne dans le centre-ville et sur ses marchés principaux. Des solutions à cette insécurité doivent être trouvées. Ils souhaitent que la police accroisse le nombre de patrouilles pédestres, surtout le soir, qui doivent être une présence rassurante.

La troisième thématique qui ressort des données de sondage est l'écart du genre dans l'accès à la sécurité. 49.4% des femmes contre 37.2% des hommes placent l'insécurité en tête de leurs

préoccupations quotidiennes. Les faibles chiffres des agressions sexuelles sont très probablement sous-évalués en raison des tabous qui entourent les violences sexuelles, comme nous le verrons au chapitre XIII. Lorsque l'on pose la question de la connaissance dans le voisinage de cas de violences sexuelles, les chiffres grimpent. 14.4% des résidents des quartiers périphériques affirment connaître des cas dans le voisinage. En raison de leur vulnérabilité face aux agressions, les femmes sont plus insécurisées de nuit dans les rues de leur quartier que les hommes. 47.8% des femmes redoutent d'être victimes d'un crime sur 12 mois contre 37.2% des hommes. Insécurisées, les femmes ne paraissent pourtant pas trouver de services de police à la mesure de leurs attentes. En fait, 38.5% des femmes contre 33% des hommes ne font pas confiance aux forces de l'ordre. Elles sont aussi plus négatives que les hommes lorsqu'il s'agit de donner leur opinion sur la proximité de la police. Elles sont aussi plus sceptiques que les hommes sur la capacité de la police à résoudre les conflits intercommunautaires ou interpersonnels: 25.4% pensent que la police a cette capacité contre 46.1% des hommes. Leur opinion de la déontologie policière est plus négative que celle des hommes. 85.2% des femmes pensent que la police n'applique pas le principe de l'égalité de traitement entre tous contre 76.4% des hommes. 24.5% des femmes sceptiques estiment que la police les discrimine en raison même de leur genre. Ces vues négatives font que les femmes recourent moins souvent que les hommes aux services de police. 13% des femmes victimes de cambriolage ont dénoncé le cas à la police contre 32.1% des hommes. Lorsqu'elles sont victimes de tracasseries policières (ce qu'elles sont moins que les hommes), elles dénoncent très rarement à la police (4.9% des cas contre 24.7% pour les hommes). Elles évitent le contact avec la police qui, dans la majorité des cas, est une expérience insatisfaisante pour elles: 70.6% des femmes se déclarent en effet insatisfaites du contact avec la police contre 61.8% des hommes. L'insatisfaction des femmes est motivée par le sentiment que les policiers n'en font pas assez pour les aider (40.6%), par des demandes d'argent (50%) et par l'impolitesse des agents (36.5%). Lorsqu'elles dénoncent une affaire à la police, elles sont généralement mécontentes de son traitement. 79.3% des femmes sont insatisfaites du traitement de leur plainte pour cambriolage. Comme mesures prioritaires de réforme, les femmes privilégient une meilleure rétribution

du travail des policiers ainsi qu'un renforcement des mesures disciplinaires. Ces chiffres militent pour que la police réfléchisse de manière critique à la dimension du genre et qu'elle devienne plus sensible à la problématique de l'accès des femmes à ses services.

La quatrième thématique concerne la police de proximité. Comparativement, la police à Mbunya dispose d'un capital de confiance supérieur à ce que nous avons pu constater dans d'autres villes étudiées dans le PARP III. En moyenne, près de deux résidents sur trois lui font confiance et la considèrent comme l'entité principale assurant la sécurité des quartiers. Le chiffre est un peu plus faible dans les quartiers de la périphérie où le réseau de commissariats est aussi moins dense. La patrouille pédestre est une pratique mise en œuvre assez largement par la police à Mbunya. 63.8% des résidents disent en apercevoir dans leur quartier et un résident sur deux considère la police comme étant proche, accessible et au service du public. Pour 46.5% des résidents, le travail de la police s'est même amélioré récemment. Les points noirs au tableau visibles dans les données de sondage restent liés à la déontologie : quatre résidents sur cinq observent des manquements, principalement en raison de la corruption. Une forte proportion de 20.2% de l'ensemble des résidents déclarent avoir fait l'objet d'abus de la part de la police ces 3 dernières années, essentiellement sous forme de tracasseries. Le contact, l'accueil au sein du commissariat et le traitement des plaintes restent des expériences essentiellement insatisfaisantes aux yeux des résidents. Seuls 35.6% de celles et ceux qui sont entrés en contact avec la police ces derniers 12 mois se sont déclarés satisfaits de ce dernier. L'insatisfaction domine lors de la plainte : 24.1% seulement se sont déclarés satisfaits du traitement d'une plainte pour cambriolage et 12.5% pour le traitement d'une plainte pour agression. Si la fréquence des patrouilles pédestres semble se raccrocher à la doctrine de police de proximité qui en promeut le principe, ces patrouilles peuvent être détournées de leurs sens et servir à des tracasseries qui incommode les résidents sans contribuer au rapprochement avec la population. Ce thème sera exploré et approfondi dans le chapitre XV de ce DLS.

Chaque quartier a une problématique sécuritaire propre exigeant un calibrage des mesures policières à ses paramètres particuliers. Dans cette conclusion préliminaire avant de passer aux études de cas, nous en retenons trois : le quartier

de Ngezi, celui de Dele et celui d'Opas. Ngezi, un quartier à la réputation ternie, est prétérité par sa proximité avec les camps de déplacés internes qui, nous allons le voir dans le prochain chapitre, occasionne une petite délinquance liée aux enfants en situation de rue notamment en raison de la forte activité économique due à son marché central. La présence d'une base logistique des FARDC dans le quartier génère à son tour une problématique liée aux déviances de certains militaires sur lesquelles il faudra revenir dans le chapitre XII. Pour couronner le tout, Ngezi ne dispose pas d'une couverture policière à la mesure de ses problèmes. Pour pallier l'absence de police et apporter une réponse à la criminalité galopante qui sévit dans le quartier, Ngezi a mis en place le système de veille de nuit le plus organisé et le plus efficace selon les résidents. Le chapitre XIV présentera le groupe de veille de Ngezi, sa gouvernance, ses modes d'action et réfléchira à son évolution.

Comme quartier excentré de la ville, anciennement groupement incorporé, avec une présence de nombreux miliciens en attente de démobilisation aux portes du quartier et même en son sein, Dele est un quartier sensible et très exposé aux risques que comportent une telle situation. Il ne bénéficie pas d'une couverture policière à la mesure de ces risques sachant que seuls 3 policiers gèrent la sécurité quotidienne dans le quartier. De jour, c'est le quartier de la commune où l'on trouve le plus grand nombre d'insécurisés (12.3%). C'est également le quartier où le risque d'agressions sexuelles est jugé le plus élevé de la commune. En raison de la présence de milices, 59.7% des femmes de Dele estiment probable d'être victimes d'agression sexuelle dans l'année à venir alors que la moyenne communale est de 40.6%.

Comme quartier militaire, OPAS fait quant à lui face à des problèmes classiques liés à la présence d'un campement militaire : problèmes de drogue, d'alcool, de prostitution et de rixes qui font grimper à la fois le taux d'agressions et le sentiment d'insécurité des familles installées dans le quartier. Nous verrons dans la prochaine partie que le quartier abrite des gangs de jeunes qui œuvrent de mèche avec des militaires pour commettre des vols à main armée dans la ville. Le taux d'agressions y est le plus élevé de la commune. Ne bénéficiant d'aucune couverture policière fixe, l'installation d'un poste de police dans le quartier est la grande priorité des résidents du quartier.

I

II

III

IV

PARTIE III
CINQ THÉMATIQUES DE SÉCURITÉ



PARTIE III

CHAPITRE XI LES ENFANTS DE LA RUE DE BUNIA

Les enfants de la rue – aussi appelés généralement *shégués* en RDC et plutôt *maibobo* en Kiswahili à l'est -, seraient plus de 20 000 dans la capitale de Kinshasa.⁴³ Le phénomène se rencontre également dans les villes de l'est du pays comme Goma, Bukavu, Lubumbashi ou encore Bunia. L'origine du trope *shégué* n'est pas déterminée. Peut-être qu'il abrège le nom de Che Guevara pour souligner un côté rebelle imaginé de ces enfants. D'autres⁴⁴ estiment que le terme dérive de Schengen pour désigner par glissement une trajectoire d'échec social semblable à celles des migrants refoulés. Ou alors il dériverait d'un terme de la langue haoussa parlée par les commerçants d'Afrique de l'Ouest et signifiant « bâtard ».⁴⁵

La recherche sur l'origine des enfants de la rue fait ressortir une multiplicité de facteurs comme l'exode rural engendrant la précarité dans la ville, des familles recomposées où les enfants du premier mariage ne sont plus les bienvenus, des accusations de sorcellerie d'enfants alors rejetés, ou encore des orphelins notamment dans l'Est dans un contexte de conflits armés. A Bunia, le phénomène semble s'accélérer selon les témoignages, de plus en plus d'enfants se retrouvant dans la rue en raison de l'afflux constant de déplacés internes dans la ville. Aujourd'hui quelque 1.7 millions de personnes d'Ituri sont des déplacés dont plus de la moitié sont des enfants. La ville de Bunia accueille dans son quartier Nord de Mudzi-Pela deux camps de déplacés internes – le camp ISP et le camp Kigonze gérés tous deux par Caritas avec environ 16 000 personnes – et, à l'extrémité ouest du quartier OPAS, est installé un camp informel appelé Salama abritant environ 2 500 personnes⁴⁶. La plupart des déplacés vivent cependant dans des familles d'accueil à Bunia. Par exemple, en trois mois de crise de mai à juin 2020, quelque 15 000 déplacés ont été enregistrés dans la seule commune de Mbunya

et la plupart d'entre eux ont trouvé refuge dans des familles d'accueil d'OPAS, Bakongolo et Bankoko.⁴⁷

Les histoires personnelles d'enfants de la rue à Bunia sont toujours singulières mais elles ont un point en commun : elles sont pratiquement toutes liées aux conflits armés (Encadré 1). Les enfants dans la rue à Bunia sont en effet pour la plupart des déplacés internes qui sont soit seuls, souvent des orphelins, et alors vivent de la rue et y dorment, soit des enfants qui font la navette entre la rue le jour et leur famille la nuit, cette dernière vivant dans un camp de déplacés ou une famille d'accueil. Dans la littérature, on préfère parler d'enfants *de la rue* pour désigner la première catégorie et d'enfants *dans la rue* pour la seconde. « Enfants en situation de rue » fait référence au concept plus générique regroupant sous le même toit les deux phénomènes.⁴⁸ Une femme du marché central explique que les *maibobo* de Bunia relèvent de ces deux catégories :

Il y en a qui quittent les sites des déplacés, ils viennent semer le désordre et vers 18 h, ils rentrent [...] Ceux qui ont des parents rentrent dans leurs sites à savoir Mudzi-Pela, Kolowani, Kigonzi sont là les sites d'où ils viennent. Quand ils finissent le soir, ils prennent des motos et rentrent [...] Ceux qui ont des parents rentrent chez eux dormir et ceux qui n'en ont pas se débrouillent en ville.

Les enfants déplacés de Bunia font face à un problème de déscolarisation qui s'est encore aggravé durant la pandémie du COVID du fait que les écoles ont fermé. Outre les limites inhérentes aux capacités d'accueil scolaire à Bunia, beaucoup de familles n'arrivent tout simplement pas à payer les frais scolaires, et les enfants se re-

43 CGLU Afrique. *Rapport d'analyse sur la situation des enfants de la rue en Afrique*, Rabat. 2018.

44 Tshikala K. Biaya, « Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine », *Politique africaine*, Karthala, 2000. Pp. 12-31.

45 Pierre Lepidi, « RDC : dans l'enfer des « shégués », les enfants de la rue de Kinshasa », *Le Monde Afrique*, 22 septembre 2019.

46 REACH. *Profil de site : Salama, quartier de OPAS, Bunia*. Septembre 2020.

47 Rapport de l'Evaluation Rapide des besoins des IDPs en familles d'accueil, commune de Mbunya, 8 août 2020. ONU.

48 Cf. Daniel Stoecklin, "Les enfants en situation de rue" dans *Enfant des rues en Chine*, Karthala. 2000, pp. 29 à 52. Voir aussi : Terre des hommes, *Enfants en situations de rue*, 2014. Lausanne.

trouvent dans la rue durant la journée; ils rentrent chez eux à la fermeture officielle du marché à 17h30⁴⁹. Un expert interrogé estime que certains enfants sont parfois envoyés dans la rue par leur propre famille pour mendier et ramener un peu d'argent à la maison :

Et tous ces enfants, ils sont envoyés par leurs parents pour aller demander 100 Francs congolais. Et du coup, il y a des enfants qui prennent le goût de passer nuit, ils prennent petit à petit le goût. Mais il y a des petits-là qui rentrent le soir avec quelques choses de recettes pour alimenter la maison. Nous avons un eu à un moment des discussions avec le président d'un site. Il a dit, ce sont des parents qui envoient ses enfants parce que à longueur de journée, ils travaillent, quand ils rentrent, ils rentrent sur des motos, un taxi. Et il y a même des déplacés qui ont construit, qui achètent des tôles, qui ont construit des maisons avec l'argent que les enfants amènent. Donc ce sont les parents qui envoient les enfants parce qu'ils sont dans une situation de vertige. Donc ils ne savent plus prendre les enfants en charge. Et même pour eux-mêmes, ça devient compliqué. Alors envoyer les enfants, on aura, plus facilement pitié des enfants que des adultes. Donc, on peut avoir un peu de sympathie envers les enfants qui font la mendicité parfois l'enfant peut mendier quand sa mère est à côté et c'est après que tu constates que tu lui as remis 500, qu'il va remettre à sa maman.

Le commandant de police de Mbunya est également d'avis que certains enfants peuvent être envoyés par leurs parents pour mendier dans la rue. Il déclare :

Oui, ils [les enfants de la rue] se déversent dans la ville, chercher des petits travaux pour avoir quelque chose. Parfois, ce sont leurs parents qui les envoient pour aller quémander un petit rien là-bas. Dès que vous avez quelque chose, vous rentrez au site [camp de déplacés] le soir et nous avons quelque chose à manger.

Les femmes du marché considèrent les enfants rentrant dans leur famille le soir mais vivant dans la rue le jour comme des enfants de la rue au même titre que ceux qui dorment dans la rue le nuit. Une ONG locale – le Réseau d'associations pour le développement durable, ou RAD, a recensé plus de 2 000 enfants en situation de rue en mars 2021 dans la ville.⁵⁰ Ceux qui ne rentrent pas chez eux le soir se rassemblent dans le centre-ville la nuit et dorment avec une couverture, un pagne, ou dans des sacs de raphias, explique une des femmes du marché central :

La plupart sont ceux qui ont fui les guerres. Parce qu'on a constaté que dès qu'il est 20 h ces enfants se dirigent vers la ville et c'est là qu'ils dorment à côté des magasins.» [...] Une fois qu'ils s'introduisent dans les sacs, chacun dort dans son coin et ils sont très nombreux et chacun a son sac de raphias. Ils dérangent les gens seulement pendant la journée et à 20 h, ils dorment.

49 Selon le comité local du camp de déplacés de Kigonze, 7 000 des 9 000 enfants en âge de scolarisation recensés dans le camp ne sont pas inscrits à l'école. Les capacités d'accueil scolaire du camp sont réduites à 6 salles de classe pour un total de 300 élèves; les déplacés n'arrivent pas à payer les frais scolaires dans les écoles locales dont une bonne partie sont privées; même si les écoles publiques sont gratuites, leurs capacités sont limitées et l'écolage engendre des frais; la pandémie du COVID a engendré la fermeture d'écoles. La situation est similaire pour les enfants accueillis dans des familles d'accueil.

50 Bunia Actualité, avril 2021. «Bunia : une ONG recense plus de 2000 enfant âgés de 3 à 14 ans qui vivent de la mendicité.» (vu le 27 décembre 2022) <https://buniaactualite.cd/bunia-une-ong-recense-plus-de-2-000-enfants-ages-de-3-a-14-ans-qui-vivent-de-la-mendicite/>.

Enfants de la rue : moi, je viens de IGA barrière, c'est un village vers Djugu. J'ai quitté là-bas vers ici à cause de la guerre. Nous avons fui avec les parents et en arrivant ici, nous avons été logés à Kambi, quand vous quittez le marché, vous traversez la rivière et vous arrivez à la cité des déplacés du côté ISP. [...] C'est la vie tout simplement, la façon de manger. Moi, je ne dors pas au marché, je viens pour travailler et je rentre chez mes parents le soir.

Enfant de la rue : Moi, j'ai quitté Mahagi à la frontière avec l'Ouganda. Quand mon père est décédé à la guerre, j'ai quitté Mahagi pour venir habiter chez ma tante. Je reste à Bigo, un quartier qui est dans la commune de Shari.

Enfant de la rue : Moi, je suis venu de Mabanga vers la route Mungwalu. Moi, j'avais quitté seul. Toute ma famille a été brûlée dans la maison. Je suis arrivé sans abri ici. Où je trouve, j'habite. Et j'ai trouvé intéressant de venir au marché pour trouver de quoi manger.

Enfant de la rue : Moi, je viens de Tchomia du côté Lac Albert. Là aussi il y avait la guerre des Lendus, il y en a qui ont traversé vers l'Ouganda par pirogue. Comme je ne savais pas aller par pirogue, et on n'avait pas de moyens. C'est comme ça que je me suis retrouvé à Bunia et là, je suis sans abri, je manque à manger et je dors où la nuit me trouve.

Enfant de la rue : Moi, c'est Fabrice, je suis venu de Manbasa. Nous sommes venus avec mon grand frère qui m'a abandonné au quartier Ngezi, là où on louait une maison. Le grand avec qui j'étais, m'a laissé chez la dame, chez qui on louait sans me signaler et comme je n'avais pas d'argent pour payer, j'étais obligé de quitter comme tout devenait difficile. Moi, je ne dors pas ici, je dors au boulevard où il y a les gardiens et je me débrouille.

LES MARCHÉS : TERRAIN DE CHASSE DES ENFANTS DE LA RUE

Les espaces de prédilection des enfants de la rue sont le marché central et le marché Coopox, tous deux situés au quartier Ngezi. En dehors de ces deux marchés, ils s'installent ou sont visibles le long du boulevard de la Libération, dans des lieux tels que le rond-point Kapa, Sonas, le marché Monusco, autour du monument des Martyrs ou plus loin encore, au pont Muchanga.

Les enfants vivent de l'économie de la débrouille. « Nous cherchons à faire des petits jobs », disent-ils. Ils offrent leurs services aux mamans marchandes pour des transports lourds ou encombrants, lavent la vaisselle en échange de nourriture lors de deuils ou dans les restaurants de fortune⁵¹, lavent des voitures sur les carrefours, ramassent des restes de légumes ou de fruits au marché, vivent de la mendicité mais aussi de vols, bien souvent tout

cela en même temps. Leur posture peut changer selon les contingences, les opportunités du moment et les frustrations qu'ils subissent notamment lorsqu'un obstacle perçu s'oppose à leur besoin de manger. Ils peuvent alors fonctionner comme de véritables éléments perturbateurs qui cassent et violentent tout le monde.

Les marchés sont leur terrain de chasse de prédilection pour trouver un petit job, de la nourriture et voler. Un enfant explique :

Il y a des fois que les mamans qui achètent les ballons usés nous appellent, nous les aidons à transporter et après elles nous paient. Elles nous paient 200 à 500 FC et si tu as de la chance, tu peux avoir jusqu'à 1000 FC.

Un autre :

Pour moi, je ramasse les pierres. Quand je finis de les ramasser

51 Cf. La Prunellerdc du 20 mai 2022, « Ituri : exploitation économique des enfants déplacés par certains particuliers au marché central de Bunia. » (vu le 27 décembre 2022) <https://laprunellerdc.info/ituri-exploitation-economique-des-enfants-deplaces-par-certains-particuliers-au-marche-central-de-bunia/>

le haricot qui est déversé et à la fin du marché, je revends.

Un autre :

Moi, mon boulot c'est plus les bananes, je ramasse les bananes que je vais rôtir.

Un autre enfant de la rue interrogé explique :

Quand on ouvre le marché, nous entrons d'abord chercher l'argent pour acheter le savon, et quand nous finissons, nous descendons à Ngezi pour aller nous laver. Et après nous revenons au marché pour faire ce que nous faisons au quotidien : ramasser et voler [...] Nous ramassons les morceaux de bananes au marché et nous allons vers un cimetière de la ville et c'est là que nous allons préparer. Et chacun prépare son plat.

Un autre dit :

Nos amis le font, ils prennent les histoires de gens, ils volent les habits et vont acheter et parfois ils volent l'argent et ils arrachent les sacs aux mamans qui passent sur la route.

Ces menus larcins mettent les marchandes du marché en état d'alerte permanent :

Ces enfants volent seulement, leur objectif c'est voler. Ils se promènent dans tout le marché. Quand vous voyez un enfant avec ce sachet, il faut vous dire que c'est un voleur et il y en a qui font semblant de demander et d'autres nettoient les véhicules. Mais l'objectif majeur, c'est voler. Ils volent tout le monde. [...] Vous voyez telles que nous sommes là, chacun a son sac au cou et puis nous couvrons par une écharpe [la marchandise] et il faut faire tout pour ne pas être distraites.

Selon les marchandes du marché central, les enfants ont tout un registre de méthodes pour voler, comme créer des diversions :

Ils créent la bagarre et quand vous aller pour les séparer, c'est quand ils profitent pour vous prendre les histoires dans les sacs, et ils ont ce système. On dirait que c'est automatique.

Un autre *modus operandi* est de cibler des femmes au téléphone et de les blesser pour qu'elles lâchent le téléphone et repartir avec :

Surtout plus les femmes parce qu'elles sont distraites. Et, ils ont un système, quand quelqu'un parle au téléphone, ils utilisent les lames de rasoir pour le blesser et quand il tombe le téléphone, ils le prennent et fuient.

Les enfants se munissent aussi de crochets pour ramasser des habits sur des étales ou de lames de rasoir pour déchirer des sacs :

Donc, les enfants de la rue entrent au marché quand on ouvre la barrière et ces enfants se promènent avec des longues perches crochetées, ils s'en servent pour tirer les habits et c'est aux environs de 07h qu'ils volent beaucoup. D'autres utilisent les lames de rasoir pour déchirer les sacs. Ils volent à ces heures-là et commencent à se promener à l'intérieur du marché.

En bandes, les enfants de la rue peuvent dérober des téléphones portables sur les boulevards pour les revendre à des marchandes du marché Coopox. Sur le tronçon de la route de l'Aéroport depuis le rond-point Pic Nic jusqu'à l'aéroport, ils dépouillent les sportifs qui font leur jogging au point que les autorités s'en sont émues et ont pris des mesures pour les en déloger.⁵²

Les frontières avec les gangs organisés de jeunes de Bunia ne sont pas toujours hermétiques. Le prochain chapitre traite des gangs de Kuluna qui écumant Bunia. Les enfants de la rue peuvent

52 Cf. Kivu Times, du 6 octobre 2022. « BUNIA: Le parlement des enfants alerte sur la multiplicité des enfants de la rue « Kuluna » dans la ville ». <https://kivutimes.com/bunia-le-parlement-des-enfants-alerte-sur-la-multiplicite-des-enfants-de-la-rue-kuluna-dans-la-ville/>.

jouer de temps à autre un rôle d'informateurs pour ces derniers, rôle qui consiste à leur fournir des informations sur des éventuelles cibles et pour lequel ils sont rétribués. Ils constituent un maillon non négligeable dans la production d'une criminalité plus sérieuse que la petite délinquance dans laquelle ils versent eux-mêmes. Un enfant de la rue nous explique :

Nous, nous ne connaissons rien du tout. Mais en fait, ils [les bandits] ont leurs espions tels que les enfants de la rue qui leurs disent les endroits où il y a l'argent, et il faudra chercher des moyens comment y aller pour cambrioler. Et ils signalent où il faut aller. Et quand l'opération se passe, on vient leur donner aussi de l'argent.

Le commandant de police de Mbunya confirme ce rôle de « pisteurs » que peuvent parfois avoir des enfants de la rue :

Ils [les enfants de la rue] sont utilisés par des adultes qui les utilisent comme des pisteurs. En tout cas ils sont manipulés et utilisés par les adultes pour des opérations nocturnes.

Un membre de groupe d'autodéfense de Ngezi confirme cette réalité :

[...] on est à côté du marché. Il y a des enfants de la rue. Ils sont aussi complices des vols de nuit. Pendant la journée, ils font la collecte des informations. Ils volent les habits et ils fuient à côté du quartier Ngezi. Et même pendant la journée, si vous laissez des habits dehors ou des souliers, ils les volent.

Cependant, il ne semble pas qu'il existe de véritables « écuries », un terme évoquant une structure hiérarchisée au sein de groupes d'enfants de la rue, comme c'est le cas à Kinshasa ou à Lubumbashi. Les enfants peuvent se retrouver en groupe, mais ceux-ci ne sont pas structurés par des jeunes plus âgés qui les contrôlent. Un enfant de la rue interrogé déclare :

Quand un petit a déjà trouvé quelque chose un grand peut arriver et dire : « Petit donne cet argent ! ».

[Pour éviter cela] nous utilisons soit des cailloux, soit des lames de rasoir pour nous défendre pour que les grands ne nous dominent pas.

L'un des risques identifiés par les marchandes et les experts est le glissement à l'adolescence vers une criminalité plus organisée et sérieuse ainsi qu'un recrutement dans les gangs de Kuluna. C'est ce qui alerte les marchandes qui perçoivent d'ores et déjà une évolution avec des jeunes qui les menacent aujourd'hui avec des armes. L'une d'elles dit à propos des enfants de la rue :

Non, ils nous regardent et nous menacent. Je me dis que c'est parce qu'ils sont encore enfants. Quand ils vont grandir, si nous faisons ça, ils risquent de nous menacer. Il y en a d'autres qui ont déjà grandi qui nous menacent avec des lames de rasoir et des couteaux.

Les enfants de la rue utilisent des stupéfiants comme de l'essence ou de la colle Patex qui ont plusieurs fonctions dans leur ordinaire. Elles passent la faim mais, selon eux, elles donnent aussi le courage de passer à l'action :

Cette colle que nous inhalons, ce n'est pas seulement pour finir la faim, mais aussi ça nous donne le courage et ça enlève [dissipe] la honte à nos yeux.

AU MARCHÉ COOPOX : L'IMPLICATION DANS L'ÉCONOMIE CRIMINELLE

Les objets volés transitent dans l'économie criminelle locale souvent par le marché informel appelé Coopox où ils sont revendus comme objets usagés. Situé à deux pas du camp militaire OPS à la limite entre le quartier Ngezi et celui de Lumumba, le marché Coopox, ou Copox, doit son origine aux militaires des forces armées zaïroise qui, en 1997, ont vendu leurs biens à la chute du régime de Mobutu. L'appellation « Coopox » dérive de « coop » qui réfère à l'expression « coopération au développement ». Dans le langage vernaculaire, l'expression désigne des stratagèmes et des deals lucratifs illicites et contraires aux normes sociales théoriquement en

place⁵³. Stigmatisé comme marché de voleurs, le marché Coopox fut démolé en 2018 par les autorités et ses quelque 500 marchands devaient être intégrés au marché Central; mais il s'est reconstitué depuis. Il s'agit aussi d'un marché pirate comme il en existe bien d'autres en RDC, où les marchands, souvent des femmes ou veuves de militaires, ne paient pas les taxes formelles exigées par la municipalité pour les marchés formels de la ville. Les femmes marchandes du marché interviewées présentent le marché ainsi :

C'est un marché où nous vendons les histoires déjà utilisées [biens de seconde main]. Il en existe ailleurs, à Goma et à Kinshasa. C'est un marché où les gens qui sont mutés, dans l'incapacité d'emporter tous les biens, ils viennent avec ici et nous, nous les achetons. Mais, aussi quand quelqu'un a un problème, il vient nous présenter sa marchandise [...] Nous sommes mélangés. Il y a des hommes, des femmes et des jeunes [...] Coopox est un marché où l'on vient vendre une histoire de COOP. [Il y a] des veuves des militaires et policiers qui vivent de ce marché. Pour la plupart, elles ne touchent plus la solde. C'est ici qu'elles trouvent de l'argent pour soutenir les enfants. La majorité, ce sont les veuves et les enfants des militaires!

Les enfants de la rue viennent revendre ici les biens qu'ils ont réussi à dérober. C'est ce que nous a expliqué un enfant de la rue qui tente de s'exonérer en parlant de ce que font les autres enfants :

Quand ils arrachent des téléphones, ils viennent au Coopox, ici à côté du marché [central], et ils vendent à n'importe quel prix pour qu'ils trouvent à manger.

Un acteur de la société civile précise :

Il y a des spécialistes en décodage dans ce marché. Après, ils vendent à un vil prix! Ils vendent ces téléphones

à moins de 50 dollars, [alors qu'il s'agit d'un] téléphone qui coûte un peu cher!

Un membre du groupe d'autodéfense de Ngezi dit à propos du marché Coopox :

Le marché Coopox, c'est un marché où l'on va vendre les histoires volées, et tout ceci ternit l'image du quartier.

LA RÉPONSE POLICIÈRE : ENTRE ALLIANCE ET RÉPRESSION

L'illégalité du marché Coopox, et parfois aussi des biens échangés, rendent les marchandes qui l'animent vulnérables à la répression mais aussi aux prédatations déviantes de la police qui, comme le montrent les travaux de Thill à Bukavu sur un marché similaire, peuvent imposer des taxes informelles pour acheter leur tolérance. Thill raconte qu'une pratique courante des policiers à Bukavu consiste également à coopérer avec les enfants de la rue qui, de mèche avec eux, accuseront les marchandes de fraude, créeront une rixe avec elles, entraînant la nécessité d'une intervention des policiers qui résoudront alors l'affaire en exigeant une amende à payer sur le champ.⁵⁴

Les entretiens avec les femmes du marché Coopox dévoilent un registre de pratiques policières pour extorquer aux femmes de l'argent passant, dans certains cas, comme l'a observé Thill à Bukavu, par une alliance conjoncturelle avec des enfants de la rue. Une vendeuse explique :

Moi aussi, j'ai eu un dossier d'un policier qui est venu me trouver avec un enfant à la rivière à Ngezi. Il était accompagné d'un enfant à qui il avait demandé de citer une maman parmi celles qui faisaient la lessive. Et le garçon m'a doigtée. Le policier m'a dit qu'il y avait un bandit qui aurait volé 15000 Dollars et il me les a remis pour les cacher. Papa, j'ai quitté la rivière en culotte

53 Gauthier de Villers, 'Introduction', in Manières de vivre: Économie de la 'débrouille' dans les villes du Congo/Zaire, eds. Gauthier de Villers, Bogumil Jewsiewicki and Laurent Monnier, Tervuren: Institut Africain-CEDAF, Paris: l'Harmattan, 2002, 12.

54 Cf. p. 187. Thill, Michel, *Congo Cop. Performing the State in Central Africa*. Dissertation non publiée, 2022.

et avec des habits mouillés et j'ai fait le cachot à la PIC [police d'investigations criminelles] sans une quelconque confrontation. [...] Dans cette unité de police, que tu aies raison ou non, tu ne peux pas t'en sortir indemne. C'est une unité qui nous fait souffrir sérieusement.

Ces femmes sont généralement à la merci de la police qui les accuse souvent de recel. Les amendes vont jusqu'à 500 dollars américains, mais elles peuvent se négocier au rabais jusqu'à 50 dollars. Celles qui ne peuvent pas payer font alors de la prison.

Nous avons beaucoup de problèmes ici! Un enfant avait amené des pagnes à vendre au motif que sa maman avait un enfant à l'hôpital qu'il fallait perfuser! Après ça j'ai passé sept mois en prison!

L'une des vendeuses interrogées raconte un cas de coopération avec les enfants de la rue dont elle a été victime :

De fois, des jeunes garçons [dont les shégués] viennent nous vendre des choses. Mais quelques minutes après, nous les revoyons revenir avec la police, menottés. Ils reviennent pour citer la personne chez qui ils ont vendu [les biens volés]. Ils en rajoutent même des mensonges soi-disant qu'ils ont vendu beaucoup d'histoires. Ces actes, nous les percevons comme un arrangement entre la police et ces garçons.

Parce que ce que nous ne comprenons pas! On ne peut pas acheter un téléphone et cinq minutes après, on ramène un garçon avec des menottes aux poings. Le drame c'est qu'on ne brandit même pas l'argent qu'il a pris lors de la vente. La police m'exige de remettre le téléphone et au-delà du téléphone, on me demande de payer une amende de 150 dollars par exemple.

La coopération avec les enfants de la rue peut prendre des formes moins sophistiquées où les enfants sont instrumentalisés pour commettre des vols pour le compte de policiers. Un enquêté rapporte ce qui suit :

Il y a un OPJ à qui on a retiré l'habilitation la semaine passée! C'était son travail. [Il était connu pour ça : envoyer les enfants de la rue voler [pour qu'après, ils] lui ramènent ce qu'ils ont volé! C'est un OPJ qui a construit des maisons! Il roule carrosse! Et on se demande où est-ce qu'il trouve l'argent! On savait ça depuis longtemps! Mais personne ne pouvait agir. Mais cette fois, c'est la semaine passée, on a réagi et on a mis la main sur lui car il y a eu beaucoup des plaintes avérées [à sa charge].

Les enfants de la rue sont parfois des alliés pour les pratiques déviantes de la police mais, à d'autres occasions, ils peuvent être considérés comme des indésirables lorsqu'ils s'illustrent par des actes répréhensibles comme l'affirme l'un de ces enfants :

La police nous pourchasse surtout le samedi matin. Ils arrêtent certains d'entre nous. Nous restons à leur bureau du marché. A certains moments, ils nous fouettent même! [Lorsqu'ils nous arrêtent, ils nous gardent toute la journée] et c'est [souvent] vers 17h qu'ils nous libèrent.

EXPLOITATION, RÉPRESSION ET PRISE EN CHARGE

L'utilisation des enfants de la rue pour des petits boulots est une forme d'exploitation que des ONG locales dénoncent dans les médias de Bunia⁵⁵. D'autres groupes sectoriels, comme les marchandes, les chauffeurs de taxi et les groupes d'autodéfense, tous, tentent de rétablir un ordre imaginaire. L'un des enfants de la rue interrogés nous a expliqué :

[Ils] nous frappent beaucoup au niveau des arrêts, aux ronds-points. [...] Les taximan nous frappent et nous chassent de leurs arrêts parce qu'ils ne veulent pas que leurs clients soient victimes de vol de notre part. Quand ils nous trouvent avec l'argent et les téléphones, ils nous arrachent. [...] Et les jeunes d'autodéfense des quartiers vous pourchassent aussi. Ceux qui font la sécurité des quartiers.

Au marché central, une marchande déclare :

Nous les fouettons pour les aider à partir. Alertons aussi en demandant de faire attention et quand le policier

est là, on peut les prendre et les amener à la police.

Les femmes du marché ne sont pas les seules à s'inquiéter du risque de glissement vers une criminalité plus dure. Les ONG locales s'émeuvent du phénomène et tentent d'alerter la communauté internationale sur la nécessité d'un encadrement passant par la case de la scolarisation. L'ONG RAD a rédigé un rapport intitulé « Donne-moi cent francs » présentant des pistes de solution et s'active dans les services éducatifs destinés aux déplacés internes. Une autre ONG – l'Association des Femmes au Coeur du Développement, AFCD – a ouvert un centre d'hébergement et formé des encadreurs pour accueillir des enfants de la rue mais s'est rapidement trouvée confrontée à une polémique de maltraitance après les critiques formulées par des enfants retournés dans la rue.⁵⁶

CHAPITRE XII LE GRAND BANDITISME : « BASES », FILS DE MILITAIRES ET MILICIENS

A Bunia, la petite délinquance des enfants de la rue que l'on a décrite au chapitre précédent côtoie une criminalité beaucoup plus sérieuse, empreinte de violences, impliquant une palette d'acteurs passablement différents les uns des autres. Le premier groupe d'acteurs sont des gangs territoriaux de jeunes s'apparentant aux Kuluna que l'on retrouve dans plusieurs villes du pays. Ils sont présents dans certains quartiers de Bunia et, généralement, commettent des délits sous forme de cambriolages et d'agressions dans les quartiers voisins de ceux qu'ils habitent. Très proche du phénomène Kuluna, il existe un second groupe d'acteurs issus du milieu de familles de militaires. Ils résident dans les quartiers militaires d'OPAS et de Bankoko, ont accès à des armes et se rendent responsables de cambriolages et de braquages dans la ville. Le troisième groupe sont des miliciens en attente d'un processus formel de DDR. Des groupes entiers de miliciens démobilisés mais encore armés vivent dans les faubourgs de la ville et même, parfois, au sein des quartiers périphériques sur le territoire même

de la municipalité de Bunia. Ils insécurisent ces quartiers, commettent des braquages en série dans leurs zones d'influence. Ce chapitre traite brièvement de ces trois groupes à partir des témoignages des acteurs que nous avons interrogés. A ces acteurs du cru, il faut peut-être ajouter que le banditisme est sporadiquement alimenté par des bandits de grand chemin ou professionnels qui proviennent d'ailleurs, notamment de l'Ouganda.

LES BASES

Le concept de « Kuluna » tend petit à petit à céder sa place à celui de « Base » dans le pays pour mieux tenir compte de leur aspect territorial, rappeler qu'ils ont un certain ancrage social dans les quartiers qui les voient naître, et peuvent parfois dériver de clubs de sport ou d'autres associations communautaires qui ont versé dans la délinquance. Ces gangs de jeunes sont une réalité à Bunia bien qu'on les connaisse assez mal.

⁵⁶ Kivu Times, du 9 septembre 2022. ITURI: Les enfants déplacés du centre d'encadrement AFCD se retirent suite aux mauvais traitements dont ils sont victimes. <https://kivutimes.com/turi-les-enfants-deplacés-se-du-centre-dencadrement-afcd-se-retirent-suite-aux-mauvais-traitements-dont-ils-sont-victimes/>.

Tous nos interlocuteurs ont mentionné une criminalité liée à des groupes de jeunes qui consomment de la drogue et de l'alcool avant de « rentrer » dans les quartiers et « dévaliser les gens » :

[Il y a] une catégorie de jeunes qui consomment beaucoup plus les stupéfiants et des boissons fortement alcoolisées et là ils deviennent vraiment trop violents à partir déjà de 18h 30 et 19h et vous arrivez vers 22h 23h, il y a accalmie un tout petit peu. Mais à partir de 2h-3h, ils se réveillent jusqu'au petit matin et là, ils s'attaquent à tout le monde. Ils entrent dans les quartiers, ils entrent pour dévaliser les gens.

Un membre du groupe d'autodéfense de Ngezi estime que la base des groupes de jeunes délinquants est le fumoir de chanvre :

La base est vraiment ici. Tous les jeunes viennent et quand ils ont fumé pendant la journée vous pourriez croire que c'est non éveillé et la nuit, ils commencent les opérations de vol, cambriolage et autres.

Le chef de quartier de Dele mentionne des viols liés à ces groupes qui utilisent les drogues et l'alcool pour leurs effets inhibiteurs :

Ceci est plus fréquent et en deuxième, nous avons les cas de viol, la consommation des drogues et il y a même des maisons où on vend la drogue et des boissons fortement alcoolisées. Et quand les jeunes ont déjà pris ces drogues et alcool, ça les pousse à aller violer.

Leur mode opératoire est toujours d'opérer en groupe :

D'abord, ils se battent entre eux. Quand ils veulent vous piquer les choses, ils viennent en groupe, ils vous menacent et ils se dispersent par la suite.

Les groupes de jeunes commentent des vols, des cambriolages, des agressions et des agressions sexuelles. Du fait qu'ils sont territorialisés, et que les quartiers de Bunia ont un certain degré d'homogénéité communautaire, la dimension ethnique des groupes peut jouer un rôle, et celle-ci s'affirme dans leur délinquance. Un interlocuteur explique :

Alors quand nous allons vers Mudzi-Pela, la cartographie de là, beaucoup de délinquants sont Hema, qui ont toujours tendance à défendre les leurs et à s'attaquer aux autres non originaires. Et beaucoup plus dans les vols à main armée. Ils sont très impliqués, les Hema et des armes blanches aussi.

D'autres groupes viennent de la commune de Nyakasanza, en particulier de quatre quartiers – Kindia, Rwankole, Salongo et Sukisa – et sont identifiés par les noms de leurs bases comme les « Lilwor », terme qui signifie en langue Alur « Ayez peur de nous ! ». Leur particularité est de semer la terreur et commettre des actes de brigandage dans les quartiers voisins des leurs :

Il y a une partie de Kindia et Rwankole, c'est à l'intérieur de la ville. Mais c'est encore un groupement, il y a des garçons qu'on appelle 'Lilwor. Même en pleine journée, ils arrachent des téléphones aux gens qui communiquent. Ça prend un peu la forme de Kuluna. Ils viennent des quartier Sukisa, Kindia. Quand ils arrivent à 19h, ils observent les gens et ceux qui sont distraits sont victimes, et quand ils finissent, ils regagnent leurs quartiers respectifs.

Dans les quartiers de Sukisa et de Salongo, des bases s'appellent les « Boyomais » du nom des habitants de Kisangani. Dans le quartier de Saïo, un groupe de Kuluna se dénomme « les Somaliens ». Un autre groupe est appelé « Ujana »⁵⁷ :

Et c'est beaucoup plus en bandes de jeunes d'ici et quand on

les arrête, ils citent les quartiers dans lesquels ils habitent et ils ont la même dénomination. On parle des Ujana [Ujaana ?], et ils sont très nombreux ici selon les quartiers et les ronds-points.

Selon un membre du groupe d'autodéfense de Ngezi, l'insécurité dans le quartier de Ngezi est créée par les militaires d'une part et d'autre part par « certains jeunes qui viennent de Lembabo », le quartier voisin :

Les cas d'insécurité dans la plupart de cas sont commis par les militaires, et certains jeunes qui viennent de Lembabo, qui viennent créer le désordre ici. Ils viennent voler ici chez nous.

Ces bandes de jeunes sont armées de couteaux mais seulement exceptionnellement d'armes à feu. C'est une des caractéristiques qui les distingue des gangs de jeunes des quartiers militaires.

LES GANGS DES JEUNES DES QUARTIERS ZONES MILITAIRES

Les quartiers militaires abritent eux aussi des gangs de jeunes très semblables aux Kuluna mais dont la particularité est, aux yeux des experts interrogés, d'être de mèche avec les militaires.⁵⁸ Il s'agit des jeunes des quartiers d'OPAS et de Bankoko dans la commune de Mbunya. Le Centre d'instruction militaire de Ndoromo et un camp de la 32^{ème} région militaire sont situés dans le quartier d'OPAS tandis que les familles de militaires ou d'anciens militaires et de policiers logent pour l'essentiel à OPAS ainsi qu'à Bankoko dans des maisons qu'ils louent. Parlant plus particulièrement du quartier de Bankoko, une des expertes de la société civile que nous avons interrogée décrit une situation où des groupes de jeunes du quartier, qui viennent souvent de familles de militaires, sont armés par les militaires (et les policiers) avec lesquelles ils peuvent, le cas échéant, planifier des actes de délinquance

pour se partager ensuite le butin. Les membres des FARDC détiennent généralement leurs armes chez eux et celles-ci ne sont pas forcément marquées.⁵⁹ L'experte s'exprime en ces termes :

C'est un quartier des militaires et des policiers ! Il y a beaucoup de policiers et des militaires ! [...] Chez nous au quartier Bankoko, il y a plein d'armes à feu ! Et ils les partagent avec les jeunes du quartier. ... Et les jeunes du quartier se retrouvent là avec les militaires et les policiers ! Et ils peuvent aussi, [en connivence], planifier des missions [vols, cambriolages...]. [...] Les garçons de ce quartier se comportent comme des militaires ! [...] et les jeunes du quartier se retrouvent là avec les militaires et les policiers et ils peuvent aussi planifier des missions là-bas.

Comme pour les Kuluna, les bases de ces jeunes sont de lieux, souvent tenus ou financés par des militaires ou des policiers, où l'on vend du chanvre et de l'alcool.

L'experte citée ci-dessus enchaîne :

Les jeunes qui sont là sont drogués, ils prennent des boissons fortement alcoolisées, ils ne travaillent pas en plus. Ces jeunes sont dans le banditisme. Et ce sont les femmes des policiers qui leur vendent la drogue.

La hiérarchie policière confirme le lien entre les tenanciers de fumoirs et les militaires :

Disons aussi un problème de nganda [bars], de chanvre, c'est détenu par les militaires et des boissons fortement alcoolisées. Les tenanciers, ce sont soit les militaires eux-mêmes soit d'autres, qui sont financés par des hommes en uniforme.

58 Le même phénomène est décrit à Goma par Hendriks, Maarten, et Karen Büscher. *Insecurity in Goma: Experiences, Actors and Responses*. London : Rift Valley Institute, 2019.

59 Cf. Verweijen, Judith, *Violent Cities, Violent Society. Analyzing urban violence in the eastern Congo*. Usalama Project : Insecurity in the City. Rift Valley Institute, 2019.

Dans une section précédente, nous avons vu que le quartier de Bankoko enregistre le taux le plus élevé de la commune de Mbunya en matière de cambriolages. 37 % des résidents ont été victimes de cambriolages ces derniers trois ans. Opas est le quartier avec le taux le plus élevé de violences sexuelles : 11 % sur trois ans. La nature problématique des quartiers militaires, mais tout particulièrement de celui de Bankoko, est confirmée si l'on interroge la police :

Vers le sud, c'est le quartier Bankoko qui se trouve dans [la commune de] Mbunya. Là, c'est un quartier qui était constitué des anciens militaires ex-FAZ (Forces armées zaïroises). [...] Beaucoup d'entre eux, ils ont eu la retraite [sont des retraités]. Ils sont partis et ont laissé les enfants. Alors, [ces enfants] qui sont devenus adultes aujourd'hui. Alors ces enfants-là ont constitué toute une communauté [...] Beaucoup d'entre eux sont devenus [des] militaires comme leurs parents. Et d'autres aussi sont restés des enfants de la rue. Alors quelques parcelles là-bas, ce sont des anciens militaires. [...] C'est une contrée où la plupart sont des militaires, les enfants des militaires, les dépendants des militaires! Alors les caractéristiques de là-bas ce sont les barrages, les vols à mains armées et les violences!

Les femmes interrogées en groupe font le constat d'une connivence entre policiers et militaires du quartier de Bankoko avec des « bandits » :

Chez nous au quartier Bankoko, il y a plein d'armes à feu et ils [les policiers et les militaires] les partagent avec les jeunes du quartier. Et en deuxième lieu, les hommes en uniforme, lors des patrouilles, travaillent beaucoup en connivence avec les bandits. Ils accompagnent les bandits. Ces derniers volent et ils se partagent le butin. Parce qu'il y a des cambriolages et même des tueries qui se font à quelques kilomètres de là où il y a la police. On ne sait pas expliquer ça!

Les groupes d'autodéfense de Ngezi abondent dans leur sens. Pour eux aussi, les militaires sont impliqués dans le banditisme à Bunia en hébergeant des vendeurs de chanvre, en fournissant des armes aux délinquants, en cachant au camp le fruit des vols et en protégeant ces derniers :

Ces gens-là, je me dis qu'il faut que le gouvernement nous aide. Parce que la façon dont ils hébergent les gens là. Ils hébergent les gens qui vendent le chanvre et la nuit, ils quittent là-bas pour aller chercher ou cambrioler et ils utilisent les armes et ce sont les militaires qui les protègent. Quand ils reviennent avec les histoires volées, ils les cachent au camp. Et donc ce sont les militaires qui les protègent.

Une femme :

Ici au niveau de la ville, les hommes en uniforme sont dans les groupes des cambrioleurs. Et quand ils entrent pour cambrioler les maisons des gens, ils commencent à les violer. En plus ici, les militaires et les policiers ne sont pas dans un endroit fixe. Ils sont mélangés dans la population. Le fait est qu'ils sont mélangés avec la population. C'est à partir de là qu'ils commentent leurs actes parce qu'ils ont leurs armes.

Une autre :

Même chez nous au quartier Bankoko, il y a plein d'armes à feu et ils [les militaires] les partagent avec les jeunes du quartier.

Toujours dans la commune de Mbunya, il ne faut pas oublier ceux qui évoluent dans la base logistique des FARDC appelée OPS. Elle chevauche la frontière entre le quartier de Ngezi et celui de Lumumba, un peu au sud du Marché central. A la recherche de logements, des militaires d'autres unités, ainsi que des policiers, se sont installés dans les entrepôts de l'ancienne entreprise SOZACAF (Société zaïroise du café) à côté de la base OPS. C'est cette forte concentration des militaires et policiers avec leurs dépendants qui donne l'impression de se trouver dans un camp

militaire. La zone est source d'insécurité, selon plusieurs observateurs. C'est ce que pense un membre du groupe d'autodéfense de Ngezi qui s'exprime ainsi :

Souvent notre quartier, l'insécurité peut être due à la présence du marché. Parce que le marché accueille les gens qui viennent de différents horizons. Qu'on ne sait pas identifier et ça peut être certains d'entre eux qui sont à la base de l'insécurité au quartier Ngezi. Ce sont des jeunes qui viennent de loin. A l'intérieur du quartier, nous avons beaucoup de militaires, et cela peut constituer une source d'insécurité.

L'administrateur du Marché central considère lui aussi que les militaires, et les policiers, résidant à proximité présentent un facteur de risque du fait qu'ils sont armés et parfois sous l'emprise de l'alcool :

Vous allez trouver [un militaire ou policier] ivre et qui vient menacer la population au marché. Il [peut commander] quelque chose pour ne pas payer. Alors quand on lui demande de payer, il commence à menacer avec l'arme. Et depuis que le maire de la ville s'est impliqué [en interdisant le port d'armes au marché], nous voyons qu'il y a changement.

Les militaires se rendent également responsables de tracasseries, selon la police. Un policier explique :

[On reçoit] des plaintes au niveau de la tracasserie et surtout le soir, quand les militaires partent du camp. Ils descendent au marché, ils leur forcent de payer. Deuxièmement aussi, la population peut parfois être traumatisée par la circulation des militaires. Partout, partout, et quand ils sont ivres, ils commencent à tirer en l'air. Ça crée une psychose au sein de la population. On a ramassé quelques effets militaires dans le quartier, quelques munitions. On avait même ramassé des

chargeurs. On avait même ramassé deux armes abandonnées. On a supposé peut-être qu'ils étaient ivres, ils ont abandonné et peut-être, à un certain moment, ils ont eu peur et ils se sont débarrassés de ça. Alors tout ça aussi, ça crée un traumatisme dans le chef de la population.

La hiérarchie policière fait le même constat :

Dans le quartier Ngezi, ils sont proches de la base logistique des militaires et ils sont beaucoup plus victimes des tracasseries de la part des militaires par leur proximité non loin du grand marché, c'est dans le quartier Ngezi. Les militaires en tenue civile les tracassent et leur arrachent par exemple l'argent, des téléphones, quelque chose comme ça. Généralement à partir de 20h, 21h.

Rappelons aussi que le marché Coopox se trouve à proximité de la zone militaire OPS de Lumumba/Ngezi et que parmi les marchandes du marché Coopox impliquées dans la revente d'objets volés se trouvent un bon nombre de femmes et de veuves de militaires comme cela a été dit au chapitre précédent.

La police nous a rapporté une affaire récente où un militaire et un policier impliqués dans un groupe de braqueurs ont été démasqués. Ce groupe avait perpétré des braquages en série et violé des femmes dont des effets volés ont été retrouvés dans la maison qui leur servait d'entre-pôt. Extrait d'entretien :

Oui, mais il y a aussi les bandits, qui entrent dans des maisons, ils violent les femmes. Ils partent. Il y a un groupe d'hommes qui avait violé les femmes. Ils ont violé toutes filles de la maison et ils croyaient qu'on n'allait pas les attraper. [...] J'ai collaboré avec le commandant PIC, on a pris des stratégies pour aller opérer la nuit. [...] On a eu à arrêter trois personnes, on les a fait passer à la torture et on a eu au moins 15 personnes dont un militaire et un policier. On a récupéré beaucoup

de choses, des matelas, on dirait que c'était à Dubaï, des motos, des postes téléviseurs, des ordinateurs et tous les effets, les téléphones de la fille-là, les souliers. Même les habits, c'est comme ça qu'on les avait arrêtés tous. On les a présentés publiquement chez le gouverneur et que les accusés soient à la prison.

DES MILICIENS AUX PORTES DE LA VILLE

Le troisième groupe responsable de sérieux troubles dans la ville de Bunia sont les miliciens. Tout d'abord, des miliciens démobilisés lors des programmes précédents de DDR et qui ne se sont pas toujours départis d'une logique de confrontation communautaire qu'ils ont ramené avec eux en pleine ville de Bunia. Ensuite, des miliciens armés rassemblés dans les faubourgs de Bunia après les différents accords de paix et de cessation des hostilités passés séparément avec des milices depuis 2020 et qui sont en attente d'un programme DDR qui ne s'est toujours pas matérialisé.

Bon nombre de miliciens engagés dans la *Guerre de l'Ituri* du début des années 2000 ont été versés par les programmes de réintégration dans les « Wewa » ou conducteurs de taxis-motos à Bunia. Selon le commandant de la police de Mbunya, ces derniers « étaient dans la milice qu'on appelait qu'on appelait UPC, avec Thomas Lubanga, et eux, c'est des Hema. Alors on les a démobilisés. ». Aujourd'hui, au moindre incident, les réflexes de ces ex-miliciens, réunis en association de taxis-motos, s'inscrivent dans une logique de confrontation ethnique exacerbée par la reprise du conflit intercommunautaire dans la province depuis 2017. Le commandant poursuit :

[...] ils ont encore, toujours les réflexes des miliciens! [...] il y a des problèmes dans la ville. Ils se comportent comme des miliciens. [...] Ils se soulèvent à tout moment! Ils sont hostiles par exemple dès qu'il y a un cas d'accident entre deux conducteurs. Si vous n'êtes pas de leur groupe ils vous pourchassent partout là! Quand ils ont un problème de deuil dans leur communauté,

ils se constituent [se comportent] en délinquants. Et dès qu'ils sortent de la morgue, chemin faisant, et ils rançonnent les biens aux passants et cassent tout sur leur passage! [...] Dès qu'ils ont deuil par exemple, ils érigent des barrières pour rançonner la population. Parmi eux, par exemple, si l'un d'entre eux tombait victime de la part des milices, ils ramènent le corps ici accusant CODECO [milice Lendu] et Chini ya Kilima [ou FPIC, milice Bira]. Alors pour déposer d'abord le corps à la morgue, c'est tout un problème! Chemin faisant, ils cassent tout! Le jour de l'enterrement la même chose! Et ils amènent même le corps au niveau du gouvernorat! C'est le gouvernorat qui doit prendre en charge les nécessiteux avec beaucoup d'exigences. Et ils violentent les gens surtout les jeunes filles. Ils leur arrachent les téléphones. Les vendeurs de carburant, on leur arrache le carburant! Tout monde qui se trouve sur la voie publique est victime. Quand ils trouvent un policier d'une manière isolée, ils injurient et violentent. Donc tout le monde est victime de leur comportement!

Avec les accords de paix et de cessation des hostilités passés séparément avec des milices du FRPI, de la CODECO et du FPIC entre 2020 et 2022 (voir chapitre I dans ce DLS), un nouveau problème a surgi avec l'arrivée de miliciens armés dans les faubourgs de Bunia et dont certains se retrouvent dans ses quartiers périphériques, vivant bien souvent dans des familles d'accueil sur le territoire même de la commune de Mbunya. Ils sont en attente d'un programme de désarmement, démobilisation et réintégration qui, jusqu'ici, ne s'est pas matérialisé. Les miliciens du FPIC sont installés dans des villages du sud de la ville ainsi qu'à Dele dans la commune de Mbunya. Selon le commandant de police de Mbunya, ils ont instauré une sorte d'administration parallèle :

Ils attendent la démobilisation! Ils sont là armés dans leur secteur vers Irumu sud. Ils sont dans

des villages, ils administrent là-bas. Ils sont chez eux! Et ils sont armés là-bas! [...] aux alentours de la ville ici! [...] Et ils administrent un peu!

Une réalité que confirme également le chef de quartier de Dele qui mentionne que cette administration parallèle fait « payer des amendes » en plus des taxes qu'ils collectent sur des barrières informelles qu'ils érigent en toute illégalité :

Il y a eu un problème d'insécurité d'un groupe armé qui attend la démobilisation. Ils n'ont pas de camps et ils habitent dans des familles d'accueil. Ce sont eux qui créent plus l'insécurité. Et les mamans (les femmes) ont plus peur de ça! Ils ont créé leur administration et commencent à faire payer les amendes. Et quand des gens ont des problèmes, ils vont accuser chez eux! Et c'est ça qui fait que les femmes ont peur d'eux.

Ces miliciens sont également réputés pour organiser des séries de braquages nocturnes conjuguées avec des violences sexuelles dans les quartiers périphériques comme Dele ou Hoho entretenant un climat d'insécurité dénoncé par les résidents. Les femmes de Hoho que nous avons rencontrées lors d'un entretien de groupe ont déclaré ceci :

Ici, il y a de l'insécurité! Les ennemis qui étaient en brousse [...] ils sont venus s'installer en ville! Ils sont au milieu de nous! [...] Ce sont des jeunes qui ont quitté la brousse, ils sont venus s'installer ici [...] Ils ont des armes! Les balles crépitent! Pendant la journée, ils apparaissent normaux [...] Et au soir, ils passent à l'action. [Donc], pendant la journée, tout est normal. Et arrivé la nuit, nous ne dormons pas! Ils peuvent se retrouver à 10, ils ont des armes, des machettes et ils cambriolent les maisons. Si vous n'avez pas de chance, vous perdez la vie! Et s'ils te laissent, ils te

prennent tout ce que tu as dans la maison [...] Quand ils se décident de cambrioler [...], ils peuvent opérer pendant une semaine! [...] Ils ont dit qu'ils sont venus déposer les armes. Mais, c'est que nous déplorons, chez nos autorités, c'est que ces gens sont affamés et ils ont quitté la brousse pour venir déposer [les armes] avec l'espoir qu'ils seront payés. Mais depuis qu'ils ont quitté la brousse, arrivés ici, ils ne sont pas payés, ils n'ont pas à manger et n'ont pas de boulot. Et chacun d'eux a l'éducation reçue de ses parents et quand il arrive et il ne trouve pas à manger, l'argent et la nuit, ils se regroupent pour cambrioler les maisons! [...] Et si vous n'avez pas d'argent, ils violent tout le monde même les petits enfants!

Les incidents sont légion. Le 3 décembre 2022, les miliciens de la FPIC ont tenté de kidnapper un chef d'avenue du quartier de Hoho.⁶⁰

LA GESTION POLICIÈRE DE L'INSÉCURITÉ

La gestion de l'insécurité liée aux miliciens n'est pas simple et pose un problème de compétence. Le commandant de police de Mbunya explique avoir lancé initialement des opérations de bouclage afin de confisquer les armes pouvant se trouver sur le territoire communal et arrêter les auteurs de braquages. L'administration y a mis un holà en soulignant que c'était désormais l'affaire d'un programme DDR :

[...] à l'époque, là, on faisait des actions de bouclage pour rechercher les armes et même les malfrats. On le faisait pour les attraper, en les mettant à la disposition de la justice et les autorités. Mais pendant un certain moment avec cette approche de la démobilisation, les autorités nous ont demandé de calmer un peu parce que nous attendons la démobilisation.

60 Cf. Red.fiznews du 5 décembre 2022 « Ituri: Le chef du quartier Hoho condamne la tentative du kidnapping de son chef d'avenue par la milice FPIC à Bunia » (vu le 6 janvier 2023 : <https://fiznews24.info/ituri-un-chef-davenue-echappe-au-kidnapping-de-la-milice-fpic-a-bunia/>).

C'est quand même une approche qui essaie de calmer les ardeurs de part et d'autre.

Un autre responsable local de la police d'ajouter :

Nous les arrêtons [les miliciens fauteurs de trouble]. Après, c'est leurs chefs qui viennent ici pour exiger leur libération, faute de quoi, ils vont reprendre les armes ! Et, pour la paix sociale, on n'a pas de choix !

Dans la période intérimaire, jusqu'à ce que se matérialise un nouveau programme DDR pour ces démobilisés dans la foulée des négociations en cours à Nairobi, la police de Mbunya tente de gérer la situation en appliquant des principes de prévention par le dialogue qui font partie du répertoire de la doctrine de police de proximité :

Nous, d'abord avec cette approche de police de proximité, nous les approchons, nous discutons avec eux jusqu'à leur dire que ça ne sert à rien, il faut s'entendre !

La gestion du banditisme lié de près ou de loin aux militaires, voire à des éléments de la police elle-même, est délicate et peut se heurter à des pratiques de déjudiciarisation des affaires pour le bénéfice personnel des policiers. Le chef de quartier de Dele explique que ses relations avec le sous-commissariat de police à Dele n'étaient pas bonnes pour cette raison. Il dit :

C'est qui nous dérange, c'est que quand nous arrêtons ces gens, une fois qu'on les amène à la police. Nous constatons que ces bandits collaborent avec la police. J'ai même quelques cas. Il y a eu un temps où mes relations avec le commandant du commissariat de mon quartier n'étaient pas bonnes.

Quand on arrête ces gens, on les amène chez lui, et lui à son tour [fait venir

la victime]. Et quand la victime arrive au commissariat, elle est menacée et on lui taxe même des amendes [on lui exige] de payer des amendes transactionnelles] pour avoir agressé le bandit.

La hiérarchie policière estime que la gestion de l'ordre public doit s'inspirer des principes de la police de proximité. Mais que le manque d'équipements, de moyens humains et des salaires trop modiques sont des obstacles insurmontables. Elle fait face à une complication supplémentaire due au recrutement au sein de la police d'ex-miliciens sans la formation nécessaire. Si les miliciens démobilisés de l'Ituri n'ont pas été réintégrés dans la police de Bunia, en revanche, celle-ci a reçu un contingent de la *Kamuina Nsapu*, une milice du Kasai⁶¹, ainsi que du mouvement insurrectionnel *Mbundu dia Kongo*. Le commandant de police s'exprime à propos de ce recrutement d'anciens miliciens :

Mais les jeunes qui viennent des groupes des milices viennent d'ailleurs. D'abord beaucoup de Kamuina Nsapu se retrouvent ici. Ceux-là qu'on a fait entrer à la police, on les a fait entrer ici et aussi beaucoup sont venus du Congo central du mouvement Mbundu dia Kongo et aussi tous les délinquants qui étaient à Kinshasa. Après une formation de trois mois, ils ont été envoyés ici. Ce sont ces genres de policiers que nous gérons, peut-être que le cursus n'a pas été respecté.

CHAPITRE XIII

TRAITE DE FEMMES ET VIOLENCES SEXUELLES

LES « QG », LA TRAITE DES FEMMES, ET LA FILIÈRE DU NORD KIVU

En infraction au code pénal⁶², la ville de Bunia abrite des maisons closes, appelées localement des « QG » (Quartier général), qui font, comme ailleurs en RDC, l'objet d'une tolérance de la part des autorités. Dans ces établissements, les travailleuses du sexe ne bénéficient d'aucune protection sociale du fait qu'elles exercent dans l'illégalité.⁶³ Les quartiers les plus concernés de la commune de Mbunya semblent être ceux de Hoho, Dele et le quartier militaire d'OPAS, mais le phénomène touche l'ensemble de la ville et plus particulièrement la commune de Niakasanza et ses deux quartiers de Sukisa et de Kindia. Les QG sont généralement des maisons privées où logent les travailleuses du sexe et où l'on vend également des boissons alcoolisées. Explications :

Ce sont des maisons d'habitation. Elles [vendent de] la bière là-bas. Les clients qui viennent pour acheter la bière [...] auront toujours des femmes là-bas. [Il y a] là, des chambres dans cette maison. Les femmes recrutent les filles et les exploitent sexuellement. Elles sont nombreuses et ce n'est pas caché.

Il peut s'agir aussi de bars où les filles sont logées par la tenancière mais les rapports tarifés se déroulent à l'hôtel.

Ceux [clients] qui sont intéressés par ces jeunes filles. S'ils les prennent, dès qu'ils vont à l'hôtel. S'ils leurs donnent par exemple un montant de 10 dollars, les filles divisent ce montant par deux : 5 dollars

reviennent à la dame qui les logent et l'autre moitié leur revient. Celle des filles qui ne donnent pas le rapport [la part de la patronne], elle sera automatiquement chassée du QG. Et donc c'est comme ça que ça se passe au QG.

Finalement, un troisième type de lieu existe à Bunia, où les prix des rapports sont moins élevés, low-cost en quelque sorte, et ceux-ci se déroulent alors dans des espaces ouverts, à la vue de tous. On appelle ces endroits « Casino » à Bunia. Et dans l'un de ceux-ci, lequel se trouve dans le quartier d'OPAS, comme nous l'a déclaré un interlocuteur, c'est un militaire qui officie comme garde pour la somme de 100 Francs congolais par client. Un autre interlocuteur explique :

Il existe un autre phénomène à Hoho, c'est le phénomène Casino. Là c'est la journée, les filles attendent et vendent le service sexuel à moins cher. C'est un lieu qu'on a nommé casino. Et ici, il y a des mineurs et ici, c'est mêlé. [...] Et la nuit, c'est en plein air que ceci se fait !

Si certaines filles qui travaillent dans les Casinos peuvent être des filles du cru venant de Bunia même, en principe, dans les QG, c'est la filière Nande du Nord-Kivu qui domine. Les QG eux-mêmes sont tenus la plupart du temps par des femmes Nande, nous a-t-on expliqué :

C'est plus les mamans Nande [du Nord-Kivu] qui sont dans cette pratique parce que chez nous, en Ituri, ce n'est pas dans notre culture ! Ces mamans installent [hébergent] ces filles [chez elles à domicile]. [...]:

62 L'article 174b du Code pénal punit tout individu détenant « une maison de débauche ou de prostitution », le « souteneur » et toute personne exploitante « habituellement [...] la débauche ou la prostitution d'autrui » à une peine de 5 ans d'emprisonnement et à une amende de 50 000 à 100 000 Francs congolais ». On trouvera une analyse de l'arsenal juridique sur l'exploitation des enfants de la RDC dans : EPCAT, *Panorama du pays. Un rapport sur l'échelle, l'ampleur et le contexte de l'exploitation sexuelle des enfants*. Décembre 2021.

63 Cf. Secure Livelihoods Research Consortium. *Les femmes engagées dans la sexualité transactionnelle et travaillant dans la prostitution : Pratiques et facteurs sous-jacents dans le trafic du sexe au Sud-Kivu*, en République Démocratique du Congo, Rapport no 10, mars 2016.

«Pour la plupart», les travailleuses du sexe viennent du «Nord-Kivu», selon un autre interlocuteur. «Il y a beaucoup de filles et la majorité des filles viennent d'une même tribu [Nandé]», nous a déclaré encore un autre interlocuteur.

Un chef de quartier interrogé explique que les filles sont souvent piégées pour venir à Bunia et s'avèrent en fait victimes de traite d'êtres humains et de pratiques qui se rapprochent de l'esclavagisme du fait qu'elles ne sont pas rémunérées en espèces et reçoivent uniquement de quoi manger, se loger et se vêtir :

Les filles qui viennent, pour la plupart, du Nord-Kivu (Beni, Butembo...). Elles viennent travailler pour ces dames, en même temps, elles vendent leur sexe. Et les hommes paient chez ces dames les services et les dames organisent les rapports sexuels. C'est un peu des rapports forcés, et peut-être à la fin la fille n'aura rien parce qu'elle mange là-bas gratuitement et dort gratuitement, on lui achète les habits. Les filles sont appelées par les mamans pour venir travailler ici. Elles vivent un peu dans l'esclavagisme sexuel.

Pour recruter les jeunes femmes, souvent des mineurs, les tenancières des QG se déplacent elles-mêmes dans les villes et villages du Nord-Kivu. Elles identifient des filles vulnérables dans la rue et les ramènent à Bunia sous prétexte d'un emploi comme femmes de ménage. Ou alors elles envoient de l'argent aux filles, puis paient leur transport jusqu'à Bunia, toujours en faisant miroiter la perspective d'un emploi légitime décentement rémunéré dans des ménages, des boutiques ou des restaurants. Une fois arrivées à Bunia, la réalité est toute autre. On exige rapidement d'elles de devenir travailleuses du sexe ou alors de rembourser les frais occasionnés par leur voyage et leur hébergement. La commissaire chargée de la protection de la femme revient sur le drame que vivent ces filles au premier contact avec la réalité au sein des QG de Bunia :

Ce sont les filles des pauvres, les enfants abandonnés, les déplacées qui viennent de Beni.

Et les femmes-là [tenancières des QG], parfois, elles envoient l'argent à Beni ou bien elles paient le transport pour les filles. [...] Les filles qu'on avait ici, on les avait trompées qu'elles venaient ici pour travailler dans des maisons, [...] pour garder les enfants. Mais arrivées ici, ce n'était pas ça! Il y a une fille qui a dit: « Non, moi, j'étais venue, on m'a dit que je venais garder les enfants. » Alors on l'amène dans une maison jusqu'au soir en attendant [qu'on] lui montre ce qu'elle doit faire.

Et puis, à un certain moment, on lui dit: « Mais toi, tu ne te laves pas ? » [S'apprêter d'accueillir les clients] et on lui dit voilà: « on doit te mettre à coté de ce monsieur. » À son tour, elle dit: « Je ne peux pas me mettre à côté de ce monsieur. » Et on lui dit: « Mais qu'est-ce que tu es venue faire ici ? » Elle dit: « Mais on m'a dit que je venais garder les enfants à la maison, mais pas faire des histoires comme ça. » [On lui rétorque]: « Si tu ne veux pas remets mon argent » [Les frais engagés pour sa venue à Bunia]. Et en suite, [si] la fille [refuse], on va la jeter dehors! Elle va aller dormir où? Comme elle ne connaît pas le milieu, on va la forcer à passer à l'acte sexuel pour qu'elle puisse payer l'argent là [rembourser les frais engagés par la patronne].

Une des cibles des femmes recruteurs sont les mineurs, des enfants, selon les propos de Brigade de la protection de la femme et de l'enfant de la police de Bunia bien que la loi interdise l'incitation ou la contrainte de mineurs de moins de 18 ans à s'engager dans des relations sexuelles⁶⁴. La Brigade explique :

Il y a des femmes qui ont des maisons qui recrutent des petites filles pour qu'elles soient exploitées sexuellement. Et puis elles trouvent comme cible les enfants des déplacés, les enfants qui n'ont pas de familles qui viennent du Nord-Kivu, la majorité oui.

Et ce sont les enfants qui sont exploités ici. Et puis un jour, j'avais essayé de bousculer pour aller arrêter ces femmes-là, j'ai récupéré un bon nombre d'enfants.

L'opération policière mentionnée par la Brigade a été amplement relayée par la presse locale de Bunia. Fin mai 2021, une cinquantaine de personnes ont été arrêtées et inculpées d'exploitation sexuelle des enfants.⁶⁵ Lors de la conférence de presse qui suivit ces arrestations, la commandante de la Brigade déclara ceci :

Nous venons d'arrêter ces personnes dans des Q.G et dans certaines maisons de tolérance. Il y a deux catégories : les femmes proxénètes et leurs complices d'une part et les filles mineures, victimes d'exploitation sexuelle d'autre part. Ces femmes proxénètes exploitent sexuellement ces filles mineures et vivent de gains issus de cet acte de prostitution. Donc, elles les incitent à la prostitution et les exploitent. Par rapport à leur vulnérabilité, ces enfants viennent avec la promesse et l'espoir de travailler dans des restaurants et/ou boutiques. Malheureusement, ces femmes proxénètes en profitent pour les exploiter sexuellement, les nourrissent les premiers jours et leur payent même des chambres dans des hôtels avec la complicité de certains gérants et dans des Q.G bien organisés pour des faits sexuels.⁶⁶

Le phénomène s'exporte dans d'autres villes, via cette filière Nande organisée depuis Bunia. Lors de nos entretiens réalisés dans la province de l'Equateur, à Mbandaka, nos interlocuteurs ont fait allusion à des femmes proxénètes de Bunia ayant établi dans le chef-lieu de la province un QG avec des travailleuses du sexe Nande du

Nord-Kivu. C'est ce que nous a expliqué un expert en droits de l'homme à Mbandaka :

Il y a une maman qui est à Bunia, [elle] va à Beni chercher des filles, elle a des chambres [ici à Mbandaka] quand il y a des hommes qui ont besoin d'elles elle taxe et on part avec la fille.

LA PRISE EN CHARGE DES CAS DE VIOLS

Le sondage réalisé pour ce DLS n'a pas permis d'atteindre la population vulnérable aux violences sexuelles, contrairement aux autres villes dans lesquelles il a également été réalisé. Moins de 1 pourcent des femmes adultes de plus de 17 ans interrogées ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles à Bunia ces derniers trois ans. Cependant, 10 % ont connaissance de victimes dans leur voisinage et cela plus particulièrement dans les quartiers périphériques de la ville où le taux s'élève à 14.4 %. Les violences sexuelles sont une réalité associée souvent au cercle familial ou de connaissances de la victime ; elles touchent aussi les enfants de la rue, les gangs de Kuluna ou encore les miliciens comme discuté dans les deux chapitres précédents ; elles sont aussi associées aux forces de sécurité dans la province ainsi que le Groupe d'experts de l'ONU sur l'est du Congo le documente régulièrement dans ses rapports.

Une enquête commanditée par Médecins du Monde en 2019 auprès d'un échantillon de 254 enfants de rue à Kinshasa a montré que « 25.35 % des garçons n'ont pas la possibilité de refuser une activité sexuelle, contre 17.86 % des filles » et que 65 % des filles reçoivent de l'argent de leurs partenaires sexuels contre 41.94 % des garçons. »⁶⁷. Les rapports du Groupe d'experts de l'ONU sur l'est de la RDC ont amplement documenté les violences sexuelles commises par l'ensemble des acteurs impliqués dans les conflits armés, y compris les FARDC. Ces rapports parlent d'actes de violences sexuelles

65 *Político* du 9 juin 2021. « Exploitation sexuelle des enfants en Ituri. » (vu le 29 décembre 2022 : <https://www.politico.cd/encontinuu/2021/06/09/exploitation-sexuelle-des-enfants-en-ituri-plus-de-50-suspects-arretes-a-bunia.html/85980/>)

66 *Flashinfoplus.com* du 30 mai 2021. « RDC Ituri : Plus de 50 personnes arrêtées par la police pour exploitation sexuelle » (vu le 29 décembre 2022 : <https://flashinfoplus.com/rdc-ituri-plus-de-50-personnes-arretees-par-la-police-pour-exploitation-sexuelle/>).

67 Médecins du Monde. *Enfants en situation de rue à Kinshasa : Protection, participation, santé sexuelle et reproductive*. Enquête, 2019. Cap, Liège : Médecins du Monde.

« nombreux » ou « généralisés » commis notamment par la CODECO tout au long des années 2021 et 2022.⁶⁸ Les témoignages des interlocuteurs interrogés à Bunia, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, indiquent que les braquages de miliciens en attente de démobilisation notamment dans la zone périphérique de la commune de Mbunya s'accompagnent parfois de violences sexuelles.

Comment les cas de violences sexuelles sont-ils pris en charge par la police à Bunia ? Les avis des résidents de Bunia à ce sujet sont plutôt positifs. 19.6 % pensent que la police fait du très bon travail en matière de violences sexuelles, 58.9 % qu'elle fait de l'assez bon travail, 17.1 % qu'elle fait du travail plutôt mauvais et 4.4 % qu'elle fait du très mauvais travail. Ces chiffres sont nettement supérieurs à ceux que l'on observe dans les autres villes étudiées par le PARP III, à savoir Tshikapa et Mbandaka. A titre de comparaison, à Tshikapa, 8 % estiment que la police fait du bon travail en matière de lutte contre les violences sexuelles, 33.9 % qu'elle fait de l'assez bon travail, 39.5 % qu'elle fait du travail plutôt mauvais et 18.6 % qu'elle fait du très mauvais travail.

Cette opinion publique favorable trouve sa source dans l'appréciation du travail réalisé par la conseillère, avec rang de colonel, du commissaire provincial en matière de protection du genre et par ses antennes dans les commissariats et sous-commissariats. La conseillère dirige une brigade avec des OPJ spécialisés dans les violences sexuelles et des OPJ de protection de l'enfance. Encore récemment, les OPJ de la brigade ont reçu des formations sur le traitement des violences sexuelles.

Ils sont colloqués dans les différents CIATs et sous-CIAT de la ville. La brigade mène également des campagnes de prévention et d'information sur la problématique comme sa cheffe nous l'indique elle-même dans cet extrait d'entretien :

Il y a des sensibilisations qu'on fait parfois à la radio ou à la télé, on statue dans des quartiers, des écoles, dans la rue et aussi dans la communauté. Chaque fois qu'il y a des viols que l'on puisse approcher

les victimes, les encourager et leur donner le numéro vert pour qu'elles nous appellent en cas de viol pour qu'on aille à leur rescousse.

La capacité d'atteindre la population reste cependant limitée. Lors du sondage, nous avons interrogé les résidents de Mbunya sur leur connaissance du numéro vert d'appel pour les victimes de violences sexuelles. Les résultats sont présentés dans le prochain tableau. 60.1 % des résidents pensent qu'il n'y pas de numéro gratuit d'appel d'urgence pour les violences sexuelles à Bunia, 28.9 % pensent qu'il y a en a mais ont oublié lequel, 2.3 % ont été capables de donner le bon numéro et 8.7 % ont donné un numéro qui n'était pas le bon. Les femmes sont plus au courant que les hommes qu'il existe un numéro gratuit : un peu plus d'une femme sur deux sait qu'il existe un tel numéro mais seulement 3.8 % d'entre elles le connaissent.

L'amélioration des services semble aujourd'hui buter au niveau de la qualification pénale de faits de viol en raison de la méconnaissance des cadres des CIATs et sous-CIAT et, sans doute, en raison également des pratiques policières habituelles de déjudiciarisation des cas consistant à négocier des arrangements à l'amiable moyennant des frais plutôt que de transférer une affaire au parquet. La commandante chargée de la police de protection de la femme et de l'enfance à Bunia revient sur les difficultés à l'interne :

[Après leur formation sur les violences sexuelles], quand les OPJ sont rentrés, ils ont commencé à mettre en pratique ce qu'ils ont appris ici. Ils ont eu des problèmes avec leurs chefs [qui] craignent de voir les cas de viol être transférés au parquet. Maintenant ce que j'ai demandé, c'est qu'à la prochaine, qu'on puisse seulement organiser une formation. Rien que pour les commandants CIATs et sous-CIATs, pour voir comment ils vont se comporter sur le terrain.

Les représentantes des organisations d'aide aux victimes de violences sexuelles dénoncent ces pratiques visant, dans une logique mercantile, à

TABLEAU 87 **CONNAISSANCE DU NUMÉRO D'APPEL GRATUIT À MBUNYA POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES**

Réponses	Femme %	Homme %	Quartier du centre %	Nouveaux quartiers %	Moyenne communale %
Non il n'y a pas de numéro gratuit	47.5	69.1	58.3	58.0	60.1
Il y a un numéro mais j'ai oublié lequel	42.7	14.2	28.4	28.4	28.9
La personne donne le bon numéro	3.8	1.3	2.5	2.4	2.3
La personne ne donne pas le bon numéro	6.1	15.5	10.8	11.1	8.7
N	640	640	1105	173	1278
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

déjudiciariser ces infractions qui ne devraient pas l'être et à traiter les cas à l'amiable :

Quand on amène les gens à la police, c'est à ce niveau qu'ils commettent beaucoup de bavures. Ils demandent de l'argent, si on n'a pas l'argent, ils ne tranchent pas le problème. Donc le traitement des dossiers dépend de comment on paie. Et puis dans le cadre de violence, il n'existe pas d'arrangement à l'amiable. [...] alors que les violences sexuelles, c'est une infraction non négociable, [la police] procède par des arrangements à l'amiable. [...] les policiers s'arrangent avec les bourreaux à l'insu des victimes. Ça fait que beaucoup de victimes en souffrent. Nous [refusons d'] aller nous confier à la police parce que nous n'aurons pas gain de cause. [...] vous pouvez être victime, on arrête le bourreau et quelques minutes après, il est libéré. Or en matière de violence sexuelle, ça ne devait pas se faire comme ça [...] Ça dépend des intérêts qu'on voit dans le dossier avant son transfert au parquet. Il y a certains dossiers que la police gère seule et demande des arrangements à l'amiable. La victime paie tout même la réquisition chez le médecin.

Lorsque les dossiers sont transmis à la justice, l'affaire n'est pas encore gagnée et rien ne garantit qu'un nouveau marchandage ne se produise pas à ce niveau aussi. Avec l'Etat de siège nouvellement instauré en Ituri, un régime d'exception a été instauré avec un pouvoir conféré aux juridictions militaires de juger des civils pour les affaires pénales. Les affaires de viol ont été traitées par la juridiction militaire jusqu'au 22 mars 2022, date où le président Félix Tshisekedi a signé une ordonnance énumérant les dix infractions transférées à la justice militaire.⁶⁹ A partir de ce moment, les affaires de viol ont à nouveau relevé des tribunaux civils. Durant cet épisode de militarisation des affaires de viol, selon un entretien, les marchandages se sont intensifiés :

Il y a des situations inquiétantes! Quand on était au parquet [civil], ça allait encore mieux! Mais avec l'auditorat militaire! [Pour dire qu'avec l'auditorat militaire, les choses s'empirent davantage]. [Le magistrat], il arrive [qu'on] lui donne, je ne sais quoi, il libère. [...]

Les acteurs engagés dans le soutien des victimes de violences sexuelles nuancent pourtant ce diagnostic. Ils soulignent le caractère « intimidant » dans la justice militaire, les « menaces » parfois proférées par les militaires, mais considèrent que dans l'ensemble la justice militaire a

69 Amnesty International, RDC. *La justice et les libertés en état de siège au Nord-Kivu et en Ituri*. 2022.

été bénéfique dans la mesure où la loi a été appliquée plus strictement :

Il faut relativiser. Parce que tout dépend aussi d'un magistrat à un autre. Il y a des magistrats qui sont rigoureux, qui ne libèrent pas et qui envoient le dossier en fixation. Il y en a d'autres aussi qui jouent sur l'influence des familles. Quand ils tombent sur une famille qui a beaucoup d'argent, ils mettent l'argent en avant. Et du coup, les intérêts de la victime ne sont pas pris en compte. Les victimes de violences sexuelles sont traitées comme toutes les autres victimes des dossiers ordinaires. Et avec l'état de siège, comme l'administration judiciaire est militaire! Nous ne savons pas parler parce que de fois les militaires nous menacent. C'est qui s'ajoute comme particularité, c'est le caractère intimidant des militaires lors des procédures. Mais ce qui est apprécié de leur côté. Ils condamnent selon ce que la loi a prévu.

A Bunia, l'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles est assuré par la SOFEPADI (Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral), une ONG de défense des droits de l'homme bien connue dans la ville. L'accompagnement fourni par l'ONG est « holistique » en ce sens qu'il couvre l'assistance juridique, psychologique et médicale des victimes. Une avocate de la SOFEPADI que nous avons interrogée explique de manière synthétique le fonctionnement de leur assistance :

[Nous assurons un] accompagnement holistique. [...] Parce qu'ils nous réfèrent des cas de violences sexuelles pour la prise en charge médicale et avoir la prévue. Et d'autres victimes sont référées chez nous pour l'accompagnement au niveau judiciaire. Pour la prise en charge médicale, nous avons un centre médical. Et dans le judiciaire, nous accompagnons jusqu'au jugement, mais nous sommes bloqués au niveau des réparations, car la plupart des prévenus qui sont condamnés

vivent dans la précarité. La communauté est informée, des cellules de référence existent et aussi les organisations de la société civile. Nous avons un numéro vert et nous avons des points focaux qui sensibilisent à l'intérieur. Et si on a le cas, on remonte l'information et on prend les victimes pour les amener chez SOFAPADI. Ce qui est bien, tout le monde connaît que lorsqu'il y a un cas, il faut l'amener chez SOFEPADI.

Confrontées à l'incertitude du processus judiciaire et aux risques de victimisation secondaire, les familles préfèrent souvent rechercher des compromis via la justice coutumière plutôt que déposer plainte formellement. Elles s'arrangent de manière coutumière avec les auteurs en s'accordant sur des modalités alternatives de compensation ou de dédommagement. Les femmes elles-mêmes souvent ne dénoncent pas et passent sous silence, si elles le peuvent, les faits. Et au sujet du silence des femmes victimes des violences sexuelles, l'avocate de la SOFEPADI précise :

C'est la honte dans la plupart de cas. Et aussi, elle veut protéger ses intérêts familiaux. Et si elle n'est pas mari, elle craint le rejet de la société. Par rapport au silence, on fait la sensibilisation, et on voit qu'il y a un changement. Mais à ce niveau, il y a un problème des moyens. Quand le projet est fini, l'ampleur diminue. Pour le cas d'adultère, il y a des cérémonies et ça dépend de chaque tribu. Et l'adultère est plus constaté chez les hommes et on tolère. Mais chez les femmes, on ne tolère pas, et souvent c'est le divorce qui s'ensuit.

En filigrane, on retient le fait qu'à Bunia la SOFEPADI est certes une organisation dont la notoriété est incontestable, mais vu l'ampleur du phénomène, dans un contexte aussi particulier caractérisé par des exactions perpétrées par des groupes armés, il est nécessaire d'apporter une attention à d'autres structures qui interviennent dans le domaine de la prise en charge ou de l'accompagnement des victimes des violences sexuelles. Ce qui permettrait une cou-

verture large des cas, même si le seul bémol demeure le silence des victimes pour des raisons évidentes dont certaines sont déjà évoquées par

l'avocate : honte, pesanteurs culturelles, peur des représailles ou de la stigmatisation.

CHAPITRE XIV LES GROUPES DE VEILLE : LE CAS DE NGEZI

A l'instar de nombreuses villes de RDC⁷⁰, les quartiers de Bunia s'organisent collectivement avec la mise en place de groupes de veille de nuit composés des jeunes du quartier pour lutter contre l'insécurité. Les données du sondage suggèrent que ces groupes existent à des degrés divers dans pratiquement tous les quartiers de Mbunya. Le seul quartier de la commune qui n'en dispose pas est le quartier administratif de Lumumba. Les quartiers nord de la ville, à prédominance Hema, sont les plus organisés. En zones Bira et Lendu Ngiti, ces groupes sont bel et bien présents mais, selon les données recueillies dans le sondage, paraissent moins actifs qu'en zone Hema⁷¹. Aux yeux des résidents, c'est dans les quartiers nord de Ngezi et de Bakongolo qu'ils contribuent le plus efficacement à la sécurité locale : 21.4 % des résidents de Ngezi et 15.9 % de ceux de Bakongolo jugent que ces groupes de veille sont ceux qui sécurisent le mieux leur quartier alors qu'en zone Bira et en zone Lendu Ngiti, 13 % et 8.7 % des résidents respectivement partagent cet avis. Ce chapitre se base essentiellement sur les propos que nous avons recueillis en interrogeant ensemble plusieurs membres de ce que nous appellerons un « groupe de veille » à Ngezi. Eux-mêmes préfèrent se décrire comme un groupe de « vigilance ».

Le groupe de veille de Ngezi est dirigé par un chef, appelé « président » qui lui-même rend des comptes au président de la jeunesse de la commune de Mbunya et s'insère ainsi, du moins de manière lointaine sans que cela ne soit jamais formalisé, dans un système de gouvernance mis en place par un arrêté ministériel datant de

1999⁷². Le président de la jeunesse de Mbunya est lui-même membre du nouveau Conseil local de sécurité de proximité de la commune mis en place avec l'appui du PARP III en août 2022. Le groupe de veille de Ngezi collabore avec le chef de quartier de Ngezi, ce dernier étant désigné par le bourgmestre de la commune, et reçoit également le soutien de certains businessmen de la place. Son statut n'est ni totalement formel ni totalement informel. Il n'est ni régulé par l'Etat ni totalement en marge de celui-ci. Le groupe navigue dans un entre-deux, une zone grise entre l'Etat, les collectivités territoriales et les communautés, un statut si caractéristique des organisation hybrides.⁷³ Du fait de son statut ambigu et mal défini, l'espace qu'il occupe est précaire, contestable et jamais définitivement acquis.

Les veilleurs de nuit, dit le chef du groupe, « c'est un système qui existe sur base d'élections ». Elu d'une manière que nous n'avons pas pu déterminer, le chef du groupe dispose d'adjoints et de membres qui sont recrutés « dans la jeunesse » mais, pour l'essentiel, dans un bassin de sportifs, comme il l'explique lui-même :

Il y a des boxeurs, des karatekas, des catcheurs. Bref, ce sont des jeunes sportifs et ça leur permet de se défendre.

70 Pour une description de ce type de groupe à Goma, voir Hendriks, Maarten, "The politics of everyday policing in Goma: the case of the Anti-gang", *Journal of Eastern African Studies*, 2018, pp. 274-289.

71 Cf. Chapitre VI de ce DLS.

72 Arrêté ministériel MJS/CAB/ 2100/024/99 du 31 décembre 1999 portant organisation et fonctionnement du Conseil national de la jeunesse en République démocratique du Congo. (Ministère de la Jeunesse et des sports).

73 Sur les groupes d'autodéfense comme organisations hybrides, voir Christian Lund. « Twilight Institutions: Public Authority and Local Politics in Africa », *Development and Change* 37(4), 2006, pp. 685-705.

Le groupe ne porte pas d'uniformes. Ses membres ne sont pas armés, pas même d'armes blanches, affirme le chef des veilleurs tout en soulignant le caractère dangereux de leurs activités :

[...] nous ne sommes pas armés. Mais ceux qui viennent cambrioler sont parfois armés. Bien que c'est dans le cadre de la sécurité, mais c'est un grand risque.

Leur territoire se limite au périmètre du quartier. Dans ce périmètre, ils sont organisés par secteur. Chaque secteur du quartier dispose d'une section du groupe :

Et c'est organisé en secteurs (Lokorto, Marché). Et quand on attaque un secteur, les autres secteurs viennent renforcer.

Leur travail se structure autour de patrouilles effectuées essentiellement de nuit dans les rues du quartier. Ils ne jouent pas de rôle pour la sécurisation du Marché central de Ngezi qui bénéficie d'un CIAT de police de jour et des services de protection d'une société de sécurité privée durant la nuit. Lors de ces patrouilles, ils vérifient des identités en cas de suspicion et, lorsqu'ils tombent sur des délinquants en flagrant délit, ils les arrêtent et les amènent au chef du quartier (et non directement à la police). Extraits d'entretien :

Il y a de fois que nous arrêtons les gens pendant la journée pour vérifier leurs identités quand nous constatons un cas suspect et quand nous voyons un danger, nous allons signaler.

Quand nous donnons une information au chef de secteur, lui à son tour doit informer la hiérarchie. Car, nous n'avons pas mandat d'arrêter. Nous l'informons et lui à son tour informe le chef d'avenue et ainsi de suite. Sauf quand nous l'attrapons en train de voler.

Et nous organisons des patrouilles, et quand nous attrapons quelqu'un, nous appelons le chef de quartier et lui appelle directement la police.

Les arrestations de voleurs par le groupe sont généralement musclées, un style d'action direct et brutal de contrôle de la rue caractérisé que la chercheuse Helene-Maria Kyed appelle « autorité de la rue ». ⁷⁴ Le groupe agit rapidement et ne s'embarrasse pas de prescriptions d'un code de conduite. Le chef des veilleurs précise :

Ici, nous frappons quand nous attrapons.

En cas de danger ou de suspicion d'un incident de sécurité, le groupe utilise des téléphones portables pour communiquer entre ses membres et également des sifflets comme mécanisme d'alerte :

Nous utilisons un système d'alerte avec les sifflets.

Tous les quartiers de Mbunya ont mis en place un système d'alerte de ce type dans le même ordre de grandeur. A Ngezi, 42,1 % des résidents de la commune déclarent qu'un tel système existe dans leur quartier. Ce système permet aux résidents de signaler un problème et d'alerter ainsi les groupes de veille opérant dans le secteur.

Pour se financer, le groupe collecte des petites taxes auprès des ménages et des échoppes du quartier et bénéficie également de l'appui ponctuel de commerçants. Explications :

Au niveau du quartier avec certains hommes d'affaire, ils avaient acheté des Motorola pour la communication en cas de problèmes.

L'interview réalisé avec le groupe pour notre enquête s'est déroulé dans le bureau du chef de quartier, démontrant ainsi l'assise qu'il possède au niveau des autorités locales. Il faut dire que le groupe est populaire. Il bénéficie d'un soutien fort de la population : 96 % des résidents de Ngezi considèrent que les groupes de veille jouent un rôle positif pour la sécurité du quartier et 21.4 %

74 Kyed, Helene Maria. "Street Authorities: Community Policing in Mozambique and Swaziland", *Political and Legal Anthropology Review*, Vol 41 (S1), septembre 2018, pp. 19-34; Kyed, Helene Maria. *State Recognition of Traditional Authority: Authority, Citizenship and State Formation in Rural Post-War Mozambique*. Thèse de doctorat, Roskilde: Roskilde University, 2017.

des résidents de Ngezi considèrent même que c'est l'entité qui assure le mieux la sécurité dans le quartier. Rappelons que le quartier de Ngezi est une zone particulièrement sensible de Bunia du fait de la présence du Marché central dans la commune, sorte d'aimant attirant la délinquance et les incivilités. Les données de sondage ont montré que c'est le quartier comportant le plus de points chauds (*infra* : Tableau 33), qu'il présente le 3^{ème} taux d'agressions le plus élevé de la commune (*infra* : Tableau 18), les taux les plus élevés de la commune en matière d'incivilités (*infra* : Graphique 1) et le 3^{ème} taux le plus élevé de la commune d'insécurisés de nuit (*infra* : Tableau 30). A cela s'ajoute une très forte demande des résidents de Ngezi pour lutter contre les bandes de jeunes agressives.

Le commandant de la police de Bunia lui-même déplore la situation à Ngezi. Il relève que le quartier ne dispose pas de sous-CIAT pour assurer des services de proximité dans le quartier. Le sous-CIAT du pont Gédéon est trop excentré et le CIAT du marché central ne s'occupe que du périmètre intérieur du marché. Le commandant explique la situation en ces termes :

Le problème de proximité au quartier Ngezi là, c'est qu'il n'y a pas un poste de police sous-CIAT qui est vraiment dans le quartier. Le commissariat Marché [central] comme il est reproché à ce quartier-là, c'est que le commissariat Marché s'occupe de la sécurité intérieure au marché. Alors ils [les gens] se disent qu'il devrait y avoir un sous-commissariat dans le quartier pour gérer leurs problèmes. Ce n'est pas bon, et avec les effectifs que nous avons là, quitter de fois le marché pour aller vers le quartier Kindia et Ngezi, ça pose au niveau de la police des problèmes qui sont connus : les effectifs et les moyens.

Bien que le phénomène des veilleurs de nuit soit une réalité dans de nombreuses de villes du Congo comme Lubumbashi⁷⁵, Mbuji-Mayi⁷⁶, Bukavu⁷⁷ et beaucoup d'autres, leur nature reste hybride et ils n'ont jamais, jusqu'ici, été institutionnalisés. Du même coup, leurs rapports avec la police sont toujours délicats, compliqués et conjoncturels. A Ngezi, le groupe de veille traite avec les chefs de quartier et non directement avec la police. Interrogés sur leurs rapports avec la police, les veilleurs expliquent qu'ils sont tendus :

La «vigilance», c'est déjà un travail que nous rendons à la police. Et c'est une grande contribution pour la sécurité. Mais malheureusement, la police nous intimide quand elle nous trouve à ces heures. Elle dérange un peu [...] Nous sommes prêts à collaborer avec la police dans le cadre de lui livrer les informations et s'elle doit faire la patrouille, elle doit venir vers nous pour l'orienter comment faire les patrouilles, car nous connaissons les quartiers. [Mais la police, dans sa] façon de collaborer avec les militaires, ces gens [militaires ou délinquants] sont toujours libérés après avoir été arrêtés.

Le groupe de veille de Ngezi souhaiterait une meilleure collaboration avec la police mais l'extrait d'entretien ci-dessus montre qu'il entend aussi garder ses distances avec elle du fait des limites perçues dans la «façon de collaborer» de cette dernière avec les militaires dans la lutte contre l'insécurité. En quelque sorte, le groupe entend rappeler sa raison d'être et se démarquer d'une police jugée trop complaisante avec les déviances des militaires qui, selon le groupe de veille, sont l'une des causes de l'insécurité du quartier. Du côté de la police, un certain degré de participation des communautés à leur prise en charge sécuritaire n'est pas écarté et s'avère même encouragé. Le commandant de la police de Bunia explique que dans ses tournées il conseille aux communautés une «autoprise

75 Tshinyama Kadima, Ildéphonse. *Gestion de la crise sécuritaire à Lubumbashi (RDCongo). De l'autodéfense aux dispositifs étatiques*. Presses universitaires de Lubumbashi, Lubumbashi, 2021.

76 Wisler, Dominique, Tshinyama Kadima, Ildéphonse, Faustin Kabeya, Jean, et Rafael Avila Coya. *Diagnostic local de sécurité 2016. Lubumbashi et Mbuji-Mayi*. Coginta. Genève, 2017.

77 Thill, Michel. *Congo Cop. Performing the State in Central Africa*. Dissertation non publiée, 2022.

en charge» avec la mise en place d'un système d'alarme connu sous le nom de *nyumba kumi* :

D'abord qu'ils créent un système d'alerte entre eux. Par exemple, nous avons conseillé le système de nyumba kumi [dix maisons]⁷⁸, c'est à dire sur la même avenue, on prend, un responsable qui pourra gérer dix maisons. Mais on leur dit ok, dès qu'il y a un problème dans ces secteurs-là, ils communiquent. Et si vraiment il y a une alerte, ils peuvent même siffler. Ainsi, ça pourra permettre avant que la police n'arrive, que la population elle-même pourra quand même se prendre en charge.

Ensuite, la hiérarchie policière ne semble pas opposée à une contribution des jeunes à la sécurité. Elle explique que dans la dernière « parade »⁷⁹ qu'elle a faite dans le quartier de Ngezi, le message suivant a été délivré aux jeunes du quartier :

Vous devez aider aussi. Peut-être suppléer même pour avoir la police, la police sur telle rue, dans tel quartier et nous le faisons ensemble en livrant les informations [...] et s'il y a un problème qui touche à la sécurité dans votre quartier, vous les jeunes, vous devez contribuer».

Le groupe de veille de Ngezi s'inscrit dans une certaine continuité historique et rappelle à bien des égards les *Comités des jeunes* mobilisés durant l'ère Mobutu qui, comme le fait le groupe de veille de Ngezi aujourd'hui, assuraient la sécurité dans la ville en organisant des patrouilles nocturnes.⁸⁰ S'ils ont bien un passé, ces groupes de veille ont-ils un futur ? Analysant ce type de groupe au Mozambique et au Swaziland, Helene Maria Kyed fait remarquer qu'ils fonctionnent symboliquement comme critique d'une situation perçue comme problématique et stimulent un repositionnement des acteurs politiques autour de réponses plus stratégiques à apporter pour remédier à la situation de départ⁸¹. L'expérience du quartier Bugabo I de Bukavu peut également être intéressante. A la suite de l'assassinat d'un cambiste connu du quartier, un *Comité de développement* a été créé pour financer des patrouilles mixtes de la police et du groupe de veille des jeunes local avec, selon toute apparence, un relatif succès.⁸² Pour le commandant de la police de Bunia, les autorités locales doivent s'impliquer plus dans la sécurité locale et faire vivre la notion de partenariat de la police de proximité en contribuant financièrement à la police. Cela nous amène à évoquer la piste de la police de proximité à Bunia dans le prochain chapitre.

78 Dans le système de gouvernance informel des villes du Congo, les chefs de quartiers (reconnus par la loi) peuvent mettre en place un mécanisme administratif avec des chefs de cellule, des chefs d'avenue et, au tout premier échelon, des chefs de dix maisons.

79 Sur la nature et la fonction des parades, voir le prochain chapitre.

80 Hoffmann, Kasper, Vlassenroot, Koen, et Karen Büscher, "Multi-Layered Security as Quick Fix? The Challenges of Donor-Supported Bottom-up Security Provision", Working Paper, *JSRP Paper* 33, Juillet 2016.

81 Kyed, Helene Maria. "Street Authorities: Community Policing in Mozambique and Swaziland", *Political and Legal Anthropology Review*, Vol 41 (S1), septembre 2018, pp. 19-34.

82 Cf. p. 47, Thill, Michel. *A System of Insecurity. Understanding Urban Violence and Crime in Bukavu*. Rift Valley Institute. 2019.

CHAPITRE XV

LA POLICE DE PROXIMITÉ ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ

BUNIA, VILLE PIONNIÈRE DE LA POLICE DE PROXIMITÉ

La ville de Bunia a fait œuvre de pionnier en devenant le premier projet pilote de police de proximité en RDC grâce à un projet du PNUD lancé en août 2012.⁸³ 300 policiers ont été formés durant six mois et déployés dans la ville. Des formateurs de l'école de police de Bunia réhabilitée ont également été formés durant deux mois à la police de proximité.⁸⁴ D'autres formations en police de proximité délivrées par la MONUSCO ont eu lieu plus tard, dont l'une en 2017⁸⁵. Un CIAT et 4 sous-CIAT, dont deux dans la commune de Mbunya, ont été construits par le PNUD. Un Conseil local de sécurité de proximité avait été installé au niveau de la municipalité tandis qu'un premier diagnostic local de sécurité a été élaboré et un plan local de prévention de la délinquance fut formulé. Installée dans le quartier d'OPAS, la MONUSCO a quant à elle apporté à la PNC à Bunia un appui constant. Un communiqué de presse daté de la fin décembre 2022⁸⁶ de la mission onusienne résume synthétiquement ce travail de la manière suivante :

[...] La MONUSCO a aidé à mettre en place à Bunia la SOLIB (Stratégie opérationnelle de lutte contre l'insécurité à Bunia). L'appui de la Mission onusienne ici porte sur la livraison de carburant, de rations alimentaires, la mise en place de deux numéros verts que la population peut appeler gratuitement pour signaler les cas d'insécurité dans la communauté, ou encore différentes formations sur des sujets spécifiques

[...] Nous avons nos officiers de police qui font le tour des commissariats, qui font du mentorat, les accompagnent au quotidien.

La Stratégie opérationnelle de lutte contre l'insécurité a permis notamment d'installer 200 lampadaires solaires sur des avenues clés de la ville, de renforcer les patrouilles et de diffuser le numéro vert d'appel gratuit à la police via des tracts distribués à la population. Toujours dans son communiqué de décembre, la MONUSCO évoque les projets en cours de réalisation :

Dans quelques jours, nous allons lancer les travaux de construction des infrastructures au niveau de l'école de la police ici à Bunia. Nous sommes en train de déployer des conteneurs aménagés dans des quartiers périphériques pour aider la police à se rapprocher davantage de la population. Nous travaillons avec la police sur un projet de mise en place d'un centre de coordination des opérations ici à Bunia. Ce centre de coordination va permettre de centraliser l'information, d'articuler la réponse à temps et permettre le suivi général de la situation.

PRATIQUES AUJOURD'HUI DE LA POLICE DE PROXIMITÉ À BUNIA

L'héritage laissé par l'introduction de la police de proximité et les divers appuis reçus par la police de Bunia s'observe dans les chiffres de la

83 Radio Okapi, 9 août 2012. «Lancement du projet de la police de proximité à Bunia» (vu le 2 janvier 2023 : <https://www.radiookapi.net/regions/province-orientale/2012/08/09/province-orientale-lancement-du-projet-de-la-police-de-proximite-bunia>)

84 MONUSCO, 5 février 2013, «Le concept de «police de proximité» en voie de restructuration en Ituri, Province orientale. (Vu le 2 janvier 2023 : <https://monusco.unmissions.org/le-concept-de-%C2%AB-police-de-proximit%C3%A9-%C2%BB-en-voie-de-restructuration-en-ituri-province-orientale>.)

85 MONUSCO, 13 mars 2017. «La MONUSCO forme les policiers de Bunia en Police de Proximité» (Vu le 2 janvier 2023 : <https://monusco.unmissions.org/la-monusco-forme-les-policiers-de-bunia-en-police-de-proximit%C3%A9>.)

86 MONUSCO, du 30 décembre 2022. «Ituri : la MONUSCO encourage la collaboration entre la population et la police pour lutter contre l'insécurité» (vu le 1 janvier 2023 : <https://monusco.unmissions.org/ituri-la-monusco-encourage-la-collaboration-entre-la-population-et-la-police-pour-lutter-contre-l>.)

sécurité que nous avons recueillis par voie de sondage (cf. Encadré). A la fois pour les indicateurs de délinquance, du sentiment d'insécurité et de la perception de la police, Bunia fait globalement mieux que les autres villes étudiées par le PARP III, à savoir Tshikapa dans le Kasaï central et Mbandaka dans la province de l'Equateur. La confiance accordée par les résidents à la police est dans la tranche supérieure de ces villes. Les patrouilles pédestres sont une pra-

tique régulière à Bunia alors qu'elles sont plutôt rares dans les autres villes qui n'ont pas bénéficié de l'introduction de la police de proximité. Bunia connaît moins d'agressions que les autres villes. La police y est jugée plus proche, accessible et au service du public qu'ailleurs. En revanche, elle fait toujours moins bien que les deux autres villes en matière d'intervention d'urgence, un point noir sur lequel il faudra revenir dans ce chapitre.

INDICATEURS CLEFS DE PERFORMANCE COMPARÉS (BUNIA, TSHIKAPA, MBANDAKA)

64.2 % déclarent accorder leur confiance dans la police à Bunia contre 44 % à Tshikapa et 64.1 % à Mbandaka.

63.7 % déclarent que la police fait du bon travail en matière de lutte contre la criminalité à Bunia contre 43.3 % à Tshikapa et 60 % à Mbandaka.

50.5 % des résidents estiment que la police est proche, accessible et au service du public à Bunia contre 34.6 % à Tshikapa et 39.7 % à Mbandaka.

63.8 % déclarent voir souvent des patrouilles pédestres en uniforme dans leur quartier à Bunia contre 35.7 % à Tshikapa et 35.8 % à Mbandaka.

19.9 % des résidents de Bunia estiment que la police intervient dans des délais courts pour une urgence contre 34.8 % à Tshikapa et 31.8 % à Mbandaka.

De jour, 94.8 % se sentent en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans les rues de leur quartier à Bunia contre 62 % à Tshikapa et 85.4 % à Mbandaka.

7.6 % ont été victimes d'une agression sur trois ans à Bunia contre 13.7 % à Tshikapa et 11.7 % à Mbandaka.

33.7 % ont été victimes de cambriolage sur 3 ans à Bunia contre 47.5 % à Tshikapa et 28.4 % à Mbandaka.

La hiérarchie policière à Bunia rattache volontiers son approche de la sécurité locale aux principes de la police de proximité. Les traditionnelles « parades » de la police où la police invite les autorités et les représentants clefs de la société civile sont présentées comme un instrument de redevabilité: la police s'explique sur son action durant le mois écoulé, punit ostensiblement des policiers fautifs, félicite les autres, présente les chiffres de la criminalité, explique ce qu'elle attend de la population et, en fin d'exercice, ouvre un espace de dialogue avec ceux qui assistent à la parade pour échanger sur leurs doléances.

Dans l'extrait d'entretien suivant, le commandant nous explique la fonction de ces parades qui sont organisées une fois par mois dans la ville en veillant à ce que chacune des trois communes de Bunia bénéficie d'une parade tous les trois mois:

[Dans le cadre de] la police de proximité, [...] nous organisons mensuellement les parades. [...] Nous le faisons à tour de rôle dans chaque commune [...] Lors de cette parade, nous invitons le bourgmestre, les chefs de quartier, le comité des jeunes de la commune,

l'association de motards, il y a l'ACCO (Association des chauffeurs du Congo), les organisations féminines et aussi les jeunes qui veulent nous écouter. Parce c'est un dialogue franc, nous le faisons en plein air. [...] Nous leur adressons une invitation 48 heures avant, et nous les invitons tous. Aujourd'hui, ça varie d'un quartier à un autre. Comme on était au quartier Ngezi, on a rassemblé à peu près 150 personnes. [...] Nous tenons d'abord la parade de la police. On va au-devant de la population. La société assiste et participe même. À la fin de la parade de la police, nous accordons des questions à la population. Et nous leur expliquons ce qu'ils ne comprennent pas dans le fonctionnement de la police. Et toujours quand vous parlez des patrouilles, il y a le problème des tracasseries et ainsi de suite, ils posent des questions et nous répondons.

Il poursuit en précisant :

Et nous mettons ceci dans le cadre de la redevabilité, car nous devons rendre compte. Lors de la parade, nous rendons compte : « voilà le travail que nous avons fait. Nous avons reçu autant des plaintes dans tels secteurs. Nous avons mené autant d'opérations contre les malfrats où nous avons arrêté. Et nous avons déferé à qui de droit. » Avec les policiers nous passons en revue leur travail, nous voyons ce qu'ils ont fait de bon et nous les félicitons et ce qu'a été de mal, nous sanctionnons au vu et au su de la population. Ça, c'est vraiment de la transparence totale ! Et après, nous nous adressons maintenant à la population en leur disant ce que nous attendons d'elle, qu'il y ait franche collaboration : « dès que vous attrapez des malfrats, vous avez des informations qu'il y a des suspects, tenez-nous informés ensemble, vous et nous. Et nous devons faire ce travail [...] C'est ça la collaboration.

De son côté, la société civile de Bunia organise régulièrement des « tribunes d'expression populaire » où elle invite la police à s'exprimer sur un thème d'actualité et où « la population vient poser des questions », nous a expliqué l'un de ses représentants. Pendant des années, la société civile a également mené des actions d'information aux policiers sur des thèmes comme le droit de l'enfant, le respect des droits de l'homme, les violences sexuelles par l'intermédiaire de « comités de sensibilisation » qui n'ont plus cours cependant faute de financements.

Dans un chapitre précédent, nous avons vu que la police de Bunia gère le problème des miliciens dans les faubourgs de la ville à travers le dialogue afin d'éviter un conflit majeur, dialogue qu'elle justifie aussi par les principes de la police de proximité. Le commandant de Bunia fait ce lien explicitement :

Bon, nous, d'abord avec cette approche de police de proximité. Nous les [les miliciens] approchons, nous discutons avec eux jusqu'à leur dire que ça ne sert à rien, il faut s'entendre.

Même son de cloche pour le maintien de l'ordre où le dialogue et la négociation avec les manifestants sont privilégiés pour éviter une confrontation. Du fait du manque de formation des policiers, de l'absence de moyens d'engagement non létaux et de carences en matière de formation, la hiérarchie policière de Bunia considère que la répression conduirait à des bavures qu'il faut à tout prix éviter. Explications :

Quand il y a des soulèvements, vous n'avez pas de matériels, les armes non létales. Qu'est-ce que vous allez faire ? Et on commence avec des tirs de sommations de balles perdues peuvent toucher des civils ? Nous n'avons pas encore connu des problèmes comme ça. Partout ailleurs, ce sont nos collègues qui ont des difficultés comme ça. Mais ici, chez nous on essaie de gérer quand même de manière professionnelle. Autant mieux que gérer par l'approche de l'échange que des armes, vous approchez les manifestants, vous échangez avec eux, vous les persuadez que vous

I

II

III

IV

laissez vous conforter avec la population.

Et d'ajouter :

Parce que j'aime un peu utiliser l'approche clairement pacifiste. On n'a pas d'effectifs suffisants, on n'a pas de matériel nécessaire, alors il faut négocier et les ramener à la raison. Ça nous permet de les gérer.

Pour assurer un service à la population aux heures criminogènes, la police a mis en place un système de patrouilles pédestres nocturnes entre 17h et 5h du matin. Elle tente, avec l'appui de la MONUSCO comme nous l'avons vu plus haut, d'améliorer la capacité d'alerte de la police et ses délais de réaction. Sur l'alerte, des numéros d'appels d'urgence ainsi que les numéros des commandants de CIAT et de sous-CIAT sont communiqués à la population via les parades :

Il y a le numéro vert, nous le leur [la population] avons communiqué. Ils ont les contacts de chaque commandant dans chaque quartier. Chaque commandant dans les quartiers est obligé de donner son numéro.

LES LIMITES DE LA POLICE DE PROXIMITÉ

La mise en œuvre de l'agenda de la police de proximité reste cependant un chantier qui n'est pas exempt de retours en arrière. Si les parades peuvent servir d'instrument de redevabilité, elles ne remplacent pas les espaces de concertation envisagés par cette doctrine et réglementés par le décret de 2013 sur les Conseils locaux de sécurité de proximité chapeautés par les bourgmestres. A Mbunya, aucun CLSP n'existait avant l'intervention du projet PARP III en 2022, ni d'ailleurs dans les deux autres communes de la ville. Le CLSP mis en place au niveau de la municipalité en 2012 avec l'appui du PNUD semble ne plus être fonctionnel. Un de nos interlocuteurs, qui

fut membre de cette structure, nous a expliqué qu'elle fait face à des problèmes « surtout » de financement. Il s'en explique :

Parce que les problèmes avec le fonctionnement du CLSP qui pose problème et nous travaillons déjà avec le conseil provincial pour le redynamiser. Et même voir comment nous pouvons obtenir du gouvernement provincial l'appui-là, puis surtout insérer le fonctionnement des CLSP dans les budgets de la police.

En l'absence de ce cadre de concertation, la coordination avec les acteurs de la prévention de la société civile n'a guère de chance de se faire ou alors elle se fera de manière *ad hoc* et sans stratégie à plus long terme. La doctrine de police de proximité encourage également des forums de quartier animés par les chefs de quartier de manière à consulter régulièrement les résidents sur leurs besoins. Là aussi, ces structures paraissent avoir disparu, selon nos informations⁸⁷. Pourtant, à Dele, le chef de quartier nous a expliqué organiser chaque vendredi de la semaine un tel forum :

Nous faisons des forums avec la population du quartier chaque vendredi. Nous les écoutons et à la fin, nous répondons à leurs préoccupations tout en les sensibilisant au système d'alerte (siffler, taper les bidons et donc faire le bruit le plus possible pour réveiller le quartier en cas de menace. Depuis qu'on a appliqué ça, on a arrêté quatre bandits.

S'agissant des services opérationnels d'intervention d'urgence, ceux-ci semblent buter sur une pléthore de contraintes : les difficultés pour la patrouille de situer géographiquement le lieu de l'incident, le problème lancinant de manque de moyens, la méconnaissance du numéro vert ou encore la croyance de la police qu'un appel peut être utilisé comme diversion par des délinquants pour occuper la police à un endroit éloigné du lieu où se commet le cambriolage.

87 Le PARP III les a à nouveau encouragés à Mbunya tandis que la MONUSCO prévoit de faire de même dans les quartiers des deux autres communes de la ville. Cette démarche volontariste, cependant, pose la question de la pérennité de ces plateformes de dialogue sur la sécurité locale sans appui extérieur sachant que là aussi le PNUD avait accompagné la création de forums de quartier dans plusieurs quartiers de Bunia en 2012.

«Le numéro vert de la police répond», nous a-t-on expliqué, «mais le problème est qu'on ne sait pas situer où la personne agressée se trouve». Si le numéro vert répond, est-il connu de la population? Un numéro vert méconnu de la population n'a pas grande utilité dans l'intervention d'urgence. Or, malgré les parades et les sensibilisations, il s'avère qu'il est très largement méconnu de la population à Bunia: 16% des résidents interrogés dans le sondage que nous avons réalisé à Mbunya connaissent le numéro, 34.4% ne savent pas qu'il existe un numéro vert, 34.3% disent avoir oublié le numéro et 15.2% se trompent sur le numéro.

Pour répondre à l'urgence, la police dispose de trois véhicules stationnés à Tribune, Yambi Yaya et Muzikoni et, outre la difficulté à repérer l'endroit où se déroule l'incident, ces véhicules doivent faire des distances parfois importantes pour se rendre sur place. Le terrain à Mbunya s'avère difficile dans la périphérie, cela en raison de l'état de la voirie et de la présence de cours d'eau et de ravins impossible à traverser. En ville, une fois qu'on est engagé sur une avenue, il est également parfois impossible de traverser en véhicule pour se rendre sur l'avenue parallèle faute de routes traversantes. Il faut alors retourner sur ses pas. Cette incapacité de la police à intervenir rapidement pour une urgence nourrit un climat de suspicions au sein de la population sur la complicité possible des policiers avec les malfrats.

Les patrouilles pédestres de nuit sont certes fréquentes, comme le montrent les chiffres du sondage mentionnés plus haut, mais elles sont bien souvent dévoyées de leur mission première qui est de rassurer les résidents et de prévenir les infractions. De fait, ce qui paraît sur le papier comme une bonne chose, se révèle une faille. Un responsable de police explique :

Là où on ne nous apprécie pas, c'est surtout pendant les patrouilles nocturnes, qui sont motorisées et pédestres. Souvent les policiers interpellent les gens sans que ces derniers ne puissent commettre une infraction, et surtout pendant la nuit. Et il y a des accusations qui s'en suivent. Et la population vient parfois se plaindre à nos bureaux et aussi à la cité.

Celui-ci poursuit :

[Ces patrouilles] pédestres, souvent eux quand ils rencontrent un monsieur ou une femme. Et du moment où ils vous approchent, ils vont mettre la main sur vous. Et là, c'est pour vous dépouiller tout ce que vous avez sur vous. Et ça dans nos parades, c'est une question qui est récurrente. Donc la population se sent victime et insécurisée par les personnes qui devaient les sécuriser.

La Police d'investigation criminelle, la PIC, est également sous le feu de la critique des interlocuteurs de la société civile rencontrés. L'un des experts de la société civile décrit la situation de la manière suivante :

Bon, je pense que c'est d'abord peut-être par rapport à leur mission, ils pensent qu'ils peuvent tout se permettre. Ils pensent qu'avec une appellation bien spécifique pour les investigations criminelles [ils peuvent tout se permettre]. Donc on doit traiter tout le monde comme un criminel. Et il faut voir comment on traite aussi les gens là-bas. Même pour l'accueil, parfois, ils n'ont du respect envers personne. Donc, c'est une police qui n'a pas d'approche de police de proximité et je me demande est-ce que ce sont des gens qui ont été aussi initialement formés ?

Ce constat se vérifie lorsqu'on interroge les résidents. 64.4% des résidents entrés en contact avec la police ces derniers 12 mois se déclarent insatisfaits de ce contact. L'insatisfaction domine également pour le traitement des plaintes. 75.9% des victimes de cambriolage ayant déposé plainte à la police se déclarent insatisfaites du traitement de la plainte et 87.5% des victimes sont mécontentes du traitement policier des agressions. Les données de sondage suggèrent que le problème de la «tracasserie» est une réalité omniprésente à Bunia et s'avère même plus prégnante à Bunia que dans les autres villes étudiées par le PARP III. 20.2% des résidents de Bunia disent avoir été victimes de tracasseries policières lors des derniers trois années contre 12.5% à Tshikapa et 12.3% à Mbandaka.

I

II

III

IV

Aux yeux des experts de la société civile, les tracasseries, et d'autres « vieilles pratiques », ont fait leur retour à Bunia depuis quelques années. Extrait d'entretien :

Pour dire qu'à un moment donné, on a commencé à sentir qu'ils ont quitté la philosophie [de police de proximité] et ils sont rentrés évidemment dans la tracasserie, ils sont rentrés dans les extorsions et plutôt les arrestations, même arbitraires.

Pour l'expliquer, la hiérarchie policière évoque l'intégration dans la police d'ex-miliciens du Kasai, notamment, qui ont été versés dans la police à Bunia après une formation de trois mois jugée insuffisante pour en faire des policiers de proximité. Certains gardent leurs « réflexes » de miliciens et la « population ne s'attendait pas à ce type de policiers ». Le commandant de Bunia s'exprime ainsi à ce sujet :

Oui, souvent, il y a beaucoup de frictions là, ça passe. Mais maintenant là, eux qu'ils sont dans une unité de commandement. Ils essaient un peu de s'adapter, mais leur comportement sur terrain pose problème maintenant avec la population. Car cette dernière ne s'attendait pas à ce type de policiers

Être le policier aussi, c'est être formé pour faire le service de la police. Il faut avoir les réflexes de la police. D'abord un policier doit savoir communiquer, doit savoir dialoguer avec la population. Même si vous êtes devant un suspect. Vous devez respecter les droits humains.

[Ces ex-miliciens sont] parfois très violents, parfois, ils ne respectent pas et pas tous, mais disons qu'il y en a quand même qui essaient de se comporter très mal et la population dénonce souvent.

Parmi les autres causes classiques des limites à la mise en œuvre de la police de proximité, le manque de moyens et la modicité du salaire des policiers sont mis en avant régulièrement par la PNC. Les chercheurs sont assez nombreux pour également pointer du doigt la problématique structurelle liée au « rapportage » au sein de la PNC, terme désignant le fait de monnayer les actes de police pour financer l'institution selon un principe hérité de la fin de la période de Mobutu qui exhortait les services de sécurité à trouver localement les solutions pour s'autofinancer avec son fameux « débrouillez-vous! ». ⁸⁸ Les résidents de Mbunya ne s'y trompent pas : 44.1 % de ces derniers estiment que la solution pour améliorer les services de police passe nécessairement par une augmentation de leur salaire et doit, en parallèle, s'accompagner de sanctions des mauvais comportements (23.3 %).

La hiérarchie policière considère que la doctrine de police de proximité encourage le partenariat avec les autorités municipales et communales et que, dans l'esprit de la police de proximité, ces dernières devraient contribuer à combler les carences de l'Etat congolais dans le financement du service de police. La hiérarchie s'explique :

Il faut toujours faire un plaidoyer. [...] les autorités politico administratives n'ont pas encore intériorisé cette approche de la police de proximité ! Parfois, ils considèrent encore la police comme c'était une force dans le temps, et pourtant c'est leur outil de travail ! Il faut demander aux autorités qu'elles puissent approcher la police et aider la police à effectuer son travail. Vous savez, l'Etat congolais n'a pas suffisamment les moyens pour gérer tout ça ! Mais les autorités qui peuvent quand même subvenir aux besoins de la police, quand il y a patrouilles, on a besoin du carburant et le social aussi des polices. Nous rencontrons beaucoup de cas ou par exemple le policier qui est malade.

88 Par exemple: Verweijen, Judith. "Violent Cities, Violent Society. Analyzing Urban Violence in the Eastern Congo". Rift Valley Institute. 2019; Thill, Michel, *Congo Cop*. Dissertation non publiée. 2022; Hoffmann, Kasper, Wassenroot, Koen et Karen Büscher. "Multi-Layered Security as Quick Fix? The Challenges of Donor-Supported Bottom-up Security Provision". *Working Paper*, Juillet 2016; Thill, Michel. "A System of Insecurity. Understanding Urban Violence and Crime in Bukavu". Rift Valley Institute. 2019.

PARTIE IV
RECOMMANDATIONS



PARTIE IV

THÉMATIQUE : POLICE DE PROXIMITÉ

Renforcer la présence policière dans les quartiers sous-policés comme Ngezi et Dele avec des sous-CIAT, des effectifs et de la mobilité.

Eventuellement imaginer de revoir le dispositif policier avec deux zones opérationnelles, dont l'une serait Hoho et Dele.

Améliorer les relations de confiance et les services de police dans les quartiers sud de Mbunya à travers des services de police de proximité, une attention à la qualité du contact et des actions destinées à renforcer la confiance comme des matchs de football etc.

Réaliser des sensibilisations des OPJ sur la police de proximité et la pertinence de la doctrine pour leur travail.

Envisager des actions pour améliorer la connaissance de la population du numéro vert sur l'intervention d'urgence et envisager de simplifier si possible ce numéro pour une meilleure mémorisation.

Améliorer la mobilité de la police pour permettre à l'intervention d'urgence de maintenir des délais plus courts qu'aujourd'hui.

Améliorer la cartographie de la ville de Bunia de manière à faciliter le repérage des patrouilles et équiper les patrouilleurs de Smartphones disposant de cartes hors ligne pour les guides lors d'interventions.

Promouvoir des solutions pour faire diminuer les tracasseries notamment lors des patrouilles nocturnes en collaboration avec les autorités locales, tester l'impact de ces mesures et les rendre pérennes en fonction des résultats et du suivi.

THÉMATIQUE : GROUPES DE VEILLEURS DE NUIT

Pour améliorer la surveillance nocturne dans les quartiers, considérer des patrouilles communes avec les groupes de veilleurs de nuit.

Considérer des sensibilisations des veilleurs de nuit aux droits de l'homme.

Considérer la formulation d'un guide d'encadrement et la rédaction d'un code de conduite pour les veilleurs de nuit.

THÉMATIQUE : ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Au sein de CLSP, développer un projet transversal sur la problématique des enfants en situation de rue avec la police, les services sociaux, l'école et les ONG.

Soutenir des projets de la société civile d'encadrement des enfants en situation de rue et les projets de scolarisation de ces enfants.

THÉMATIQUE : TRAITE DES FEMMES, PROSTITUTION DES MINEURS ET VIOLENCES SEXUELLES

Renforcer le contrôle des maisons closes à travers un soutien à la brigade de protection de la femme et de l'enfant notamment pour le renforcement des contrôles de la présence de mineurs dans ces établissements.

Traiter les cas de traite d'êtres humains en tant que tels en mobilisant la nouvelle loi portant lutte contre la traite des personnes du 17 juin 2019, impliquer l'Agence pour prévention et la lutte contre la traite des personnes (APLTP), former des OPJ sur ces dispositions et poursuivre les auteurs.

Envisager d'améliorer la connaissance du public du numéro d'appel gratuit sur les violences sexuelles.

Développer en coopération avec la conseillère sur le genre de la PNC à Bunia des lignes directrices et des actions de sensibilisation au genre dans la police afin d'améliorer la réponse de la PNC aux besoins des femmes et diminuer l'écart du genre dans l'accès à la protection.

Former les cadres des sous-CIAT à la problématique des violences sexuelles de manière à améliorer la qualification des affaires.

Soutenir les ONGs dans leurs efforts de sensibiliser les mineures impliquées dans la prostitution à leurs droits et aux risques et leurs capacités à les assister.

I

II

III

IV

THÉMATIQUE : MILICES ET MILITAIRES

Faire un groupe de travail avec l'auditorat militaire afin d'améliorer la compréhension des problématiques de sécurité liées aux militaires, renforcer les contrôles et les sanctions et améliorer la coordination avec la police en fonction des compétences de chacun.

Dans la perspective de la lutte contre les braquages, soutenir les projets d'amélioration du contrôle des armes au sein des forces de sécurité, y compris des FARDC, avec notamment le marquage des armes de service.

Faire un plaidoyer auprès des autorités nationales sur l'importance de la conclusion d'un programme DDR pour la sécurité dans la ville de Bunia.

THÉMATIQUE : COHÉSION SOCIALE

Renforcer les actions visant la cohésion sociale des jeunes dans la cité pour faciliter le vivre-ensemble entre communautés.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

LE SONDAGE

Le sondage dans la commune de Mbunya s'est déroulé du 20 septembre au 5 octobre 2022 auprès d'un échantillon de 1 491 personnes de plus de 17 ans, dont 50 % sont des femmes. Avec un intervalle de confiance de 95 %, la marge d'erreur du sondage est de 3 %. L'échantillon a été construit de sorte à obtenir au minimum 136 entretiens par quartier de manière à permettre, si nécessaire, des analyses intra-quartier. Lorsque les analyses sont effectuées au niveau communal, un coefficient de pondération est appliqué pour corriger les biais de distribution spatiale de l'échantillon. Le coefficient est calculé à partir des chiffres du recensement annuel effectué par les chefs de quartier et que nous a fournis la mairie de Bunia. Lorsque les chiffres sont présentés par quartier ou par communauté ethnique, aucune pondération n'est appliquée. Pour construire l'échantillon dans les quartiers, nous avons appliqué une grille sur l'ensemble du territoire du quartier au moyen de cartes et repéré les ménages à interroger à l'aide d'un point GPS de manière que l'ensemble de l'espace habité soit couvert de manière à peu près égale.

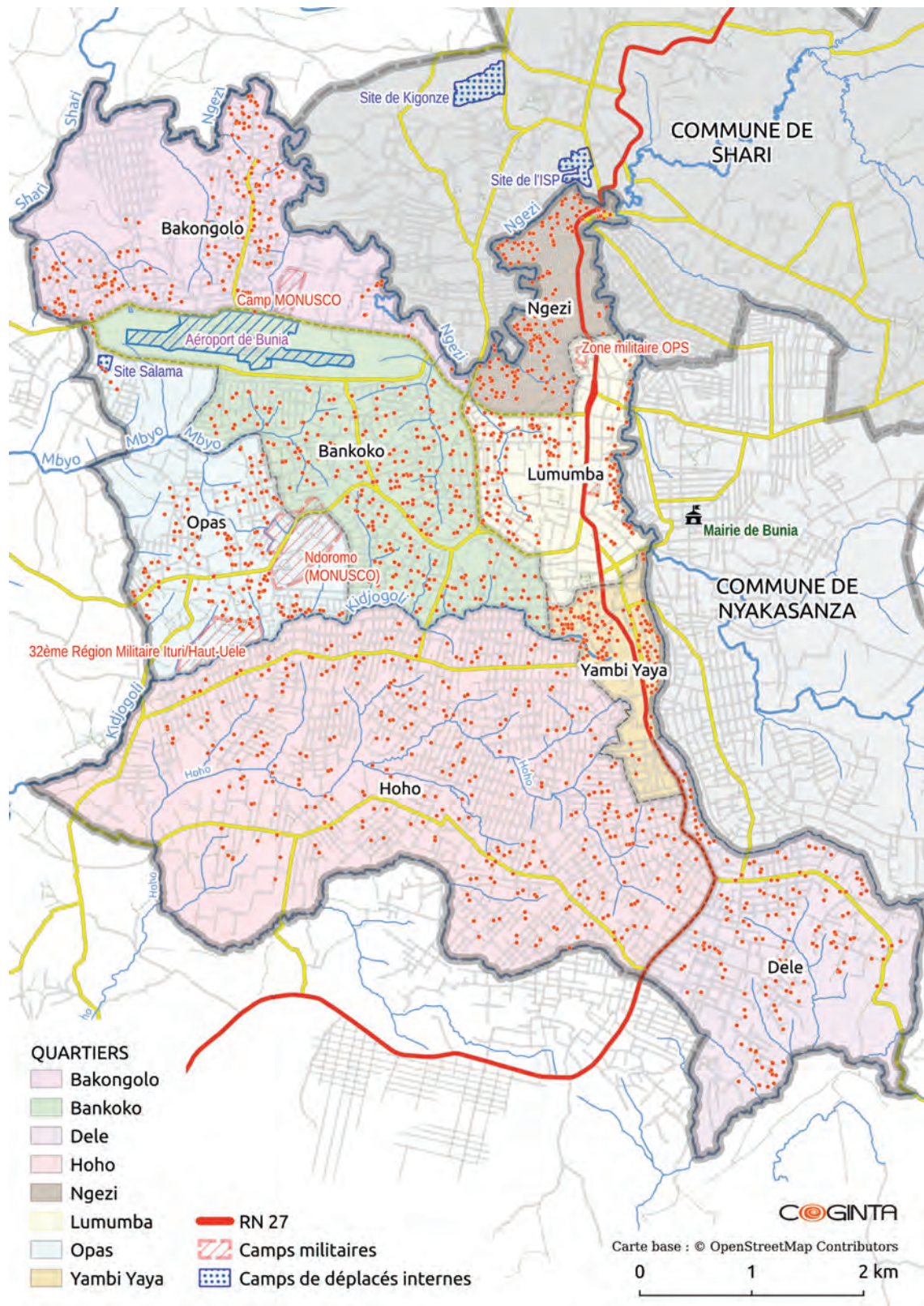
Une fois dans un ménage, les enquêteurs ont choisi aléatoirement la personne à interroger parmi les personnes présentes de plus de 17 ans au moyen d'une application. La carte suivante montre la distribution des entretiens dont le points GPS a été enregistré après chaque entretien.

La distribution des entretiens par quartier est la suivante :

TABLEAU 88 **LA DISTRIBUTION DU VOLUME D'ENTRETIENS DANS L'ÉCHANTILLON**

Volume d'entretiens	
Bakongolo	176
Bankoko	219
Dele	155
Hoho	327
Lumumba	136
Ngezi	159
Opas	183
Yambiyaya	136
Total	1491

CARTE 11 : GÉOLOCALISATION DES ENTRETIENS RÉALISÉS À MBUNYA



L'échantillon comporte 50 % entretiens auprès des femmes. La distribution de l'âge est présentée dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 89 **LA DISTRIBUTION DE L'ÂGE DANS L'ÉCHANTILLON**

Catégorie d'âge	%
18 – 25	21.7
26 – 35	36.8
36 – 45	21.0
46 – 65	18.5
Plus de 65	2.1
N	1491
Total	100 %

Les données ont été récoltées au moyen d'entretiens face à face par une équipe de 16 locuteurs de Bunia dont la moitié étaient des femmes. Les femmes ont interviewé les femmes et les hommes ont interviewé les hommes. Les données d'entretiens ont été enregistrées numériquement à l'aide d'une application – KoboCollect – sur des Smartphones et synchronisées quotidiennement dans le cloud.

Les enquêteurs ont été recrutés sur la base d'un profil requérant une expérience passée avec des enquêtes et un niveau universitaire. Ils ont été formés pendant quatre jours au questionnaire ainsi qu'à l'utilisation des différentes applications requises pour l'enquête. Ils ont notamment appris à utiliser la fonction GPS de leur Smartphone pour se rendre à un point pré-identifié dans une carte disponible hors ligne sur leur appareil et à utiliser une application – *Random* – pour identifier au hasard la personne à interviewer dans le ménage.

Chaque enquêteur avait 9 entretiens à réaliser par jour. La durée d'un entretien moyenne est d'environ 25 minutes. L'entretien est géolocalisé. Après une réunion préparatoire quotidienne organisée par le coordonnateur de l'enquête, ils réalisaient leur quota d'entretiens selon leur plan d'échantillonnage et rentraient à la base pour permettre l'opération de synchronisation quotidienne des entretiens dans le cloud. Avant l'opération de synchronisation, les entretiens ont été vérifiés une première fois par le coordonnateur d'enquête. Quotidiennement, les entretiens ont été ensuite contrôlés par le chef d'enquête

à partir des données enregistrées dans le cloud et des notes de briefing afin d'améliorer la qualité de l'enquête ont été préparées quotidiennement pour permettre au coordonnateur de l'enquêteur de faire des rappels de formation si nécessaire. Ces contrôles ont été menés durant toute la durée de l'enquête.

Avant d'être utilisée, la base de données finale a été nettoyée et les données textuelles numérisées pour permettre leur utilisation quantitative. Les données ont été traitées avec le paquet statistique SPSS.

ENTRETIENS QUALITATIFS

Les entretiens avec des acteurs de Bunia se sont déroulés en seconde étape après avoir identifié, via les données de sondage, des thématiques à approfondir. Par thématique, une série de 4 à 5 entretiens a été programmée avec le soutien du bureau du projet dans la ville. Ceux-ci ont été menés soit individuellement soit en groupe afin d'observer les dynamiques de groupe durant les entretiens. Ces derniers ont été semi-dirigés comprenant une série minimale de questions permettant d'orienter les discussions autour des résultats du sondage. Menés partiellement en langue locale, les entretiens ont été enregistrés, puis traduits et retranscrits, pour être exploités. La mission de terrain s'est déroulée en novembre 2022.

LE DLS ET LA CARTOGRAPHIE

Pour construire l'échantillon et permettre aux enquêteurs et enquêtrices de s'orienter avec le GPS vers les ménages pré-identifiés, il est indispensable de disposer d'une bonne carte. Celle-ci doit être disponible hors-ligne pour l'équipe de collecte de données. Pour ce faire, en amont de l'enquête par sondage, il y a un travail à réaliser de cartographie consistant à s'assurer que les « objets géographiques » sont bien cartographiés et, dans le cas contraire, à réaliser les activités nécessaires pour les cartographier.

Les « objets géographiques » les plus importants dont il faut disposer sur la carte sont les suivants :

1. Les limites des quartiers. Elles sont essentielles à la fois pour l'échantillonnage et pour l'organisation quotidienne du travail des équipes d'enquêteurs et enquêtrices avec

un plan d'échantillonnage. De surcroît, disposer des limites des quartiers permet de rendre plus productive l'analyse des données. Il devient possible de faire des comparaisons interquartiers, de faire des analyses intra-quartier, de créer des cartes de l'insécurité en tenant compte des quartiers, etc. Cela est pertinent dans le contexte de la RDC où les chefs de quartier jouent un rôle dans la sécurité de leur quartier. Ils peuvent ainsi obtenir des données à l'échelon de leur périmètre territorial de compétence.

1. Le réseau routier. Les routes, les rues, les ruelles, les chemins, tous sont très importants pour permettre aux enquêteurs et enquêtrices de se déplacer aisément dans la zone où se trouvent les ménages à interroger. Cela inclut également de localiser les ponts et les gués.
2. Cours d'eau. La commune de Mbunya est traversée et délimitée par plusieurs rivières et ruisseaux. Une bonne cartographie de ces cours d'eau, avec ces gués et ponts qui les traversent, est essentielle pour faciliter le déplacement journalier des enquêteurs et des enquêtrices. Mais aussi, les bords de ces cours d'eau et les marigots sont d'habitude des points chauds du point de vue de la sécurité.
3. Bâtiments. Au contraire du réseau routier, ils ne sont pas très importants. Mais s'ils sont bien cartographiés, ils peuvent aider les enquêteurs à se repérer lorsqu'ils sont proches du ménage à enquêter. Les infrastructures les plus importantes, comme les écoles ou les hôpitaux, sont très utiles si on les a identifiés au préalable sur la carte. Il faut ajouter que les bâtiments peuvent être utilisés pour l'estimation de la population, lorsqu'aucune donnée officielle n'est disponible ou que celles-ci ne semblent pas fiables en raison de l'absence de recensement récent.
4. Les zones résidentielles. Elles ne sont pas essentielles, surtout lorsque les bâtiments ont été cartographiés. Mais lorsqu'elles sont disponibles et précises, elles indiquent les limites extrêmes des zones habitées où l'enquête se déroule.
5. Les points d'intérêt ou POI – écoles, centres de santé, lieux de culte, cimetières, zones sportives, etc. – sont très utiles pour obtenir le coordinateur lorsque ce dernier doit se rendre sur le terrain pour appuyer techniquement tel ou tel enquêteur en situation de besoin et faciliter les repérages dans le quartier.

LE PROJET OSM

OpenStreetMap (OSM) est un projet collaboratif de cartographie en ligne qui vise à constituer une base de données géographiques en accès libre de la planète en utilisant le système GPS et d'autres données libres. OSM permet par exemple de créer des cartes gratuitement. Les contributeurs peuvent collecter des données à l'aide de relevés manuels, de GPS, de photographies aériennes, d'autres sources gratuites, ou utiliser leur propre connaissance de la région. Ces données issues de la production participative sont ensuite mises à disposition de tout un chacun sous la licence *Open Database License*. Les données d'OSM peuvent être utilisées de diverses manières, notamment pour produire des cartes papier et des cartes électroniques, planifier des itinéraires, etc. Parmi les principaux utilisateurs d'OSM figurent les géants de la tech comme Facebook, Wikimedia Maps, Apple, Microsoft, Amazon Logistics, Uber et Foursquare, entre autres.

La dimension communautaire, tant au niveau local qu'international, constitue l'une des forces du projet OSM. Elle est basée sur une dynamique de volontariat et d'ouverture à l'ensemble des acteurs (gouvernementaux, universitaires, société civile, ONGs, secteur privé, communautés d'intérêts, individus) souhaitant disposer et créer des contenus et services reposant sur des données géographiques libres, quel que soit le secteur d'activité concerné. Mais seule une petite minorité de la communauté de volontaires contributeurs d'OSM est originaire des pays du Sud. En effet le modèle de contribution volontaire du projet OSM efficace au « Nord » n'est pas aussi directement opérant dans les contextes de pauvreté des pays du « Sud » ou dans la spécificité de contextes opérationnels des situations de crise ou de reconstruction.

Il n'est dès lors pas surprenant que seulement 5 % à 10 % des données soient cartographiées dans OSM pour le continent africain, comparé par exemple à la couverture en Europe.

Au cours des 10 dernières années, et en complément des communautés OSM locales, différentes grandes organisations internationales, comme Médecins sans frontières, l'OMS, la Croix-Rouge, etc., ont significativement amélioré la base de données OSM pour leurs propres projets dans cette partie du monde. Ces contributions à la cartographie peuvent être librement utilisées par d'autres utilisateurs pour leurs propres projets. Cela permet aussi d'éviter la duplication du travail, qui représente une grande perte de temps et de ressources.

Pour ses études de sécurité, Coginta utilise les données disponibles dans la base de données du projet OpenStreetMap et contribue à l'amélioration de la cartographie en garantissant que ses contributions soient également libres d'accès pour les futurs utilisateurs.

Source : fr.wikipedia, site internet de OpenStreetMap, et project EOF

PHASE DE PRÉPARATION

Dans la phase de préparation du DLS de Mbunya, la carte sur OSM de la commune n'était pas suffisante pour le travail d'échantillonnage et les repérages nécessaires au déroulement de l'enquête. Il a donc fallu améliorer la carte de la commune en créant un jeu de données assez complet et de qualité avant d'envisager de commencer les entretiens.

Dans cette phase préparatoire, l'amélioration de la cartographie sur OSM a consisté à cartographier les objets géographiques essentiels. Le travail réalisé peut être visualisé et appréhendé à partir des cartes et des chiffres suivants :

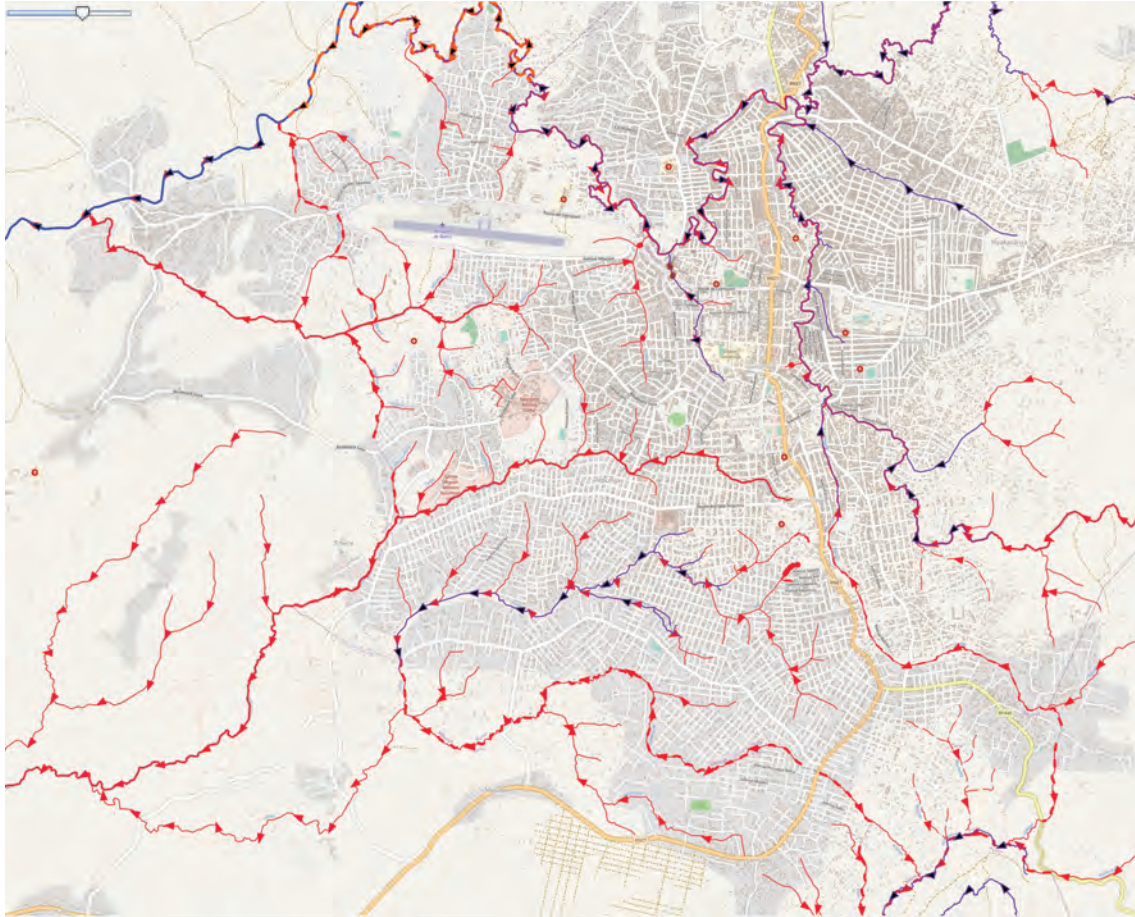
1) Rues et ruelles. Avant l'activité (données à OSM du 30 avril 2022), pratiquement aucune des rues et ruelles des quartiers de Dele et Opas n'étaient cartographiées. De la même manière, le réseau routier des quartiers de Hoho, Bankoko et Bakongolo était loin d'être suffisant. Le reste des quartiers avaient besoin d'amélioration également. En plus, les avenues principales n'étaient pas suffisamment bien catégorisées et classifiées. Au total il n'y avait que 1 248 routes de cartographiées à Mbunya, avec une longueur de 303,2 km. A la suite de notre travail, 2 510 routes et ruelles, pour un total de 523,9 km, sont désormais cartographiées et disponibles sur OSM. Nous avons donc augmenté de 73 % le nombre de kilomètres de rues et doublé le nombre de rues et ruelles.

2) Les cours d'eau. La plupart des limites extérieures du périmètre de la commune de Mbunya avec les communes voisines de Shari et Niakasanza, ainsi qu'avec les territoires d'Irumu et de Djugu, sont des rivières et des ruisseaux. Les fleuves Shari et Ngezi au nord, la rivière Niamukau et les ruisseaux Ngugu et Djenge à l'est, les rivières Niamusole, Rwanyege et Mborovire au sud, et plusieurs ruisseaux à l'ouest, sont conçus comme les limites administratives de la commune. A l'intérieur même de la commune se trouvent les rivières Mbyo, Kidjogoli et Hoho qui traversent la commune d'est en l'ouest, ainsi que beaucoup de petits ruisseaux et ravins constitutifs d'un paysage accidenté et vallonné.

Pratiquement aucun de ces ruisseaux et rivières n'étaient cartographiés avant notre intervention, et à l'exception de la rivière Shari, aucun cours d'eau n'était nommé.

Avant l'activité, un total de 53,2 km du réseau hydrographique se trouvait dans la base de données OSM. Désormais, c'est 211 km qui sont cartographiés sur OSM, à savoir 4 fois l'existant. 39 cours d'eau ont été nommés, dont les rivières Ngezi, Niamukau, Niamusole, Hoho, Kidjogoli, Mbyo, etc. La Carte 12 permet de visualiser le réseau hydrographique de la commune sur OSM avant et après l'intervention du DLS.

**CARTE 12: RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE
(EN BLEU: AVANT L'INTERVENTION; EN ROUGE: LES AJOUTS)**



3) Bâtiments. Presque tous les bâtiments de Mbunya étaient déjà cartographiés à la suite d'une importation massive de 6,6 millions d'empreintes de bâtiments sur toute l'étendue du nord-est de la RDC (Provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri) et de l'ouest de l'Ouganda. Cette importation a eu lieu durant l'année 2021 et les premiers mois de 2022. Ces données ont été générées par une extraction automatisée des fonctionnalités basées sur l'imagerie MAXAR réalisée par *Ecopia AI* et financée par le *Humanitarian Grand Challenge*. Notre intervention a consisté à purger toute l'étendue de la commune des bâtiments qui n'existaient pas, mais nous n'avons pas été en mesure de la faire de manière systématique faute de temps.

4) Il y a des zones résidentielles cartographiées à Mbunya, mais elles ont besoin d'amélioration. Nous n'avons pas contribué à la cartographie des zones résidentielles de Mbunya pour le moment.

5) Quant aux limites administratives des quartiers, nous les avons tracées en prenant leurs traces GPS avec l'aide des chefs de quartier. La commune de Mbunya a été approchée pour réaliser ce travail. Nous avons obtenu les autorisations pour se faire accompagner des chefs de quartier qui nous ont aidés à repérer les limites administratives de leur quartier. Pendant quatre jours, nous avons ainsi sillonné avec eux la commune pour finalement arriver au résultat désormais disponible pour tous sur OSM. Chaque quartier est identifiable sur OSM et les traces des limites sont disponibles pour les utilisateurs intéressés.

CARTE 13: RÉSEAU ROUTIER À MBUNYA AVANT LE DLS



CARTE 14: : RÉSEAU ROUTIER À MBUNYA APRÈS LE DLS



- I
- II
- III
- IV

CARTE 15: COMPARAISON DU RÉSEAU ROUTIER DE MBUNYA AVANT (EN BLANC) ET APRÈS L'INTERVENTION (EN ROUGE)



DURANT L'ENQUÊTE

6) Points d'intérêt. Durant la phase de sondage, il a été demandé aux enquêteurs d'ajouter des points d'intérêt et de signaler toute erreur ou amélioration à apporter sur la carte lorsqu'ils se déplaçaient dans les différents quartiers en se rendant d'un ménage à l'autre. Ils l'ont fait avec l'application OSMAND, à savoir la même application GPS qu'ils ont utilisée pour s'orienter dans les quartiers.

À la fin de chaque journée, tous ces points d'intérêt et d'autres informations étaient téléchargés dans la base de données OSM sous forme de « notes » OSM. C'est à partir de ces notes que la cartographie a été petit à petit améliorée à travers un processus de validation.

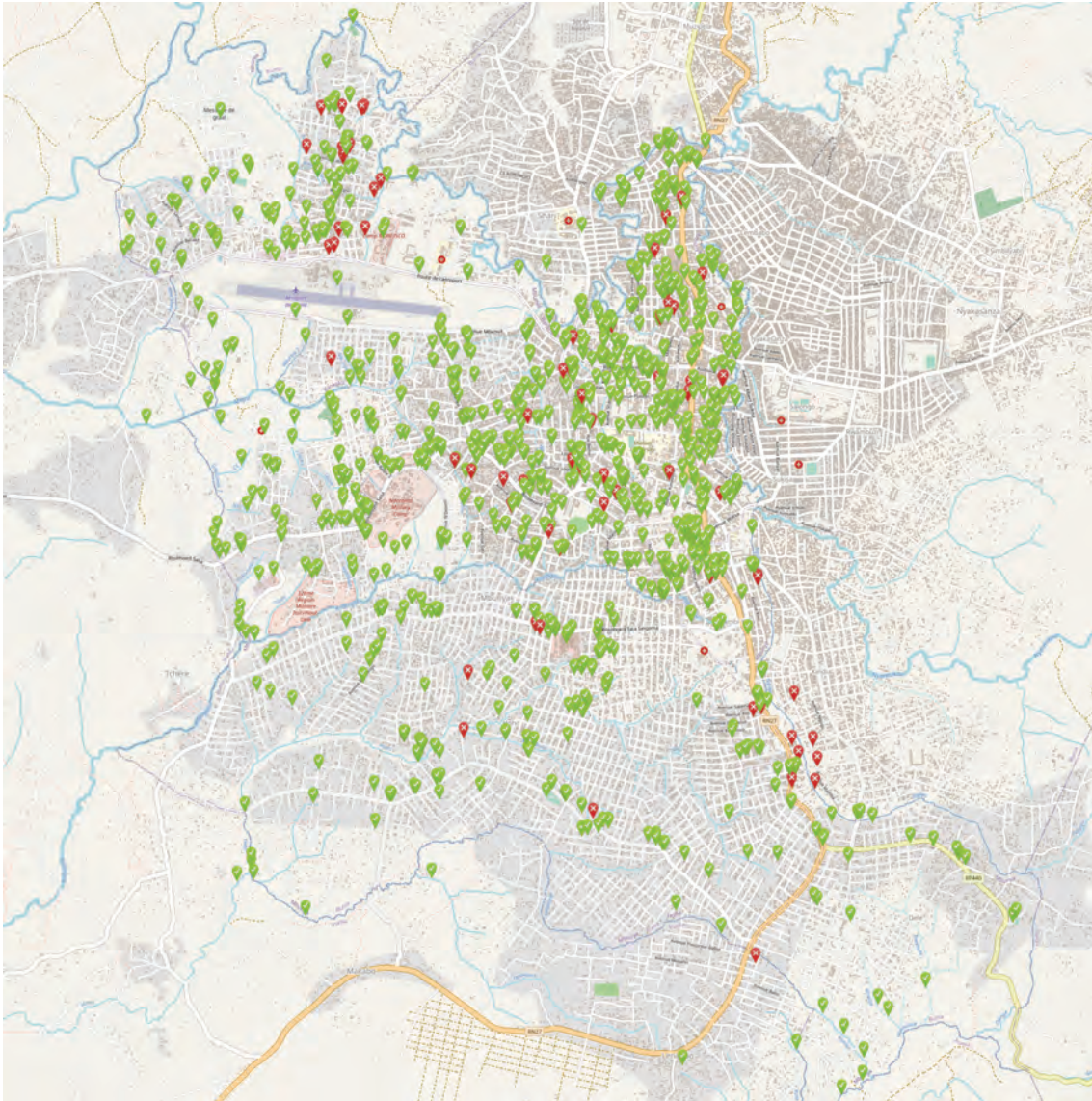
APRÈS L'ENQUÊTE

Durant la phase terrain, les enquêteurs et enquêtrices et le coordinateur terrain ont ajouté 1 273 notes OSM pour améliorer la carte OSM. Au moment de boucler ce DLS, nous avons

validé 1 211 (95.1 %) de ces notes, et cela nous a permis de multiplier par 6 le nombre de points d'intérêt de la commune: nous sommes passés ainsi de 96 lieux d'intérêt déjà cartographiés avant notre intervention à 604 points aujourd'hui. Voici quelques exemples :

- 8 lieux de culte avant l'intervention ; 160 aujourd'hui.
- 10 écoles avant l'intervention ; 77 écoles aujourd'hui.
- 6 bureaux administratifs avant l'intervention ; 30 aujourd'hui.
- 4 ONGs avant l'intervention ; 48 aujourd'hui.
- 2 stations de service avant l'intervention ; 20 aujourd'hui.
- 14 centres sanitaires (centres et postes de santé et hôpitaux) avant l'intervention ; 57 aujourd'hui.

CARTE 16 : NOTES OSM CRÉÉES AVEC L'INFORMATION RECUEILLIE PAR LES ENQUÊTEURS(TRICES) SUR LE TERRAIN. LES NOTES EN VERT SONT CELLES QUI ONT DÉJÀ ÉTÉ RÉSOLUES

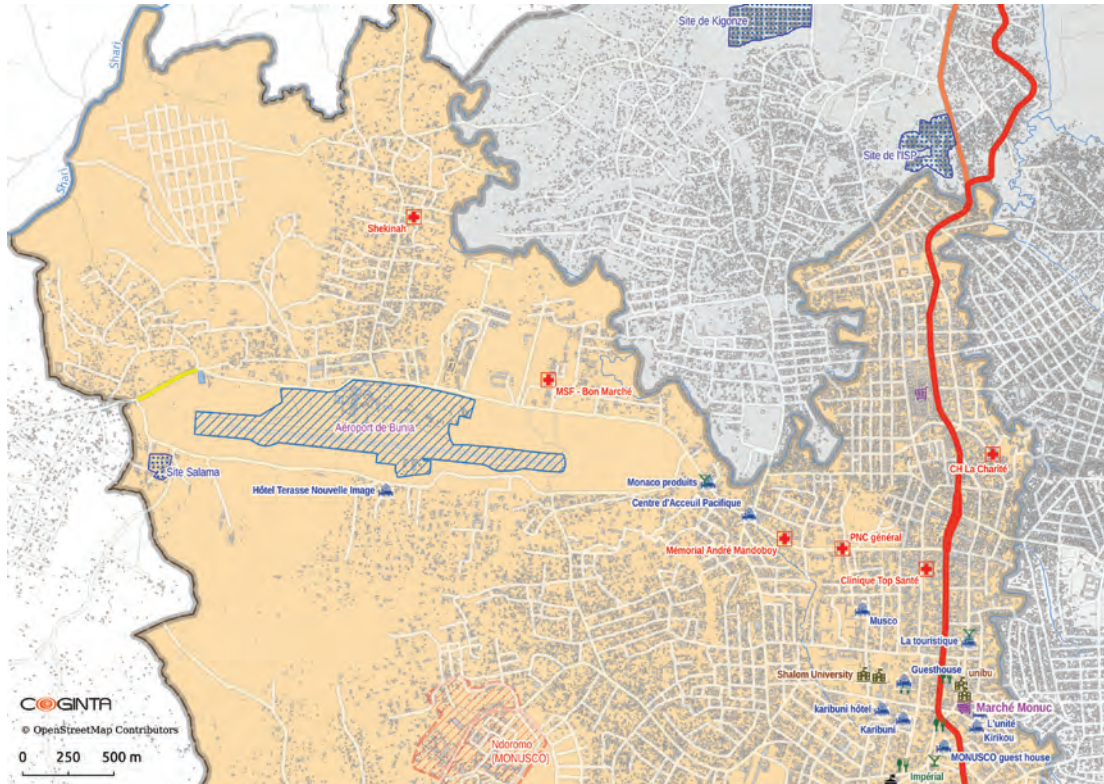


Source : OSM

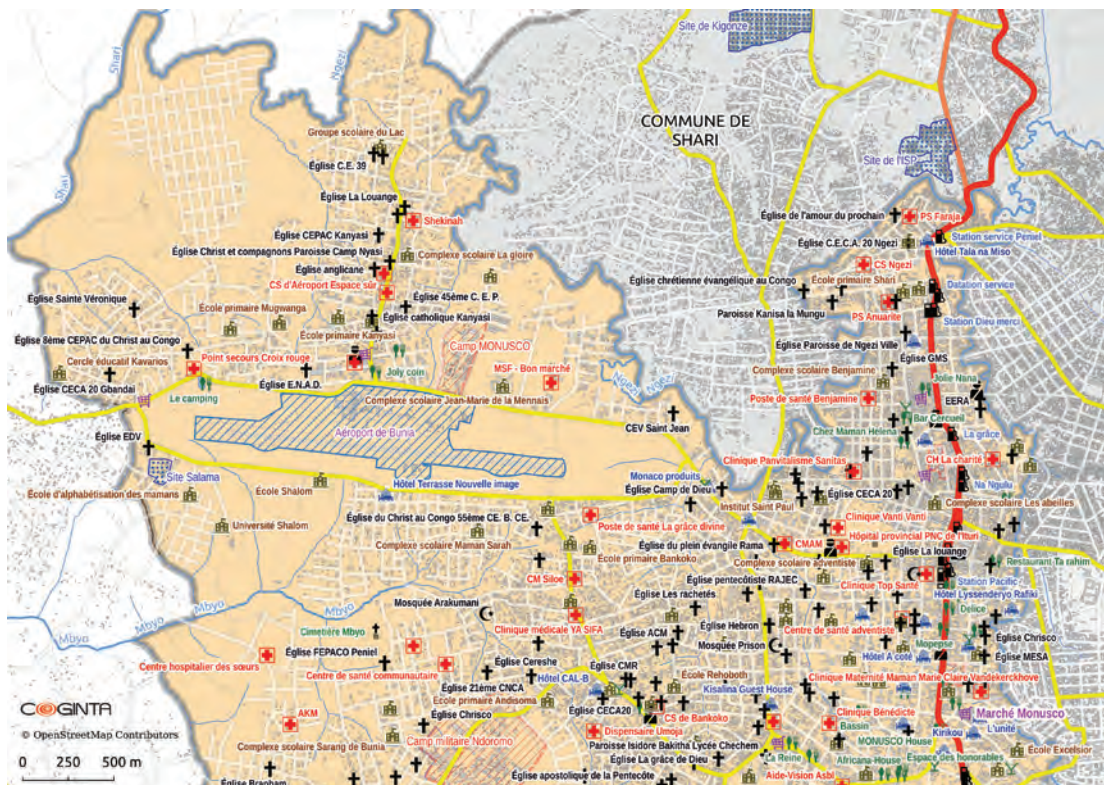
- 4 lieux de restauration (restaurants, cafés, bars et pubs) avant l'intervention; 60 après l'activité.
- 4 marchés avant l'intervention; 12 aujourd'hui.
- Et aujourd'hui nous avons 12 points d'eau, 5 stations de radio, 3 toilettes publiques, 3 bureaux de partis politiques et une station de télévision; aucun n'était cartographié auparavant.
- Pour finir, 205 objets différents étaient nommés avant l'intervention; ce nombre se monte à 885 aujourd'hui.

La série de cartes suivantes documente les progrès réalisés dans la cartographie de la commune de Mbunya.

CARTE 17 : CARTE DE MBUNYA NORD AVANT LE DLS



CARTE 18 : CARTE DE MBUNYA NORD APRÈS LE DLS



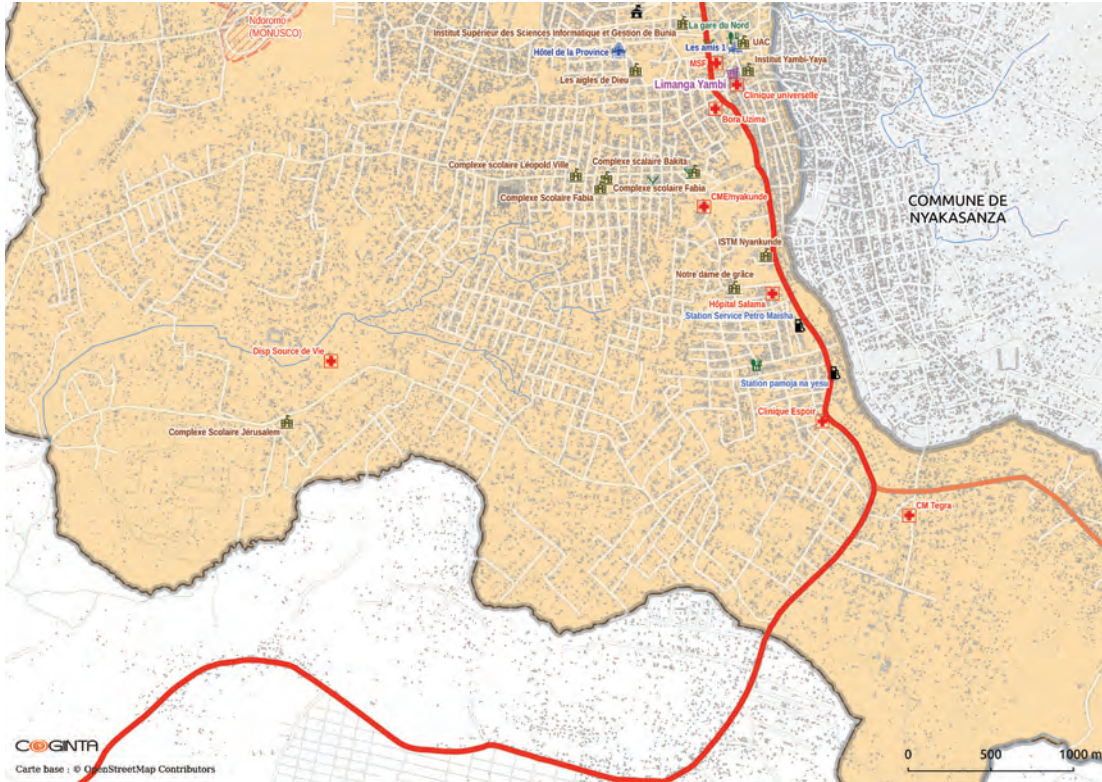
CARTE 19: CARTE DE MBUNYA NORD (DÉTAIL) AVANT LE DLS



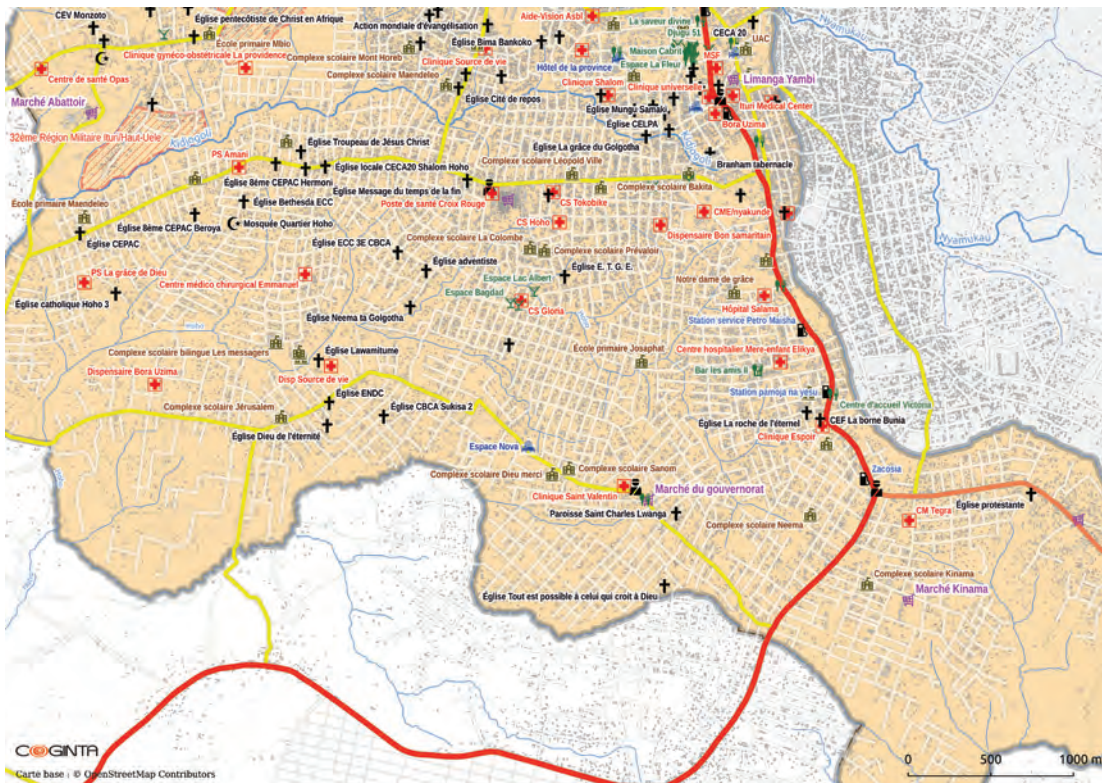
CARTE 20: CARTE DE MBUNYA NORD (DÉTAIL) APRÈS LE DLS



CARTE 21 : CARTE DE MBUNYA SUD AVANT LE DLS



CARTE 22 : CARTE DE MBUNYA SUD APRÈS LE DLS





COGINTA est une organisation non gouvernementale basée à Genève, Suisse, qui fournit une assistance technique en matière de gouvernance du secteur de la sécurité, de réformes policières et de sécurité communautaire dans les pays en situation de fragilité et/ou de sortie de crise. Notre objectif consiste à soutenir les gouvernements hôtes dans le renforcement des institutions judiciaires et sécuritaires dans le respect des normes et principes de l'état de droit, et à améliorer l'efficacité des institutions policières dans la prévention de la violence, de l'insécurité et de la criminalité, afin de promouvoir un environnement propice à la paix, au développement et à la cohésion sociale.